# Gender and Trade: A Policy Research Dialogue on Mainstreaming Gender into Trade Policies

Status of Women Canada
Condition féminine Canada

Canada

# Gender and Trade:
# A Policy Research Dialogue on Mainstreaming Gender into Trade Policies

March 21, 2005

Policy Research Workshop Proceedings

The research and publication of this study were funded by Status of Women Canada's Policy Research Fund. This document expresses the views of the authors and does not necessarily represent the official policy of Status of Women Canada or the Government of Canada.

March 2006

**Library and Archives Canada Cataloguing in Publication**

A policy research dialogue on mainstreaming gender into trade policies.

Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: L'égalité des sexes et le commerce : Dialogue sur la recherche en matière de politiques pour l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques commerciales

Available also on the Internet.

ISBN 0-662-69679-4
Cat. no.: SW21-135/2006

1. International trade – Social aspects – Congresses.
2. Canada – Commercial policy – Social aspects – Congresses.
3. Commercial treaties – Social aspects – Congresses.
4. Gender-based analysis – Congresses.
I. Canada. Status of Women Canada.
II. Title: L'égalité des sexes et le commerce : Dialogue sur la recherche en matière de politiques pour l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques commerciales.

HQ1233P64 2006 382'.082 C2006-980034-0E

For more information, contact:
Research Directorate
Status of Women Canada
123 Slater Street, 10th floor
Ottawa, Ontario K1P 1H9
Telephone: (613) 995-7835
Facsimile: (613) 957-3359
TDD: (613) 996-1322

This document may also be downloaded from the Status of Women Canada Web site, at: <http://www.swc-cfc.gc.ca/>.

2007-02217/

## TABLE OF CONTENTS

PREFACE ..... 2

WORKSHOP REPORT
Cathy Blacklock ..... 3

WELCOMING AND OPENING REMARKS
Florence Ievers ..... 12
Zeynep Karman ..... 17

RESEARCH PRESENTATIONS ON THE THEME
TRADE AGREEMENTS AND WOMEN
Heather Gibb ..... 20
Deborah Stienstra ..... 22
Olena Hankivsky and Marina Morrow ..... 26
Lori Curtis ..... 32
Lucie Lamarche ..... 35
Connie Deiter and Darlene Rude ..... 38

POLICY DISCUSSANTS' REMARKS
Paul Henry ..... 41
Anne Argyris ..... 42
Lucie Bazinet ..... 44

MAINSTREAMING GENDER IN MULTINATIONAL TRADE
ORGANIZATIONS: CHALLENGES AND OPPORTUNITIES
Opening Remarks: Zeynep Karman ..... 46
Charles LaSalle ..... 46
Heather Gibb ..... 49
Dana Peebles ..... 55

CLOSING REMARKS
Zeynep Karman ..... 58

APPENDIXES
A Workshop Agenda ..... 59
B Biographies of Speakers ..... 61
C Projects Funded through Status of Women's Policy Research Fund
Call for Proposals Trade Agreements and Women ..... 66
D Questionnaire ..... 67

## PREFACE

Good public policy depends on good policy research. In recognition of this, Status of Women Canada instituted the Policy Research Fund in 1996. It supports independent policy research on issues linked to the public policy agenda and in need of gender-based analysis. Our objective is to enhance public debate on gender equality issues to enable individuals, organizations, policy makers and policy analysts to participate more effectively in the development of policy.

Funding for research projects is awarded through an open, competitive call for proposals. A non-governmental, external committee plays a key role in identifying policy research priorities, selecting research proposals for funding and evaluating the final reports.

In 2001, the Policy Research Fund issued a call for proposals on the theme Trade Agreements and Women. Seven policy research reports were funded as a result of this call. A complete list of the research projects funded under this call for proposals is included at the end of this report (Appendix C).

The issue of gender implications of trade agreements generated a lot of interest from both policy makers and the research community. To enhance the debate and build further knowledge on this issue, on March 21, 2005, Status of Women Canada organized a workshop on gender and trade inviting the researchers, federal government policy makers and representatives of the civil society to a policy research dialogue. The objectives of the workshop were to present research findings and policy recommendations of the research papers published under the theme Trade Agreements and Women; to encourage bringing gender perspective into trade policy development; to contribute to a dialogue between women's and equality seeking organizations and trade policy makers; and to create a broader knowledge base, and build the capacity of all stakeholders: policy makers, researchers and civil society on gender and trade issues.

Participants at the workshop included federal government trade policy analysts and other policy experts, researchers, academics and selected representatives of key women's organizations. The analysis of the workshop evaluation demonstrated that the participants found this event informative and useful for their work, increasing their understanding of the issue, and useful for raising further awareness of the importance of mainstreaming gender into trade policies.

We thank all the researchers and workshop participants for their contribution to the public policy debate.

## WORKSHOP REPORT

**By**

**Cathy Blacklock**

### Overview

The workshop was organized into two sessions. In the morning, research papers were presented after which representatives from International Trade Canada, Citizenship and Immigration, and the Canadian International Development Agency (CIDA) commented. This was followed by an open discussion of several critical issues including what the research tells us about the breadth, depth and scope of our understanding of women, gender and trade, the relationship between research, policy processes and bureaucracy, and the broader role of research in community education and advocacy capacity building.

The afternoon session was dedicated to a discussion of gender mainstreaming in multinational trade organizations, focusing on the Asia-Pacific Economic Co-operation (APEC) and the World Trade Organization (WTO). Representatives from International Trade Canada, Kartini International and The North-South Institute reflected on their experiences with APEC and the WTO. General discussion explored such issues as how gender mainstreaming spreads through organizations, how much demonstration effect the best mainstreaming practices have, and the role of leadership and advocacy in promoting gender-based analysis and gender mainstreaming.

### Introduction

The workshop opened with a speech from Florence Ievers, Coordinator, Status of Women Canada (delivered by Zeynep Karman, Director, Research, Status of Women Canada). She flagged two critical issues. First, trade liberalization means Canada faces a delicate balancing act between its domestic interests and its international commitments. Second, mainstreaming gender is critical to advancing gender in trade liberalization. Gender analysis must be a part of trade agreement processes, and active work is necessary to ensure that gender equality commitments are realized in trade arrangements.

Addressing these issues requires building capacity and partnerships at both the domestic and international levels, and good policy research. Status of Women Canada (SWC) has taken important initiatives on both these fronts. It has participated in the Inter-American Committee on Women of the Organization of American States (OAS) and actively pushed a gender agenda in APEC. As well, SWC funded high-quality research on women, gender and trade including the research presented at this workshop.

Presentations on five research projects funded by SWC followed the introductory remarks. The research related to three areas highly important to trade in the Canadian context: social policy, health care policy, and labour market and mobility policy. In general, how do developments in international trade, particularly trade liberalization and the associated trend toward deregulation, affect the policy spheres of particular importance to women, because of

their gendered nature, and how are particular groups, sectors and categories of women affected?

**Presentation of Research**

***Social Policy***

The research by Lucie Lamarche based on her report, *Retaining Employment Equity Measures in Trade Agreements*, looked at how secondary modes of regulation, such as the *Employment Equity Act* (EEA) that are of specific interest to women are affected by international trade legislation. Professor Lamarche began by explaining her research: to understand how large corporations understand the implications of employment equity and compliance with the EEA on their competitiveness.

- Does regulation secondary to international trade legislation, particularly complex and unpredictable regulation like the EEA, affect the competitiveness of business operating in Canada? If so, how does it affect business?

- If competitiveness was negatively affected, would this lead to calls from business to eliminate secondary modes of regulation like the EEA?

The larger concern informing the project was that international trade legislation would negatively affect other regulatory measures designed to promote gender equality.

Professor Lamarche commented that although she had anticipated that business would reject the EEA, she found that businesses were concerned with its lack of transparency and the costs associated with this, the disclosure of information on business practices entailed in fulfilling reporting requirements and the risks to competitiveness associated with this.

Her research team interviewed senior management personnel responsible for employment equity in large companies in the finance, mining and transport (marine and surface) sectors. Overall, they found that managers were not concerned with the Act itself, but rather that reporting requirements made information about their business practices available to their competitors. However, despite the arguments made by the women's movement, the EEA itself was not questioned.

They concluded that to protect the EEA as national legislation, it must be strengthened so it passes the test of international trade that requires a predictable and transparent regulatory environment. Professor Lamarche suggested that, in the present political climate, this was unlikely and the result would be a weakening of the EEA.

***Health Care Policy***

Three research projects looked at the health care sector and trade. The first presentation, *Trade Agreements, the Health Care Sector, and Women's Health*, by Lori Curtis (a study she co-authored with Theresa Cyrus) focussed on the effects of trade policy on health care understood as an aspect of social policy. They suggested that the Canadian health care sector is vulnerable to international trade incursion, the concomitant risk being the development of

a two-tiered health care system. Since health insurance is considered part of the financial services sector (not the health services sector) it falls under NAFTA. They presented data to show that for many groups of women, health status declined from 1986 to 1998.

The second presentation by Olena Hankivsky and Marina Morrow, authors of the study, *Trade Agreements, Home Care and Women's Health*, focussed on the effects of international trade on health care not regulated by the *Healthcare Act*. Home care delivery is an area of health care vulnerable to trade liberalization, because it falls outside the Act. They examined NAFTA (especially Annex 2) and the General Agreement on Trade in Services (GATS) (especially Article 1.3) with two questions in mind.

- Will home care be increasingly open to trade challenges?
- Is home care sufficiently viable economically, competitive and profitable to provoke international interest?

They concluded the answer was yes to both questions and suggested that the language of exemptions must be changed.

Debora Stienstra presented her research, *Women with Disabilities Accessing Trade*. Professor Stienstra began by asking what we can learn about trade by looking at a small minority group, such as women with disabilities. On the surface, it might appear to be little. Trade policy conventionally has been understood as the exchange of goods and services. This allows us to look at commodities, money, etc., but it does not allow us to look at bodies. If we understand trade, however, as the exchange of goods and services to improve our embodied well-being, we are able to see how trade is about bodies.

As high-end users of health care, persons with disabilities are like the "canaries in the coal mine" when looking at trade from an embodied perspective. Furthermore, although our understanding of trade in assisted devices (ADs) is limited, it is an issue highly amenable to conventional trade analysis. Statistics Canada recognizes a wide array of assistive devices, such as wheelchairs, prosthetic and breathing devices, all of which are linked to medical technology. However, the categories of ADs recognized by Statistics Canada and in trade policy — and therefore exempt from duty — are those linked to medical technology and transported by hospitals and medical experts.

In contrast, ADs transported by ordinary people are not exempted from duty. While it is immediately obvious that new AD categories are needed, these facts about AD usage have broader significance. In the present context of increasing prices and decreasing support for public health care, they translate into a disincentive to work. Women with disabilities face a difficult choice: purchase older-generation drugs that often have greater side effects or buy newer generation drugs and spend less on food. Professor Stienstra concluded by noting that women do not yet experience the effects of the privatization of health care. Yet they are deeply fearful of such effects and wonder whether they are considered valued members of society. Current Canadian trade policy suggests the answer to this question is no.

***Labour Market and Mobility Policy***

Heather Gibb presented key findings and recommendations from the study, *Engendering Canadian Trade Policy: A Case Study of Labour Mobility in Trade Agreements* (Chantal Blouin, Heather Gibb, Maire McAdams, Ann Weston, The North-South Institute). The research team developed a simple gender analysis framework and applied it to Canada's commitments under labour mobility agreements associated with two trade agreements: NAFTA (Chapter16) and GATS (Mode 4, temporary cross-border movement of service providers). Two case studies, nurses and women business owners, demonstrated the application and value of a gender analysis framework.

The gender analysis of the actual commitments found that labour mobility clauses target high-skill workers, business people, managers and executives — sectors where women are less represented, compared to men. In GATS, Canada focusses its requests on male-dominated professions. While the study found no similar bias in NAFTA, the NAFTA process does not include a facilitated process for spouses/partners of professionals entering the United States.

The study of Canadian nurses found that the main reason for their international migration and increased use of NAFTA measures was domestic policy, specifically, budget cuts to the health care system in the early 1990s that resulted in large-scale layoffs and deteriorating working conditions. The number of nurses immigrating to Canada from other countries has not replaced those who have left Canada. Ethical considerations emerge with respect to policy choices that target "importing" temporary nursing professionals from developing countries. The study concluded that a temporary workers program outside the framework of trade agreements will not resolve Canada's needs but could exacerbate the shortage of skilled health professionals in developing countries. The study recommended that federal and provincial governments develop a comprehensive human resources strategy rather than rely on labour mobility provisions of trade agreements to resolve temporary skills shortages in the labour force.

While acknowledging difficulties in aggregating "women business owners" into one group, the study noted that the lack of comprehensive sex-disaggregated data on women business owners and exporters, particularly in services, makes it difficult for relevant government agencies to identify target groups and assess impacts. Interviews with informants indicated the main difficulty with business travel to the United States and other markets was access to timely, clear, accurate information, issues that can be particularly relevant for women in business, who experience gender-related constraints in time and access to information. The study also found that women business owners are not organized around trade policy issues and are not well represented in trade policy consultative mechanisms.

The following major findings and recommendations emerged from the study.

- Adequate sex-disaggregated data are critical to understanding and tracking the cost/benefit of trade agreements.

- The Canadian government should be more proactive in developing initiatives that will enhance the participation of women and gender experts in trade policy making.

- A formal mechanism is needed to ensure gender equality is addressed as part of the interdepartmental policy-making process.

The study also recommended further research to track the impact of NAFTA- and GATS-facilitated mobility on employment and wages in the Canadian labour market, especially for professionals, as well as monitoring the brain-drain costs and benefits from increased outward and inward mobility.

**Gender Mainstreaming in Multinational Trade Organizations**

Ms. Karman introduced the afternoon's session with the observation that some multinational trade organizations, like APEC, are open to change while some, like the OECD, are not. She suggested that the important question is how to translate Canadian international commitments into practice in such forums.

Canada has played a critical role in APEC in promoting gender mainstreaming. In contrast, efforts to mainstream gender in the WTO have been limited, and have had minimal impact. Comparing across the organizational experiences of gender mainstreaming suggests the questions of whether Canada's effort in APEC can serve as a best practice. If so, what would be the necessary conditions for transferability? According to the discussants, the different experiences of gender mainstreaming in APEC and the WTO are explained, at least in part, by their organizational differences.

A summary by organization of the presentations made by Charles LaSalle, International Trade Canada, Dana Peebles, Kartini International, and Heather Gibb, North-South Institute follows.

***World Trade Organization***

A significant feature of the WTO is its complexity, one result of which is that it is not yet well understood. The WTO is also a government body that can be accessed primarily through government channels. While the Canadian government has approximately 12 consultative mechanisms to obtain public input on Canadian trade policy, including within the WTO, there are very few gender inputs into these existing processes. While the mechanisms established are fairly open to the public, they are still not reaching women and organizations interested in increasing gender inputs into the Canadian trade policy development process. They still encounter considerable challenges accessing them, not the least of which is the complexity of WTO trade agreement negotiations. There appears to be a need for an intermediary between women's organizations and trade officials to help them speak the same language and find ways to work together in a collaborative fashion.

At the operational level, the WTO displays little orientation to gender. The complexity of trade issues means it recruits human resources at a very high level. At the current rate of women's entry into these high-level positions, it will likely be 10 to 15 years before Canada

can contribute many women with the requisite education and experience. However, this does not preclude the Canadian government from training its existing pool of senior trade officials (both male and female) to be sensitive to gender issues within a trade context.

It was suggested that gender mainstreaming must be marketed within the WTO, and this marketing must leverage the instrumental logic of how gender mainstreaming also promotes other Canadian values, goals, interests, etc. A strong leader is needed to promote gender mainstreaming within the WTO.

***Asia-Pacific Economic Co-operation***

Heather Gibb focussed her presentation on APEC. The forum engages 21 countries in North and South America, Asia and Oceania that touch the Pacific Ocean. Its policy on gender integration, developed with substantial financial and human resource contributions from Canada, was formally adopted in 1999. Gender equality advocates inside and outside the APEC process have expressly connected empowerment of women with improved economic and trade outcomes.

Recently, there has been steady erosion in APEC's supporting infrastructure for gender integration, which five years ago was quite vibrant. Organizational support, both at the very small APEC Secretariat and in countries seen as gender advocates, including Canada, to co-ordinate and advance gender integration in APEC has weakened. This is partly due to weak support at the APEC Secretariat, but largely a result of a fallback in support from key gender advocates, including Canada. Canada could on its own respond to APEC's gender integration policy by:

- including in its own individual action plan (IAP) any gender impact assessments of trade agreements or steps taken by the Government of Canada to protect and advance Canadian gender equality objectives through trade agreements. This could include listing the SWC-commissioned studies on gender and trade in the relevant sections of its IAP, consultations on possible gender implications of new or existing trade commitments, appointments of gender experts to government trade consultative mechanisms, etc.; and
- ensuring that all Canadian-funded, APEC-related activities comply fully with both APEC and Canadian government gender equality policy.

The discussion from the floor centred on APEC's organizational spread of gender mainstreaming, particularly, the directional flow of mainstreaming. It was suggested that the potential results of successful mainstreaming of gender in APEC are not being realized, because of institutional weakening. Overall, there has been limited take-up of APEC's gender mainstreaming success.

Several government officials expressed interest in learning more about gender and trade and, in particular, how to integrate what "gender experts" were saying into their work. They observed that gender experts should look at Canada's specific obligations with respect to the trade agreements, and not just the agreements themselves. These experts need to examine the interface between multilateral, regional and bilateral agreements. (Canadian trade policy officials are trying to bring these agreements together.)

In APEC, more could be done to look at the trade facilitation action plan from a gender perspective, since trade facilitation is an area of interest in that organization. Questions were raised about why gender analysts do not participate or provide input into government calls for input on trade policy. (This prompted quite a lively and impassioned discussion on why and how women/women's groups "engage" on trade policy.) One government official observed that citizens have a right to meet with public servants, hear what they're doing and get explanations for policy decisions.

**Summary of Workshop Discussion**

***Research and Policy Nexus***

The research presented was viewed as interesting, impressive and its gendered analysis very strong. The issues of how it could inform the policy process and how to promote its take-up in policy generated considerable discussion. Since the research is at the case study stage, it provides important illustrations of how women are affected by trade and a number of illuminating insights into how trade is gendered. At this stage, however, the research cannot yet provide a comprehensive picture or analysis of women, gender and trade. Some policy analysts prompted questions on how to take advantage of it in analyzing trade policy and how best to feed it into policy development. The overarching theme in the discussion of these questions was that a strong research–policy nexus could not be premised solely on effective dissemination of research, but must also be built on "stakeholdership," generated through the participation of policy analysts at all stages of the research process.

A number of factors inhibiting more successful take-up of research were identified. They included the scarcity of channels for the exchange of knowledge, the continuing relegation of responsibility for gendered analysis to SWC, and the ongoing constraining effect of limited resources.

***Policy Challenges***

Although related to the topic of the research–policy nexus, it became clear that the issues comprising the topic of "policy challenges" are distinct. The research–policy nexus issues stem from the relationship between the processes of knowledge development and policy development. "Policy challenges" reflect the bureaucratic aspects of government that impinge on the policy process. Participants considered the following questions.

- In what ways are the roles and responsibilities of departments and other stakeholders important in ensuring that research is taken up in the policy process?
- At present, are such roles performed and responsibilities assumed?
- How critical is senior-level commitment to policy take-up?
- To what extent is rank-level commitment matter?

Other challenges to gendering trade policy included the lack of policy coherence across the federal government, a problem some participants saw as exacerbated by inadequate senior-

level commitment to the gender equality agenda and gender-based analysis, and inadequate capacity for gender-based analysis throughout the government. The extent to which senior management commitment is a problem and the capacity for gender-based analysis is weak was debated.

***Research***

There was general agreement that good policy research is critical to advancing the agenda of gendering trade policy. The purpose of such research, however, generated a number of questions.

- What should be the focus of research on women, gender and trade?
- What should the research agenda be?
- How do we balance the need for a gendered analysis of trade with the need for high-quality economic and policy analyses of trade?
- Can we do so in one body of analysis?
- What role does research play in the mainstreaming of gender?
- How can policy further its advancement?

It was noted that for research to be helpful, it cannot be about "numbers" only: showing that more women are involved in trade liberalization processes does not necessarily mean that gender equality is being realized. Research must therefore focus on *mechanisms* for mainstreaming gender in trade processes, organizations, and policy and agreements. It was suggested that some of the research showed a limited understanding of trade liberalization processes and trade agreements, and this aspect of analysis needs to be strengthened. As well, its domestic focus limited its take-up potential for CIDA policy analysts who face qualitatively different issues in their work at the international level.

Many participants saw the need for research that emphasized gender and trade, the need for more analytically sophisticated and comprehensive theory, and the need for further resources as critical to improving research. The researchers indicated there is, as yet, no adequate systemic theoretical framework for gendering trade liberalization and trade policy analysis. Gender-based analysis can serve as a starting point, as can social impact and sustainability analyses, but all these approaches are underdeveloped and under-theorized. A more inclusive and comprehensive approach would allow analysts to distinguish differences between women, and between paid and unpaid work, and analyze changes in gender gaps in areas like technology, consumption and public services. A number of suggestions were made as to where researchers and analysts could turn to borrow ideas. They included Health Canada's successful work on concepts related to the intersection between gender and health, the WTO's "before and after" approach, CIDA's strength in resource-based analysis, and CIDA's tools for trade-related capacity building.

The need for improved sex-disaggregated data was noted. This surprised many participants given the common assumption that Canada's data are adequate on this count. The need for a longer-term focus in research on gender and trade was also noted.

***Government Accountability for Gender Equality***

The issue of the federal government's responsibility for gender equality was raised several times during the workshop. The concern was expressed that SWC continues to bear too much responsibility for this policy agenda. There was general agreement on the need within the federal government for widespread and shared responsibility for gender-based analysis generally, and gender-based analysis of trade policy specifically. Suggested steps in this direction included obtaining a commitment to collaborate between key departments; Health Canada was noted, in particular, setting in motion "virtuous circles," and more creative and strategic use of ad hoc mechanisms.

***Case Studies***

Two main questions emerged from the discussion of the WTO and APEC. The first was how best to promote gender mainstreaming. As Ms. Karman stated, the important question is how to translate Canadian national and international commitments into practice in trade forums. The discussion highlighted a number of challenges that confront efforts at the WTO: understanding the organization is challenging given its complexity, and access is almost exclusively through government. No conclusive answer was arrived at as to whether the APEC gender mainstreaming lessons learned are transferable. The second question concerned who will provide financial support for efforts to promote gender mainstreaming in trade organizations. Further to this, the question was raised as to whether and if SWC would take on such a role.

***Engaging Canadians***

There was broad agreement on the importance of increasing voice and representation of interests in trade processes. A number of challenges to doing so were also identified, many of which were viewed as gendered, and particularly problematic for women. At the community level, and in civil society organizations, these challenges included insufficient information, the lack of resonance with the public of trade issues, and problems accessing consultative mechanisms and channels for advocacy. Steps to address these issues were also discussed and included translating research into accessible knowledge, generating media interest in trade-related issues for women, providing resources, particularly financial, for women to participate in consultative mechanisms, creating ways to access high levels of power, and promoting the collaborative work of civil society organizations.

One participant observed that researchers, to a limited extent, engage policy processes, such as consultative mechanisms. Several explanatory factors were identified and discussed, including the complex nature of community-based advocacy and the time-consuming process of education and capacity building that underpins it, the merit structure of academe, which does not reward these activities, and the scarcity of resources to support such activities.

## WELCOMING AND OPENING REMARKS

**FLORENCE IEVERS, COORDINATOR, STATUS OF WOMEN CANADA**

Good morning, and welcome to this dialogue on gender and trade. Today's discussions will focus on Mainstreaming Gender into Trade Policies. We are building on a similar panel discussion held in November 2004, under the theme Gender and International Trade: Next Steps. That session was held in honour of Ms. Adair Heuchan, recipient of the Organization of Women in International Trade 2004 Women of the Year Award. In hosting that event, Status of Women Canada worked in co-operation with International Trade Canada (ITC) and the Canadian International Development Agency (CIDA).

As I noted in my remarks at the November dialogue, ours is a work in progress. As critical thinkers in Canadian civil society, you play a valuable role in helping to ensure gender is front and centre in policy discussions and decision-making processes on trade liberalization. So, before I proceed any further, I'd like to acknowledge and thank the hard-working researchers who will present their findings today — and all of you: policy analysts, civil society representatives, academics. Thank you for coming today to share experiences and learning on engendering trade policy.

The eminent anthropologist Margaret Mead once wrote: "I was brought up to believe that the only thing worth doing was to add to the sum of accurate information in the world."[1] Looking at the panel today, I know Ms. Mead would approve. Your dedication, discipline and creativity are an inspiration. Through your research, you fill key knowledge gaps. That knowledge contributes to sound, gender-based policy research, and helps generate policies, services and programs that address the needs of women and men alike. Your work allows us to progress on the journey toward gender equality and women's full human rights.

Perhaps nowhere is the need for sound policy research greater than in the area of gender and trade, particularly international trade, where the gender impacts run deep, yet attention to gender issues remains sparse. That is why we are particularly grateful for the work and dedication of our researchers.

As I noted earlier, today's discussions build on the November dialogue. A couple of key messages came out of that session.

First, research findings tend to counter the views that the economic growth arising from increased trade liberalization will help to alleviate poverty and that the gains will benefit all, including the poor, the vulnerable and the marginalized.

In fact, research has shown that the increased economic growth is *not* equally distributed between North and South, developed and underdeveloped countries, within national economies, between rich and poor, or between women and men. Findings indicate the effects have been mixed, especially for women. It is critical, therefore, that we work to

[1] Maggio, Rosalie, ed. 1996. *The New Beacon Book of Quotations by Women.* Boston: Beacon Press, p. 376a.

ensure trade helps promote women's economic well-being and autonomy, and that it will not disadvantage women, either in Canada or around the globe.

Second, as a nation, Canada must strike a delicate balance in its trade policy objectives, namely, how to promote Canada's domestic economic interests, while advancing its international development objectives. We must ensure our trade policy decisions and economic gains are equally beneficial to vulnerable or marginalized groups of women in Canada, and that they do not come at the expense of women in any other part of the world.

Building on those key points, today's dialogue will provide a research focus, bringing together research and policy. We *know* that good policy is based on good policy research. But policy research can only be effective if it is put to use. It must be *applied* to the work of policy making and program delivery.

Today, we will hear from people who have done the policy research. Our agenda has some specific goals.

- Researchers will present key findings of recent gender-based policy research, which Status of Women Canada has funded under the theme Trade Agreements and Women.
- We will build on the process of bringing a gender perspective to trade policy development — a process we advanced with the November dialogue.
- We will contribute to the dialogue among women's and other equality-seeking groups working on this issue, as well as trade policy makers and negotiators.
- We will build a broader knowledge base and increase the capacity of policy makers, researchers and civil society on gender and trade issues.

In brief, here is how the day will unfold. This morning, we will have several presentations by panel members, followed by remarks and discussions. This afternoon, the focus will be on mainstreaming gender in multinational trade organizations, looking at both the challenges and opportunities. Our discussions will include Canada's experience in various organizations, such as the Asia-Pacific Economic Co-operation (APEC) and the World Trade Organization (WTO). We'll also have a chance to discuss and exchange ideas with panel members on gender mainstreaming and, if time permits, share questions and answers with the panel.

As Coordinator of Status of Women Canada, I am very proud of our Department's Policy Research Fund. Since 1996, the PRF has funded a wide range of high-quality, cutting-edge independent policy research, including seven recent reports under the theme Trade Agreements and Women. I would like to note and commend the contributions of Zeynep Karmen, Director of Research at Status of Women Canada. Her vision and insight have been invaluable in identifying issues important to women — and doing so at the time when few, if any, in government were even considering gender as a factor in trade policies.

The reports will be a focus of our day. This research covers a wide range of issues including health, labour mobility, women with disabilities, Aboriginal women and employment equity, and fills key gaps in existing research and policy areas.

Our efforts to build capacity, create collaborative partnerships and foster enhanced knowledge of how trade and globalization affect women are not limited to the domestic front. Status of Women Canada is also active at the international level in addressing the need to include a gender perspective in trade policies and processes.

Status of Women Canada continues its leadership role through the Executive Committee of the Inter-American Commission of Women (CIM), of the Organization of American States (OAS). The goals are to strengthen the organization as the main hemispheric policy body for gender equality and women's human rights, and to improve its links with the Summit of the Americas process, including the implementation of the Québec City Summit results regarding gender equality.

As SWC's Deputy Head, I was honoured to serve as CIM's Vice-President until 2004. Our work within the CIM is critical. At the Second Meeting of Ministers of this organization, held in Washington in April 2004, the ministers addressed the following key issues:

- women, free trade and economic empowerment;
- gender mainstreaming; and
- women's participation in the free trade process.

They adopted one declaration and five resolutions on women and trade — and these are major steps forward. For example, the resolution entitled "Women, Trade and Economic Empowerment" resolved to urge governments to develop analysis and programs that take into account the differing impacts of macro-economic policies on women and men. Furthermore, it also urged governments to do so in ways that minimize any potential negative impact on particular populations, *including women.*

Status of Women Canada also played a critical role in the development of the Inter-Institutional Forum on Gender Equality. This is a mechanism through which the OAS General Secretariat can facilitate action on and monitor progress in achieving the hemisphere's gender-related goals in its policy, operational activities, co-ordination, research, training and public information. The Forum will also collect information for the OAS Secretary General's reports to the General Assembly on the implementation of the Inter-American Program on the Promotion of Women's Human Rights, Gender Equity and Equality.

In 2002-03, SWC was also actively involved in laying the foundation of the Gender Focal Point Network, to further implement the APEC Framework for the Integration of Women. A key result of the work is a focus on the promotion of opportunities for women entrepreneurs in Canada and in other APEC member economies. The APEC organization itself has also been active in mainstreaming trade and gender issues. In May 2002, the Second Senior Officials Meeting endorsed the proposal for establishing the APEC Gender Focal Point Network. The Network was implemented in 2003. It maintains and supports the ongoing

integration of gender issues within APEC — a cause that Canada has long championed within the organization. I must commend and thank my colleagues at International Trade Canada for their significant role in making this a reality.

Moreover, at the Second Ministerial Meeting on Women in APEC, which took place in September 2002, the main theme was Advancing Women's Economic Interests and Opportunities in the New Economy. The Joint Ministerial Statement outlined strong recommendations for action in this regard. It also recognized that there are significant differences in the ways trade liberalization affects men and women, and that these differences must be taken into account when designing policies.

Within APEC, we have also been involved in shaping a Canadian project to study existing mechanisms and initiatives that support and promote the involvement of marginalized women producers in international trade. This is funded through the APEC forum, within the Committee on Trade and Investment (CTI). The objective is to assist the CTI in connecting its initiatives on trade-related capacity building and trade facilitation with the needs of small producers who are women.

At the end of September 2004, the results of this project were presented in Santiago, Chile, in the Special Joint Session of the Gender Focal Point Network and the CTI. This dialogue allowed project participants to present their papers on the many barriers and challenges faced by women exporters in the region. It also provided a forum for the Network and the CTI to discuss the issues and explore strategies to resolve them.

A key message is that trade policy should be linked to other domestic priorities, including initiatives that support women producers in small enterprises and advance gender equality. It demonstrates how women-owned businesses, particularly those owned by marginalized women, can engage effectively in international trade. We are very excited about this undertaking. It marks a true milestone, because it's the first time a gender-specific project has been included in the work of the APEC Committee on Trade and Investment. We look forward to the recommendations, which are to be included in the CTI work plan this year.

Status of Women Canada and the then Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) provided support to CIDA, which co-sponsored, along with the WTO, a joint symposium on Women as Economic Actors in Sustainable Development in Geneva in June 2003. This was a critical first move in raising the profile of gender mainstreaming within the organization and in underscoring the importance of incorporating gender analysis into trade policies.

In 2004, Status of Women Canada supported Canada's involvement in the Seventh Meeting of the Commonwealth Ministers Responsible for Women's Affairs, in developing the Commonwealth Plan of Action for Gender Equality for 2005-2015. The Plan addresses the need to ensure gender analysis becomes part of the process of developing trade policies and negotiations, to ensure fair and just trading agreements and systems. These activities are only a few in our multi-faceted commitment to advance gender equality and women's

human rights in all areas, including international trade and globalization, both at home and abroad.

And today, we are at a critical point in our journey toward gender equality. Earlier this month, International Women's Week (IWW) and the high-level international meeting known as Beijing+10 occurred concurrently. Speaking at the United Nations in New York on March 2, the Honourable Liza Frulla, Head of the Canadian Delegation, and Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women, strongly urged nations around the world to unanimously and unequivocally reaffirm the Beijing Declaration and Platform for Action. And they did, with Canada playing a leadership role in that pivotal reaffirmation.

The outcomes of Beijing+10 underpin the importance of good, solid research. I have seen this played out, time and time again, in my role as a delegate and government representative at meetings of multilateral organizations, such as APEC and the OAS.

It is a critical step forward that governments are committed to Beijing +10. This must be reflected on the international stage, as well, so the commitment is not lost, watered down or passed over for other priorities. We must see the commitments reflected in international trade organizations and multilateral trade agreements, such as NAFTA and the Free Trade Area of the Americas (FTAA).

We know how easily gender concerns can be put on the back burner. But there is no more important issue. Gender concerns are pivotal to women's rights as well as human rights. Ms. Adair Heuchan talked about exactly these issues at our session in November. She said it is not just about numbers — how many women in the WTO or hiring more women to work in key institutions, as a stand-alone measure. Having more women involved does not necessarily improve gender equality. The key is having more sex-disaggregated data available — that statistics alone are just a starting point. Our researchers are making exactly the same point today. And they demonstrate this through their research results.

We *have* the mechanisms in place to engender policies, and more are being established. For example, on International Women's Day, March 8, it was announced that a new European Institute for Gender Equality is being set up. It will support European Union institutions and member states in promoting equality between women and men, and combating sex discrimination. It should be up and running by 2007.

Status of Women Canada will closely monitor the development of this new Institute, and collaborate, if the opportunity or need arises. It is a sign of real progress on the world stage and we are tremendously encouraged by it.

But the challenge remains: how to apply gender mainstreaming to trade organizations. As with anything, it is a question of individual people, organizations, communities and nations taking responsibility and getting involved, from the grass-roots level on up to the international arena. Gender equality is everyone's business, and I hope everyone here today will take that to heart and promote it.

That's what Adair was doing when Women in International Trade honoured her with the 2004 Women of the Year Award. She is a role model for those working in trade policy, because she knows engendering policy must occur at every step of the process. With Adair's example to inspire us, I put the challenge before you here today. I challenge those of you who are trade policy analysts and officers; those of you who sit on different trade committees, around negotiating tables representing Canadian trade interests. Always remember to bring the gender perspective into your discussions! Use the research results, analyses and data that are available to you, thanks to these and other hard-working researchers. Seize the opportunity and use the research we will hear about today, to create more inclusive trade policies – policies that will benefit all Canadians, in all their diversity.

In closing, I would like to thank our partners at International Trade Canada and CIDA, without whose collaboration and support today's session would not have been possible. And now, I am pleased to ask Zeynep Karman, Director of Research at Status of Women Canada, to introduce the panel. Thank you.

**ZEYNEP KARMAN**

Good morning. I would like to welcome all of you on behalf of the Research Directorate of Status of Women Canada. We are privileged to have you here and pleased to see how much interest the issue of gender and trade generated.

There is little doubt about the importance of trade liberalization in the global economy of the 21st century. Canada is a key player in that process. According to the most recent report on Canada's State of Trade,[2] in the 1990s, Canadian exports and imports of goods and services grew faster than the gross domestic product (GDP). At their peek in 2000, exports accounted for 45.3 percent of GDP and imports for 40.2 percent. Since then however, trade levels have fallen off, resulting in 2003 share of exports in goods and services in GDP going down to 37.7 percent and imports to 33.7 percent.

At the same time, serious concerns were raised by researchers, equality-seeking and women's organizations and others about growing inequality and the differential impact of trade liberalization, especially when it comes to distributional effects. It has been argued that the economic growth due to increased trade is not benefiting all equally. In particular, vulnerable groups, including women, are left out.

We still need to know much more about both the benefits and the disproportionate impact of trade policies on women and men. A considerable knowledge gap remains in many areas of research on this issue: employment, education, health, social services, labour mobility and human rights.

A major challenge for policy makers is to assess which groups may be disproportionately affected by trade liberalization policies and to mitigate the potential adverse effects of these

[2] Canada, DFAIT (Department of Foreign Affairs and International Trade). 2004. *Fifth Annual Report on Canada's State of Trade*. Update prepared by Trade and Economic Analysis Division (EET), March.

policies. Keeping in mind that good public policy depends on good policy research, the Policy Research Fund issued a call for research proposals on Trade Agreements and Women in 2001. As a result of our call, seven research projects were funded. These reports will be our focus today. I will now introduce our panelists and their reports. Please note that with the exception of two reports, all are written by a team of researchers, numbering from two to six contributors.

- **Heather Gibb** of the North-South Institute is here today, and I note that Chantal Blouin is in the audience. Thank you both for coming. Heather will present on their report, *Engendering Canadian Trade Policy: A Case Study of Labour Mobility in Trade Agreements*. The report provides a gender-analysis framework for trade policy making in Canada. The framework is applied to the labour mobility provisions of the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the General Agreement on Trade in Services (GATS). The goal of this study is to show the impact of the labour mobility provisions in these trade agreements on two groups: women business owners and nurses.

- I would like to welcome **Deborah Stienstra**, of the University of Winnipeg, who will present on the report, *Women with Disabilities: Accessing Trade*. It explores the unique concerns women with disabilities have concerning international trade agreements and policies. The authors investigate how international trade in health services and assistive devices affects women with disabilities, including women entrepreneurs with disabilities.

- **Olena Hankivsky** of Simon Fraser University and **Marina Morrow** of the University of British Columbia are here to discuss the findings of their report, *Trade Agreements, Home Care and Women's Health*. It explores the impact of trade liberalization on Canadian women home care workers. By looking at health-relevant trade agreements that have implications for the Canadian health care system, the researchers examine various aspects that are especially significant for women's health, women's labour in the health care sector and women's equality. The report reveals the unequal ways women may experience changes in the health care system that result from trade agreements. It also provides recommendations on how a comprehensive gender-based analysis can be conducted for existing and future trade policy agreements.

- **Lori J. Curtis**, of the University of Waterloo, will discuss her report, *Trade Agreements, the Health-Care Sector and Women's Health*. The authors conducted a content analysis of various trade agreements, such as NAFTA and GATS, to determine how these agreements affect health care in Canada. They made two rather shocking findings. First, it may be impossible to avoid the commercialization and privatization of hospital and clinic services. Second, certain elements of NAFTA may make it more difficult to extend public health insurance, such as pharmacare or home care.

- **Lucie Lamarche**, of the Université du Québec à Montréal, will present her report, *Retaining Employment Equity Measures in Trade Agreements*. Her study focusses on the federal model of employment equity and asks whether, in the particular case of employment equality, we can corroborate the assertion that the commitments made by

Canada in accordance with various agreements would adversely affect the country's capacity to maintain national measures for promoting employment equality for Canadian women. The author addresses this question by focussing on two WTO agreements signed by Canada: the General Agreement on Trade in Services (GATS) and the Agreement on Government Procurement (AGP). She also examines NAFTA, particularly Chapter 11 (investments).

- Our Aboriginal researchers, **Darlene Rude** and **Connie Deiter**, authors of the study *From the Fur Trade to Free Trade: Forestry and First Nations Women in Canada* were unable to join us today. Their report makes the connections between First Nations women, forestry and free trade. The authors argue that Aboriginal women have been increasingly excluded and marginalized from trade relationships in North America. This study focusses on First Nations women in Western Canada, who are taking a leadership role in advocating for Aboriginal title and rights, to protect the environment and preserve their traditional lifestyle.

## RESEARCH PRESENTATIONS ON THE THEME TRADE AGREEMENTS AND WOMEN

**HEATHER GIBB**
**SENIOR RESEARCHER, NORTH-SOUTH INSTITUTE**

This study employs a gender analysis framework to examine Canada's commitments under labour mobility agreements associated with the North American Free Trade Agreement (NAFTA) (Chapter 16) and the General Agreement on Trade in Services (GATS) (mode 4).

At present, trade agreements play a limited role in the broader migration arena. In view of the growing interest in discussing the temporary movement of certain categories of workers through trade agreements, such as the Free Trade Area of the Americas (FTAA) and in the World Trade Organization (WTO), it is timely to take stock of present and potential future implications of Canadian commitments, to consider the processes by which Canadian constituents are engaged, and to ensure the federal government's gender equality commitments are fully integrated into Canadian policy and processes. In addition, a gender analysis of the implications of these labour mobility agreements for Canadians contributes to the growing literature exploring the linkages between foreign trade policy and the broader domestic economy.

It was beyond the scope of this study to explore all gender dimensions; however, the gender analysis framework is applied to two groups — nurses and women business owners — to examine the impacts of the agreements for those groups. A full analysis would examine the respective issues for women and men in several categories and professions.

The analysis begins with a description of the labour mobility provisions of trade agreements to which Canada is party: NAFTA and GATS. The intent of these provisions is to support increased cross-border trade and investment by facilitating the movement of high-skilled workers, business managers and executives. These provisions may not be used by Canadian women as much as men since women occupy comparatively fewer senior management positions than men. In addition, women are more present in micro firms with no or very few employees, and thus not eligible for these business categories. Canadian women are in a better position to take advantage of NAFTA's clauses for professionals, since the NAFTA list includes categories, such as health professions, where women are strongly represented.

American and Canadian immigration data tracking the cross-border temporary movement of business persons have a number of important weaknesses, but some preliminary observations can be made. First, for Canada, the United States is the main destination and source country for temporary workers. The NAFTA clauses for professionals have not created a North American labour market for professionals, but there appears to be a steady growth in the number of Canadians entering the United States. Not all these professionals resorted to the NAFTA-facilitated process, but it is now the most common way for Canadian professionals to enter the United States. Second, women represent about a quarter of temporary workers coming to and

leaving Canada. This is also true for the movement of professionals under NAFTA, despite the fact that several female-dominated professions are included in the NAFTA list.

The case study on nurses in Canada illustrates the strong interplay between international and domestic issues. Thus, the main explanation for the increased use of the NAFTA labour mobility provisions by Canadian nurses going to the United States is to be found in domestic policy — budget cuts to the health care system, which lead to widespread layoffs of nurses. The analysis suggests that problems of nurse shortages and working conditions in the Canadian health system are better dealt with via a national human resources strategy for nurses. Given its position of not making any commitments on health services, Canada is unlikely to make any commitments under GATS or the FTAA, which would facilitate entry of health professionals to Canada. The feasibility and desirability of a temporary workers program (outside the realm of trade agreements) facilitating mobility of nurses is not demonstrated either.

The case study on women business owners finds that Canadian women business owners do not appear to make much use of the NAFTA and GATS labour mobility provisions. The study, however, reveals how inadequacies in sex-disaggregated data hinder evaluation of the economic benefits of the labour mobility agreements for Canadian women business owners. We are unable to determine whether labour mobility agreements have contributed to any increase in the value or quantity of exports by women business owners, particularly those providing services, or any increase in the number of Canadian women engaged in exporting. The analysis of participation by this group in government consultative mechanisms associated with the labour mobility agreements also suggests that a group that is not well organized will be less visible in government initiatives. We find a dearth of sex-disaggregated data for business-related government programs, and no consistent voice for women business owners in government policy in this arena. Key findings and recommendations include the following.

- There are a number of gaps in the data, which present major barriers to a gender analysis. The study recommends that Canada initiate discussion on mechanisms to have the NAFTA partners make data on the movement of temporary workers more uniform, develop consistent terminology, and expand data collected to include the duration of a visa, by sex. There is a need for more detailed sex-disaggregated data on temporary workers coming into Canada, particularly professionals. In addition, better sex-disaggregated data on Canadian firms and exporters are needed to identify where women business owners are located, evaluate the use of existing government support mechanisms by women and men business owners, and target priority areas for future initiatives.

- The Government of Canada should take steps to enhance the participation of women and gender experts in trade policy making. While the government has made efforts in recent years to open the policy-making process related to trade policy, gender equality has not been at the centre of these changes.

- This study does not directly address the question of whether international trade policy is a mechanism for economic growth that benefits women and men equally. Our analysis suggests the processes by which policy is now developed do not advance the Canadian

government's gender equality objectives. The federal government should establish a formal mechanism to ensure gender equality will be addressed as an ongoing part of the interdepartmental trade policy-making process. Responsibility for gender analysis of trade policy should not rest with Status of Women Canada but, consistent with the government's own gender equality objectives, with the respective departments involved in the specific policy areas.

**Deborah Stienstra**
**Professor and Director, Interdisciplinary Master's Program in Disability Studies, University of Manitoba**

About two weeks ago I attended the annual meetings of the International Studies Association in Hawaii. There I presented the results of the research project funded by Status of Women Canada. In discussions around mainstreaming gender in trade, I was asked why we should look especially at the situation of women with disabilities in trade policy and what might they illustrate that is unique. Actually, the questions I receive about this project are more incredulous. What could we possibly learn from this minority group that has little if anything to do with trade policy? These questions come not only from feminists who understand the significance of the gendered nature of trade policy, but also from the community of people with disabilities themselves who often ask why this research is relevant to their lives and their own advocacy agenda.

My response to both sets of questions illustrates what I consider a fundamental issue in our understanding of trade policy. I believe that the experiences of men and women with disabilities are teachers for all of us about how we live our lives, including trade between countries, as embodied people. We experience the world in many ways, one of which is through the experiences of our bodies. Since the world we live in was created using non-disabled people as the norm, those of us without disabilities go through it without being stopped by barriers to the movement of our bodies. It is instructive to look at the barriers some face and why they might be there.

This then is the work of our research project. It is not simply about outlining the barriers women with disabilities face around trade, although the study does give us detailed data about those barriers to women with disabilities both as consumers of assistive devices, health products and services, and as entrepreneurs involved in trade. To do this research, we analyzed the trade data available related to assistive devices, health products and health services. We listened to the experiences of 42 women with disabilities across Canada with a range of disabilities including sensory, mental health, multiple and invisible disabilities, and others. Six identified themselves as entrepreneurs, eleven as ethno-racial women and two as Aboriginal women. We also spoke with vendors of assistive devices in Manitoba, Ontario and Newfoundland and Labrador, several program co-ordinators and two brokers. We were guided by an advisory panel with representatives from disability advocacy groups, entrepreneurs with disabilities, government and others.

But the study illustrates taken-for-granted notions that have become embedded in our trade practices and policies. These assumptions remind us that trade is first and foremost a vehicle to assist people to get goods, keep jobs and sustain an economy. Sometimes it is important to step back from the impersonal and abstract data about trade in commodities or services, to remember that real people are affected, whether directly or indirectly, by these movements of goods and services, that all our lives are made easier or more difficult by the decisions of trade rules and regulations, and that trade policy and practices illustrate broader assumptions we hold in Canadian society about the value and worth of individual lives.

**Assistive Devices**

Over 1.6 million Canadians say they require aids or devices for daily living — over half are women. Assistive devices are those aids or devices, such as wheelchairs, prosthetic arms or legs, canes, visual doorbells, screen reading computer technologies, that make it possible for people with activity limitations to perform daily activities. There is a significant trade in these devices, especially with the United States. Canada had a trade deficit in those devices between 1992 and 2001, and during this period there was a significant increase in trade especially related to wheelchairs and artificial respiratory equipment.

Assistive devices are governed by commodity classifications, but only a very few of the broad range that people with disabilities use are included in the trade data. Those that are included are linked directly with medical devices and classified as medical technology. This has a dual effect of contributing to the medicalization of disability and putting individuals with disabilities who must access this technology in the same category as hospitals, institutions and clinics that purchase medical technology. It can be much more difficult for individuals than for institutions to access this technology. Lumping medical and assistive devices together in one classification also has the effect of making unclear, for both the user and brokers who manage the trade interactions, which devices have duty applied.

Under the trade agreements, assistive devices do not have duty applied, but some medical devices and technologies do have duty applied. One solution is to create a separate classification category for assistive devices and technology. This would eliminate the assumption that all devices that can assist people with disabilities are necessarily medical. It would also allow flexibility in what assistive technology can look like, and recognize that different technology may have different functions. A separate category also ensures that all assistive technology will have no duty applied, rather than making ad hoc cases about specific technologies as is currently the case.

When we recognize that assistive technology is different from medical technology, we also recognize that what is defined as assistive technology is shaped by the end user of that technology. For example, voice recognition software can be used as office technology by a doctor, in which case it is not assistive technology. However, when it is used by a person with quadriplegia, it is assistive technology. To manage this individualized recognition of assistive technology, a registry of people with assistive technology needs, drawn from those who claim the disability tax credit, can be maintained by the Canada Revenue Agency. Given that the government currently responds on an ad hoc basis to assistive technology

claims, this approach would reduce and rationalize the system. It would also ensure better access in terms of reduced duty, clearer information about what is assistive technology, and the inclusion of aids and devices needed by people with disabilities that have not been included under the existing classification codes.

***Recommendations***

- All assistive technology and devices for people with disabilities should be exempt from duty, brokerage fees and tax.

- The Canada Revenue Agency should create a registry of people who receive the disability tax credit and use that to approve duty-free status related to each person with disabilities.

- Separate commodity classification codes for assistive technology should be created by Statistics Canada following significant, participatory discussions with the self-representational disability community.

**Indirect Impacts of Trade Policy**

While trade in assistive devices illustrates the direct ways trade policies shape the lives of women with disabilities, several indirect effects are very important. For women with disabilities, the increased pharmaceutical prices related to Canada's entry in international trade agreements, together with the move to increasing privatization of health services, have both had significant impacts.

As significant users of pharmaceuticals, many women with disabilities face enormous monthly costs to cover medications. Many rely on public programs, including provincial social assistance, to cover these costs. But eligibility for these programs, in most provinces, is limited to those who are unable to work. As a result, women with disabilities who face high drug costs must either remain out of the labour force and have the public support for their pharmaceuticals, or go into the work force and become part of the "working poor" — using a high proportion of their income to pay their drug costs. This lack of support for medication costs provides a disincentive to work for many women with disabilities, and reinforces the idea that they cannot be productive members of Canadian society, even though many would choose to work if they had the appropriate supports.

Uncertainty about the status of public health services also has an impact on women with disabilities. For most of the women we spoke with, private health services were not yet a significant part of their lives, but they worried about what would happen if they began to lose some of the pieces of the health care system that currently provide significant support. The future possibility of privatized health care, coupled with an increased interest by people with disabilities in managing their own care, leaves women with disabilities more vulnerable to market forces in obtaining their care, and may undermine or further reduce public programs.

As a result of these concerns, women with disabilities identified several areas for further policy work. In developing trade policies, Canada needs to recognize the lack of access

issues created by the disparity in costs in health products between Canada and the United States, and create an appropriate mechanism to address this variation for people with disabilities who require these products.

Foreign Affairs Canada and International Trade Canada should ensure that, within existing and developing trade policies, common accessibility standards (including the provision of interpreters in emergency health care settings) that support existing national legislation are implemented. They should also ensure that international trade agreements, both those existing and those still to be implemented, do not disrupt access to publicly funded home care.

**Information about Trade for Entrepreneurs**

Women with disabilities generally knew little about trade and how it affected their lives. Some were aware of training that had taken place earlier, but weren't sure if it was still available. Several mentioned networks of entrepreneurs with disabilities in their own region, but none mentioned the Canadian Trade Commissioner Service's Businesswomen in Trade program.

Women entrepreneurs with disabilities felt they had little information about importing and exporting or undertaking work in the United States. They faced additional barriers as a result of their disabilities. Ethno-racial women had even further challenges associated with obtaining relevant information in a language they understood. As a result, many women with disabilities failed to see themselves as engaged or able to speak authoritatively about trade issues and the impact on their lives. Even as entrepreneurs, they felt they did not have enough information or appropriate access to be able to engage successfully in international trade.

***Recommendations***

- Foreign Affairs Canada and International Trade Canada should undertake a systematic analysis of all their trade policies using a disability lens to identify the challenges and opportunities for women and men with disabilities.

- Foreign Affairs Canada, International Trade Canada and private industry should develop and advertise a Web site about international trade policies and their impact on women and men with disabilities. Information should be available in multiple formats.

- The CCRA, other federal agencies, non-profit organizations and private industry should provide workshops on customs regulations associated with importing goods and services, and how to complete the necessary paperwork.

- The CCRA should develop a user-friendly, accessible Web site with relevant customs information for entrepreneurs, including a list of telephone/teletypewriter numbers to call for clarifications or questions.

- The Canadian Trade Commissioner Service's Businesswomen in Trade section should provide and include in its Web site specific information about access and inclusion issues for women entrepreneurs with disabilities who want to engage in trade.

Trade is about people and making it possible for people to live their lives. When we forget that, we create trade policies and practices that adversely affect the lives of individuals and, in the case of women with disabilities, reinforce existing marginalization and reduce their capacity to contribute to the Canadian economy and society.

**Olena Hankivsky**
**Associate Professor, Department of Political Science, Simon Fraser University**
**Marina Morrow, Research Associate, BC Centre of Excellence for Women's Health**

Our project began with the observation that there has been no gendered analysis of how existing home care policies, and the funding and delivery models of home care interface with trade agreements. In our research, we were concerned with the consequences of trade liberalization for Canadian women in the specific health sector of home care. We chose home care, because it falls outside of the protection of the *Canada Health Act* and has been identified as one of the health care service areas that is most vulnerable to the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the General Agreement on Trade in Services (GATS). As well, most formal and informal caregivers are women and, thus, changes to the home care sector are particularly relevant both to women as workers and recipients of care.

In our research, we argue that sustaining current services or expanding the Canadian public health care system to include home care has become more challenging under the terms of trade agreements. For-profit models are increasingly used in the delivery of home care services and this privatization makes home care more vulnerable to the terms of trade agreements. Privatization is of particular concern to women, because of the documented negative impact it has on both the delivery of care and the erosion of labour standards in the health care system. For example, women constitute 80 percent of primary health caregivers in both the formal and informal sector, women use the health care system more than men and women are overly representative among the poor. Additionally women, especially racialized women, are more highly concentrated in low-paying jobs that do not offer additional health benefits. Any type of change that alters access to health care services, in particular home care, is therefore especially significant for Canadian women.

In our research, we also reviewed the application of gender mainstreaming and gender-based analysis to the domain of trade agreements and more generally as a key tool for ensuring gender equity in policy. In the first instance, we found that there has been little recognition within governments that globalization and trade agreements are women's issues even though they are implemented within the context of existing social inequalities both nationally and internationally. Further, despite federal and international commitments to women's equality and the application of gender-based analysis to policy decision making, in practice gender-based analysis is not systematically applied or evaluated in the trade domain. No large-scale studies of this nature have ever been done in Canada or elsewhere. In 1999, Health Canada (International Affairs Directorate) began to work closely with the Department of Foreign

Affairs and International Trade (DFAIT) on trade issues and health. Their partnership has been singled out by the World Health Organization and World Trade Organization as a model for policy co-ordination between trade and health to achieve national goals. Even though the goal of this collaboration is to ensure the trade negotiating positions reflect domestic policy priorities and objectives, a gender-based analysis does not inform these consultations and resultant decisions.

In the second instance, we found gender-based analysis lacking in its ability to capture fully the complex effects of trade agreements on a range of diverse women's health and lives. A key outcome of our research has been to argue both for the need to revisit the conceptualization of gender mainstreaming/gender-based analysis as well as to continue to argue that governments and international bodies have a key role to play in ensuring that the differential impact of trade agreements on women and men is assessed, especially over the long term.

Our research examined the home care delivery structures in two Canadian provinces (British Columbia and Ontario) to better understand their vulnerability under the current terms of trade agreements and the degree to which trade agreements pose a danger to home care in the future.

- We undertook a comprehensive literature review on globalization, trade agreements, gender and health was undertaken. An annotated bibliography is included in our report.

- Key informant interviews were completed with 27 individuals in Canada, the United States and Europe, and included representatives from international organizations such as WHO, UNIFEM, the OECD, the Initiative for Policy Dialogue at Columbia University as well as interviews with Canadian experts and Canadian trade and health policy officials in Health Canada and DFAIT.

- We used the following questions to consider the actual and potential gendered dimensions of NAFTA and GATS for women's health and for women workers in the home care sector.
    - What are the health and gender relevant aspects of the trade agreement? Which aspects are relevant to the home care sector specifically?
    - What are the gender-relevant aspects of implementation or enforcement of the trade agreement with respect to the home care sector?
    - What might the effects be on women's health and women's labour in the home care sector and on women's equality?

**Findings Re: Home Care**

Both agreements contain specific reservations and exemptions intended to protect Canada's health care system. However, the wording does not adequately take into account Canada's mixed public-private system or indeed, the area of home care in which there is a substantive presence of private not-for-profit and for-profit companies operating in competition or on a commercial basis. As a result, it may be concluded that home care is subject to both

agreements, but what is the likelihood that Canada will face a trade challenge if policy changes to home care are attempted?

To make this assessment, it must first be established whether home care is economically significant for private foreign investors. Industry Canada has suggested that home care is an "area of strength" for attracting foreign investors, particularly because there are an increasing number of affluent, older citizens with chronic health conditions. The health maintenance organization (HMO) industry of the United States has also shown interest in Canada. Home care, in particular chronic illness management, could be lucrative enough to be included in this industry's basket of health services.

That said, as our recommendations highlight, policy changes may still be possible and trade challenges may be manageable under the following conditions.

- The trade agreement language is clarified especially with respect to what is considered a "service for a public purpose" and "governmental authority." Indeed, wording in the agreements is very broad and does not necessarily respond to the public-private composition of the Canadian health care system.

- The Canadian government safeguards all services in the public sector. One way of doing this with respect to GATS is to reinterpret or amend GATS Article I.3 to allow governments to exclude what they want to strengthen the public system (modelled after the security clause in GATS- Article 14). With respect to NAFTA, Annex II must be interpreted to include all public services regardless of whether they are publicly or privately delivered/financed.

- Protect the *Canada Health Act*.

- Make a clear and consistent declaration of what is subject to international trade agreements and what is protected.

- Change the current protection of our health care system that is achieved via exceptions and reservations in NAFTA and GATS and make it an explicit part of the rules of the agreements. This type of change is important, because the apparent hierarchy of rules over exceptions may place Canada in the position of being reactive rather than proactive in terms of protecting the current health care system.

Even if measures are taken, Canada's policy flexibility has decreased in health, and in particular home care, as a result of both NAFTA and GATS. And, as our report demonstrated, the potential effects of changes to home care, especially in the direction of more privatization, would be experienced differently across the Canadian population. Gender inequalities would be particularly acute for Canadian women who are the majority of the unpaid and paid caregivers, and who would most benefit from home care reform and more publicly funded home care services. Out report shows the need for a systematic gender-based analysis to inform policy decision making in the area of trade agreements and the Canadian health care system.

In the trade sector, gender mainstreaming entails both equal consideration and participation of women and men in every aspect of trade ranging from policy and decision making to an examination of the actual effects of trade policies and agreements on both genders.

In terms of understanding the interface between trade agreements, gender and health, there is no established methodology in place. This is further complicated by the fact that there is widespread agreement that no single model or framework may be able to measure the impact of trade on men and women. A number of approaches and models can provide a starting place for working toward an effective framework for evaluating the effects of trade on gender: gender-based analysis, social impact analysis, sustainability impact assessments and legal/regulatory analysis.

**Analyzing the Impacts of Trade Agreements**

***Gender-Based Analysis***

Because a gender-based analysis is considered to be essential to any mainstreaming strategy, a number of organizations and gender specialists have started to develop frameworks and specific tools to assess the gendered impact of trade agreements.

In all the approaches and strategies thus far, there have been marked differences in how to engender trade policy. Strategies range from ensuring access and representation to social clauses engendering review mechanisms, such as trade policy reviews, and long-term capacity building via trade literacy initiatives. The central debate can be characterized as whether women should work collaboratively with trade bodies versus the position that the market-based values underlying trade agreements are incompatible with the values underlying a public sector.

Moreover, the absence of women's organizations and advocates in trade policy-making processes is a key obstacle to integrating a gendered perspective into official trade policy. Finally, there is a need to develop a critical approach to gender and trade that goes beyond the conventional gender mainstreaming phenomenon. Accordingly, it is important to consider approaches and analyses beyond those of more traditional gender-based analysis.

***Social Impact Analysis***

This type of analysis looks at the distributional impact of policy reforms on the well-being or welfare of different stakeholder groups. Feminists have criticized this methodology, because it has not examined social relations across and within nations, such as class, gender, race, that form the context in which trade policies are enacted.

With modifications to include gender, there are a number of reasons why a social impact analysis may be appropriate for trade policy analysis. It may be able to balance the importance of efficiency and growth with considerations of well-being, social justice and environmental sustainability. Because it also prioritizes the use of mixed methods, it levers the benefits of both qualitative and quantitative methods in developing a more complete analysis of the relationship between trade agreements and health. In the context of health, it leads to the examination of how the core values of equity, fairness and solidarity on which

the Canadian health care system is premised are affected by trade policy. It also allows the distributional effects of policy change on various population groups that are themselves gendered to be highlighted. This analysis also addresses the effects on the political, economic and social determinants of health and disease.

***Sustainability Impact Assessment***
A sustainability impact assessment is intended to ensure that trade liberalization contributes to equity, ecological efficiency, environmental protection, as well as growth. Although gender is included among the core sustainability indicators in this assessment, the overall lack of gender analysis has been noted.

***Legal/Regulatory Analysis***
It has been argued that the relationship between trade agreements and human rights needs to be closely interrogated. One way of doing this is through a legal/regulatory analysis. For this analysis to be effective, it must consider formal laws and regulations and practical factors that can undermine women's rights and opportunities. The Women's Edge Coalition has suggested that this type of analysis include a scoping exercise, a thematic approach and content/conflict analysis.

**Engendering Globalization**

As researchers have pointed out, there is a need for an integrated framework that promotes sustainable human development and enhances social policy that protects and promotes the advancement of women and men. It is important to highlight key theoretical and methodological challenges in working toward improved strategies.

***Theoretical Challenges***
Pay more attention to the strategies, techniques and tools of gender mainstreaming/gender-based analysis. Understanding of the concept needs to be clarified and the concept itself must better reflect developments in feminist theory that are raising important questions about gender and equality. For example, there is still great variation in the exact meaning of gender mainstreaming and gender-based analysis. Equality is a highly contested concept whose complexity is not always reflected in gender mainstreaming/gender-based analysis. Moreover, despite its rhetoric of attending to diversity, gender mainstreaming/gender-based analysis tends to predominantly consider differences between men and women, further obscuring the differences among and between women. The obvious problem is that women are not a single constituency with the same social and cultural backgrounds. Gender is interlocked with class, race, ethnicity and other structural relations that underpin a society's institutions and practices. And finally, strategies to integrate gender-based analysis at the national level in Canada can often obscure growing feminist critiques of economic globalization and developments in transnational feminist theory.

***Methodological Challenges***
A number of methodological challenges need to be overcome for a general framework of analysis to be developed.

- Examine trade in the context of all other macro-level policies.

- Isolate trade policies from other policies that have gender implications and negatively impact on women.
- Assess the implications of trade agreements still under negotiation and whose effects are not yet fully realized.
- Resolve methodological and statistical inconsistencies in analyses that both favour and critique trade expansion.
- Examine the relationship between trade and gender but also between gender inequalities and trade issues.
- Pay sufficient attention to the diversity *among* men and women.
- Involve appropriate stakeholders in the development of gender impact assessments.
- Develop appropriate measurement tools and indicators for different regions, countries and sectors.
- Address the lack of gender/sex-disaggregated data in sectors most affected by trade.
- Include non-market activities and the "caring" economy.
- Establish appropriate time horizons for assessment studies

**What Is Needed**

- Re-examine the mechanisms for trade policy making to ensure proper gender representation and participation.
- Consider where women and men are located when trade policies/agreements are being introduced. This should be grounded first in the understanding of existing gaps between women and men in regards to socio-economic indicators: ownership of property, access to land, and enrollment in school. In other words, one should consider where women and men are at the point of introduction of trade liberalization and changes in trade policies. Mechanisms should also be in place to measure gender effects of changes resulting from trade policies over time.

Finally, studies are needed that analyze the long-term gender effects of trade. Large-scale and comprehensive studies that attend to the myriad of theoretical and methodological challenges identified above will tell us more precisely about the social, political and economic effects of trade agreements on all women.

**LORI CURTIS**
**CANADA RESEARCH CHAIR IN HEALTH ECONOMICS AND TECHNOLOGY**
**DEPARTMENT OF ECONOMICS, UNIVERSITY OF WATERLOO**

Canada's participation in multilateral trade agreements, such as the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and the General Agreement on Trade in Services (GATS), has raised questions regarding the potential effects of such agreements on social policy in Canada. In particular, there are concerns over the future of the Canadian health care system.

## The Canadian Health Care Sector

- Canada has *public financing* of health care but has always had some *private provision* of at least some services.
- The push toward balanced budgets has tightened public health expenditures.
- Many provinces are moving toward increased privatization to lower financial responsibilities.
- Some provinces (Alberta, Ontario, Quebec and Nova Scotia) allow private clinics that perform lucrative, high-volume, low-risk diagnostic and therapeutic services.
- Alberta's Bill C11 (2000) allows private for-profit health institutions to receive public funds for providing certain services.
- There is a very real possibility of a two-tier health-care system: those who are able to pay will be served first, and those with less ability to pay will be forced to wait and/or receive a lower standard of care.
- An additional fear is that these changes will lead to the incursion of international trade tribunals into Canadian domestic health policy.

## Trade Agreements

- The General Agreement in Trade in Services (GATS) and the North American Free Trade Agreement (NAFTA) clearly do not require that the Canadian health sector be opened to foreign participation. They do, however, allow foreign participation once a sector has been opened to competition.
- Compensation awards could make it very costly to close a sector once foreign investment has entered it. The effect of individual provincial actions is unclear at this time.

**Hospital Sector**

- If private hospitals are allowed to operate alongside the public sector, then hospitals may no longer be exempt, implying that a foreign hospital administration or company could run a hospital, for profit, in Canada.

- It is also argued that not-for-profit provision of health services could open the market to the agreements if it involves competition, or even if there is room for profit.

- Profit maximization in private health care may lead to unnecessary or questionable treatments.

- Studies indicate private for-profit hospital ownership results in a significantly higher risk of mortality.

- In terms of expenditure-to-health outcomes, countries with public health care do better.

- The United States (only industrial country without public health care) has the highest spending as a percentage of GDP and some of the poorest outcomes.

- The move to a private for-profit system is likely to result in higher spending and worse health outcomes.

**Health Insurance**

- Health insurance is considered part of the financial services sector, not the health services sector, so it falls under NAFTA.

- Canada did not explicitly exclude medicare in either NAFTA or GATS. Instead, the Canadian government claims that medicare is a "statutory system of social security" and so is not part of the financial services sector. The problem with this argument is that it has not been tested, and is a matter of interpretation.

- Any expansion of medicare (e.g., to cover home care or prescription drugs) would reduce the private health insurance market, thus harming foreign-owned insurers. If this is considered expropriation, these insurers could then be entitled to seek compensation. The term "expropriation" has not been clearly defined, so it is not evident that this would be the result. The rules do not prevent such expropriation in any event. However, the need to compensate American insurers would make the expansion of medicare a costly proposition.

**Implications for Canadian Women**

- Women use the health system more than men, so they would be more affected by reduced service or worse outcomes.

- Women are overly represented among the poor, making up 70 percent of all people living in poverty. Those living in poverty have worse health outcomes, so a move to a private for-profit health care system would have the most adverse effects on women.

- Studies find that women fare worse in the job market than men. Younger women are particularly at risk. Women have a greater tendency to be marginal, lower paid workers.

- Women are likely to bear a disproportionately large share of any job or income losses due to trade, and younger and lower-paid women would be affected the most.

**Canadian Data**

- Health Information: 1986 General Social Survey; 1998 National Population Health Survey.

- Expenditure Information: 1986 Family Expenditure Survey; 1998 Survey of Household Spending.

- All are nationally representative Statistics Canada surveys.

- Given trade agreements, we examine the possible effects on labour, health and health care.

- We present health outcomes by occupation (present industrial and service sectors).

- The commercialization and privatization of hospital and clinic services may bring some aspects of the Canadian health care system into the reach of the trade agreements.

- Once services become commercialized, the safeguards inherent in NAFTA will fail. Purely public provision of a service is covered, but if the service is offered privately or involves competition, then the market can be opened to foreign investors.

**Conclusions**

- The wording of the trade agreements is sufficiently vague that only a trade tribunal will be able to decide this matter for certain. But at that point, it may be too late to protect the public nature of the Canadian health care system.

- The extension of public health insurance to cover additional services, such as pharmacare or home care may become more difficult, because of the expropriation and compensation requirements in NAFTA. If the expansion of medicare results in a reduction of the private insurance market, U.S.-based insurance firms might be successful in filing an expensive claim for compensation from the Canadian government.

- Canadian women, particularly those with low incomes and those working in the service sector, are at risk of adverse changes in the Canadian health care system.

- Married females working in the industry, service or health sectors had worse health status than married males in those sectors in 1998.

- Compared to 1986, in 1998 the health status of most married individuals had improved.
- Those who were unemployed, service-sector workers, and secretarial workers had the poorest health across both years.
- For unmarried individuals, in general, males reported better health status in 1998 than in 1986. But for many groups of females, health status declined over that period.
- A high proportion of individuals reported having health and drug insurance. For both married and unmarried individuals, female industry and service-sector workers had the lowest rates of coverage, as well as those reporting no occupation.
- The proportion of income spent on health increases with age and decreases with income.

**Policy Suggestions**

- Prevent hospital and clinic services from being privatized. It is too risky to allow for profit private clinics to operate, given that it is still not certain whether this action will bring all the Canadian health care system into the reach of Canada's trade agreements.
- Canada did not explicitly exclude medicare in either NAFTA or GATS, but Canada should make an effort to exempt medicare from these and any future agreements. This would allow the Canadian government to expand medicare at will (to cover pharmacare and home care, for example) to improve the health of Canadians, without the need for a costly compensation claim from U.S. insurers. Such an expansion of medicare would be most beneficial to those without supplemental health insurance, who tend to be women.
- It is of the utmost importance that Canadians most at risk from being hurt by free trade are protected by the government. Both women and men working in the service sector or in the industrial sector, those without jobs, and those with low incomes are most likely to be harmed. These individuals must be protected. It is essential that the government consider this segment of society before agreeing to further trade agreements, and impose policies that will help this group of Canadians.

**LUCIE LAMARCHE**
**PROFESSOR, DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

In Canada, employment equity measures are defined and perceived as necessary for promotion of the right to equality in the workplace for Canadian women and three other groups designated by the Act, namely members of visible minorities, persons with disabilities and Aboriginal peoples. Although the *Employment Equity Act* was implemented nearly 20 years ago, recent assessments of the Act confirm that few stakeholders take the importance of these measures seriously. The same can be said of the Federal Contractors Program (FCP), which requires that, for certain government procurement contracts, Canadian contractors (or

contractors established in Canada) implement employment equity plans in their business. In general, these programs must be improved if the desired objectives are to be attained.

The recent and explosive development of liberalization of commercial exchange, and trade agreements, has given rise to persistent criticism that they adversely affect the sovereign capacity of nations to regulate social spaces and the public interest, based on each nation's own values. Legislation, like trade, is becoming globalized. It also has been shown that the liberalization of commercial exchange and the opening of goods and services markets to international competition are phenomena that involve more than just good news with regard to the employment of women and the general quality of their living conditions. Thus, "globalization" was based heavily on the increased exploitation of female workers and labour, whether visible or invisible.

However, beyond these assertions and studies, it is rare to find research aimed in particular at exploring the effects of trade agreements on a specific regulatory measure intended to promote the right of Canadian women to equality. Our case study ventures to do so, analytically and without bias. Though it is intended to be taken primarily for what it reveals, it can also be received as methodological input regarding the effects of trade agreements on the capacity of nations to intervene in national social spaces.

This case study focusses on the federal model of employment equity, which is intended for employed women, among other people. The study excludes pay equity, examining it only as part of the application of the *Employment Equity Act* in the private sector, or as part of bidding on public procurement from the federal government. The study asks whether, in the particular case of employment equality, we can corroborate the assertion that the commitments made by Canada in accordance with various agreements would adversely affect the country's short-term or medium-term capacity to maintain national measures for promoting employment equality for Canadian women. For reasons explained herein, the study addresses this question by focusing on two World Trade Organization (WTO) agreements signed by Canada: the General Agreement on Trade in Services (GATS) and the Agreement on Government Procurement (AGP). It also pays particular attention to the North American Free Trade Agreement (NAFTA), in particular Chapter 11 (investments).

The study is divided into three parts. The first part takes stock of employment equity in Canada and the objective need to improve this model. The second part focusses on analyzing GATS and the AGP, in light of the following hypothesis: Do these agreements prevent Canada from improving employment equity measures? Conclusions and recommendations, which are briefly outlined below, comprise the third part.

The trade agreements examined do not directly impair the Government of Canada's ability to maintain, improve or develop the scope of employment equity measures, whether legislated (businesses subject directly to the *Employment Equity Act*) or non-legislated (Federal Contractors Program). On the contrary, these agreements require an unequalled transparency and rigour from Canada in managing these programs which, in their current state, present deficiencies in the standards they establish. As long as the businesses involved are under foreign control, even though they are operating in Canada, we can assert that GATS and the

AGP have "raised the stakes." Thus, the increased transparency in employment equity measures that has been imposed on businesses operating in Canada indirectly constitutes an obstacle to Canada's capacity to take action in favour of employment equity.

The ensuing question is therefore twofold: First, to what point can the employment equity model, described as a complex model of gender equality, measure up in everyday use to the requirements of trade agreements, which guarantee foreign investor-employers near complete predictability of trade terms? Second, it remains to be determined whether the government is also willing to face this new challenge posed to domestic regulation by trade agreements or whether, as some claim, the government is incapable of doing so, struck as it is by "political" opposition to progress that dictates the atmosphere and ideology of the liberalization of exchange?

The question is difficult to answer because, to date, there has been an almost complete lack of dialogue between the parties concerned. This is why many of our recommendations relate vitally to the gender-based analysis of trade policies and the conditions for creating a useful dialogue between Canadian women and the state with regard to international trade and national mechanisms for establishing trade policies in Canada. On the one hand, the case study reveals an "everyday international trade" that requires Canadian women to become familiar with the technical requirements of this new reality. On the other hand, it reveals that the state's affirmative duty to work to promote human rights and women's equality rights means that it must ensure that Canadian women understand international trade and that its impact on their rights be assessed. Along these lines, it is also fitting to review the impact of the methodology of a gender-based analysis on international trade, because trade is not like other government competencies: it is cross-sectoral and does not involve merely a single department or agency.

Of course, our conclusions and recommendations also relate to the federal government itself. It must take every opportunity to assert before international trade institutions the legitimacy of Canadian employment equity measures, in order to retain them.

Last, our recommendations embrace the question of improvements from which legislated and non-legislated employment equity programs in Canada could quickly benefit. Never before has this issue been considered on the basis of the new parameters set out by Canada's international trade commitments. At the very most, the mood of businesses that are subject to the *Employment Equity Act* has come into focus. But who are these businesses? Are they fully Canadian? Or are they foreign, though established in Canada? Do they hold special rights due to their investor status in Canada? What effect can such a status have on the conditions for dialogue between the institutions that are responsible for implementing employment equity in Canada and these businesses? Sooner or later, a distinction must be made between the desired changes to employment equity measures and the status of the various Canadian employers concerned. Does the government want this? Does it have a choice? How can the demand for employment equity be harmonized with the "rights" of foreign companies that hire in Canada? Our recommendations are intended to counter the presumed indifference of the decision makers on this issue.

To conclude, Canada has very few representative associations for women interested in the "technical" issue of the link between trade agreements ratified by Canada, the commitments made in this regard, and the integrity of national policies intended to promote the rights of Canadian women. This case study does not pass judgment on the larger issue of the negative impact of trade agreements on the human rights of women. However, we believe that it does show the representative associations for Canadian women should adapt their analysis of these policies to new parameters induced by the trade agreements that bind Canada in one way or another. To do so, they will need all the support (education, awareness, dialogue and gender-based analysis) that the Government of Canada can grant. Indeed, this is the government's proactive responsibility under its international human rights commitments.

**CONNIE DEITER**
**LECTURER, JOURNALIST, AUTHOR**
**DARLENE RUDE**
**GENDER ANALYST**

Our report contributes to the discussion of women and trade agreements by making the connections between First Nations women, forestry and free trade. It includes a literature review divided into the following subject areas: gender and Aboriginal women, traditional roles, the fur trade, Aboriginal title and rights, and free trade and logging in First Nations communities.

Aboriginal women were once key players in early trade relationships on this continent; however, contact and colonization ultimately denigrated their traditional roles to exclude trade and market relationships. Recently, First Nations women, faced with modern-day impacts of logging and other applications of global trade, have reacted with activism and resistance. This report focusses on First Nations women in Western Canada who are taking the lead to advocate for Aboriginal title and rights, protect the environment and preserve the traditional lifestyle of their tribal group, sometimes at odds with the elected leadership in their own communities.

From the perspective of North America's Aboriginal people, globalization began hundreds of years ago. Exploration by Europeans and early trade with Aboriginal people eventually gave way to the harvest and export of natural resources — fur, gold and even buffalo bones. The Prairies, ploughed and planted with crops, established Canada as a key player in the international grain trade. More recent development includes damming northern lakes and rivers to supply hydro-electricity south of the border. Modern-day trade deals, such as the 1989 Canada–U.S. Free Trade Agreement, served to speed up the export of Canadian timber to the United States. Previously untraded resources like water are now eyed for inclusion in the Free Trade Area of the Americas, a massive deal intended to link the Americas into a giant trading zone.

Aboriginal people's early experiences with explorers, traders and colonists varied. Some, like the Beothuks in Newfoundland, were annihilated. Other groups, particularly in the Prairies, sought to ensure their own survival by signing treaties in exchange for specific rights and land set aside as reserves. In British Columbia, where land cession treaty agreements were

abandoned, Aboriginal people still struggle for recognition of Aboriginal title and rights, despite constitutional guarantees and favourable court decisions. The loss of lands and the traditional way of life, the impact of residential schools, the repressive measures of the *Indian Act* and racism against Aboriginal people continue to be felt in Canada today. It is against this backdrop — centuries of trade and ongoing, unresolved Aboriginal issues — that this discussion of Canadian First Nations women, forestry and free trade is set.

The report is written from a First Nations perspective that set the context of, and approach to, data collection. A First Nations research methodology was used to collect the words and stories of the 34 women interviewed on or near three reserves in British Columbia and Saskatchewan. Research assistants helped establish contact and bring women together in a comfortable and appropriate location. Sharing circles, rather than focus group discussions, more closely reflected First Nations values and practice, including offering tobacco to elders in exchange for information.

First Nations women are deeply concerned about the pace and manner in which trade in timber has been undertaken. Many rely on forests as their traditional home, providing both sustenance and spiritual connection. Clear-cut logging and other forms of economic development have wreaked environmental damage, directly impacting their lives and the activities that are central to their identity as First Nations people. The contamination of land and water, and the decline of trees, animals, fish and berries leave women in these communities worried for the future of their children and grandchildren.

Forestry initiatives controlled by Aboriginal people have not consistently included the voices of women. Sidelined in resource management decisions, they are uncertain about how their communities are benefiting. Women in the interior of British Columbia have organized to resist the economic development that is springing up on their traditional lands without their input or consent.

The authors make the following recommendations regarding First Nations women and trade.

**Aboriginal Rights and Title**

- Recognition of Aboriginal title is needed as the underlying foundation to resolve natural resource and conservation concerns.

**Public Education and Awareness**

- Government and government institutions need to better understand and respect Aboriginal culture and spirituality.

- Develop an Aboriginal-led public education program and public school curriculum, as identified by the Royal Commission on Aboriginal Peoples (RCAP), to inform the Canadian population about the perspectives and issues of Aboriginal people, regarding their world views, histories, land and resource rights, and other contemporary concerns.

- Government officials, including cabinet ministers, should be required to spend time in First Nations communities to deepen their understanding of people and issues.

- During training of Royal Canadian Mounted Police, give information on Aboriginal title and the criminalization of First Nation peaceful and legal protests.

**Women in Leadership**

- Take measures to improve accountability within band leadership and the inclusion of women in positions of leadership.

**Natural Resource Management**

- Take decisive and urgent action toward the full implementation of the RCAP recommendations regarding lands and forestry.
  - The provinces and territories should improve Aboriginal access to forest resources on Crown land.
  - Aboriginal people should have the right of first refusal on unallocated Crown timber close to reserves or Aboriginal communities.
  - The federal government should promote Aboriginal involvement in forest management and planning.
  - Provinces should encourage partnerships and joint ventures between large timber licence holders and Aboriginal firms.
  - Halt clear-cut logging and the use of more ecologically sound and sustainable systems of timber harvest, such as ecosystem-based planning and management.
  - Adopt mutually acceptable co-management forestry and environmental agreements between First Nations people and governments, based on First Nations values and beliefs.
  - Conduct full and meaningful consultations with entire communities of First Nations people, as opposed to just the chief and council, on natural resources issues.
  - Include human beings as part of an ecosystem and include traditional ecological knowledge in environmental impact assessments. These assessments should include a full gender analysis.
  - Require greater public transparency by forestry companies, including immediate and long-term logging plans in provincial and federal legislation.

**Trade Agreements**

- First Nations men and women should be part of the political negotiations on softwood lumber and future timber export processes.

- Future trade agreements must include gender clauses and reflect all values, including environmental concerns and First Nations values. Existing clauses dealing with First Nations people must be activated and respected.

## POLICY DISCUSSANTS' REMARKS

**PAUL HENRY, TRADE POLICY ADVISOR**
**ECONOMIC POLICY AND PROGRAMS DIVISION, SELECTION BRANCH**
**CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA**

Looking at international trade and investment from a gender perspective is a laudable endeavour, but it's also pioneering and important work. It's pioneering because there are still lots of people to convince about its usefulness. One reason it's important is because trade agreement negotiators don't usually think about the impact of the specific rights and obligations in such agreements on the women and men who are engaged in trade in goods and services or investment activities. The analysis, if at all in depth, revolves around determining trade or investment barriers that might be eliminated or reduced through negotiations or adopting provisions from other models that respond to the concerns of key stakeholders. Trade negotiators may, now and then, study the general impacts of the rights and obligations in trade agreements, but most usually don't make any gender distinctions.

We need more research-based or research-informed policy and many of the presentations today promote that idea. Gender-based analysis also needs to inform international trade negotiations more. But what's the impact of this workshop and these presentations? Status of Women Canada has succeeded to some extent in "getting out the vote." Certainly key people, interested and committed people, from universities, non-governmental organizations, business and some government departments are here. However, as I look around this room, unfortunately I don't see many trade policy officials: those who are actually developing Canada's trade policies or negotiating provisions in international trade agreements. Why? Maybe they're just not interested. Or perhaps they didn't have the time to come, because of other pressing matters. Or perhaps their directors or director-generals didn't ask them to attend and provide a brief report. And that's too bad. There's also probably a fatigue factor operating: not just from the plethora of international trade agreements being explored or negotiated, but also from the various "trade and" agendas cropping up (e.g., trade and labour standards or trade and environment). So today we've got to be careful about just talking to the converted and work even harder to get the message and the results of these studies out to those unable to be here.

The organizers of this seminar need not be discouraged. In government circles and in other areas besides gender and trade, there is an ongoing problem: it's a gulf between officials doing research and officials in operations. In some ways, these two groups are worlds part. There's a need to bring them together through more dialogue, mutual understanding and research design. The challenge for researchers in government or elsewhere is to make their studies relevant and useful. It's even harder when those one wants to help or influence avoid attending.

Another issue is how to apply gender-based analysis to international trade policy development or negotiations. Florence Ievers exhorts trade negotiators to keep gender-based analysis in mind. But it's not just necessary to get trade policy officials thinking more about gender-based

analysis. We've got to move them to apply it to produce useful results. And what's missing for those few trade officials who are interested in gender-based analysis is a convenient method. It's enough of a leap to start thinking in gender-based analysis terms. But it's even harder to apply this analysis to specific instances. Those trade officials working on the environmental impact of trade agreements are similarly "blessed." Just ask them how time consuming and difficult the task has been to learn about environmental impact assessments and then apply that to international trade agreements. Several of the presentations today provide a good basis, but what's needed more are applications. Trade policy and gender-based analysis experts need to work more closely on specific projects. This methodology could also be refined or improved for others along the way. Better, more relevant, research will result from more collaboration between gender-based analysis researchers and trade policy experts.

Research on gender and trade need not just focus on trade agreements, because they are only the tip of the iceberg. Trade agreements don't have all the answers. More relevant explanations are often found in either the general national rules governing international trade and investment or in domestic economic factors. For example, in searching for reasons for increases or decreases in the flow or stocks of certain foreign workers, whether female or male, too much attention can be paid to the temporary entry provisions of various international trade agreements (such as Chapter 16 of NAFTA), without sufficient understanding of their relationship with Canada's general rules on temporary entry. In one presentation, there's a case study that suggests, for instance, that the trade agreement had no particular effect on the bilateral mobility changes of nurses. Other explanations, including provincial government funding, were relevant. That's because the NAFTA temporary entry provisions either match or are exceptions to Canada's general provisions in the *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA) and its regulations, and because many of the IRPA's provisions or procedures affect North American labour mobility more significantly. Research on labour mobility impacts, not just research applying gender-based analysis, it needs to focus beyond trade agreements and include general provisions for explanations.

One presentation today cited the lack of statistics to support gender-based analysis. But that's really to say that such statistics are just not readily available. It will take some time and effort — maybe even some money — to get them, but they are in the database. Gender-based analysis experts and trade policy officials could work together to tease them out of the system, as has been done successful for other research.

**ANNE ARGYRIS**
**A/DIRECTOR, INTERNATIONAL BUSINESS OPPORTUNITIES CENTRE**
**INTERNATIONAL TRADE CANADA**

I would like to thank Status of Women Canada for providing the opportunity to attend today's meeting and comment on the excellent papers presented. I extend sincere congratulations to the researchers for their dedication to the gender cause. I am also very impressed indeed with the ideas presented for future research. I commend you for the work you have done.

As we know, women-owned and women-led small businesses are the fastest growing firms in the fastest-growing sector of our economy. There is phenomenal potential here for exporter education, and for growing new exporters. This is the business I'm in, and thus my interest in today's event. We are all convinced that women's firms can occupy a greater place in Canada's export community.

I have been with Foreign Affairs and International Trade for over 20 years and, as a foreign service officer, have held various positions both in Ottawa and overseas. The departments are committed to small and medium-sized enterprises, our principal clients. In this respect, I have a career history of providing assistance to Canadian exporters in their pursuit of international markets and, in this respect, have also been involved in supporting the exporting efforts of businesswomen. I am by no means an expert in this area but do have some concrete examples of accomplishments.

I have managed projects to cataloque Canadian businesswomen and encourage them to register on our database so they can be found by our trade offices abroad and by the International Business Opportunities Centre. This way we would be able to send them applicable business opportunities. Our system is the virtual trade commissioner and we encourage businesswomen not registered to do so by going to <www.infoexport.gc.ca>.

While with the U.S. business relations division, I was involved in organizing a major event, the Canada-USA Businesswomen's Trade Summit in Toronto. The Summit was ground breaking in that it brought together Canadian and American women business owners who were interested in partnering to pursue international trade. The goal — more business for more women across the border and the focus — to bring new business to small and medium-sized enterprises, and increase cross-border trade. The event was very successful and unsurpassed in dimension. (Over 230 businesswomen delegates participated.). There was high-level participation and commercial deals were signed on the spot. The Minister for International Trade co-chaired the event with the U.S. Secretary of Commerce and the U.S. Adminstrator for Small Business. The Minister of Industry and Minister for Status of Women also participated.

The Summit was the result of a series of initiatives championed by the then Minister for International Trade which began in the late 1990s and included the launch of the Canadian Women's International Business Initiative; the first-ever Women's Trade Mission to Washington, DC.; the Women's Trade Mission to Los Angles; the launch of the first report on Canadian Women exporters, *Beyond Borders: Canadian Businesswomen in International Trade* and the launch of the Canadian Businesswomen in Trade Web site.

The Trade Research Coalition in which I took part produced the Beyond Borders report and was established during a successful Canadian businesswomen's trade mission to Washington. For the first time, particular attention was placed on the unique challenges faced by women owners of export-oriented small and medium-sized enterprises. The report addressed issues that confront women business owners who are actively exporting or planning to engage in global trade. It summarized findings of the most extensive

Canadian study on women exporters. It was only a first step, yet a major leap forward in our understanding of women in the international marketplace.

The export sector has grown dramatically in recent years, offering enormous opportunity for the expansion of Canadian businesses and job growth. Even today, exports account for 40 percent of the Canadian GDP. The number of women-owned businesses continues to increase rapidly. These businesses offer a promising opportunity to increase Canadian export activity. Industry Canada reports that the start-up rate of women-owned businesses is twice that of men, and one third of self-employed Canadians in 1996 were women, compared to 19 percent 20 years before.

***Mixed Views on Export Support Services***

I was able to look further at what women exporters needed and created a CD-ROM of one of our key programs, New Exporters to Border States or NEBS, which takes non-exporting small and medium-sized enterprises across the border and provides important information on customs, distribution, warehousing, agents and various aspects of exporting so businesswomen who were unable to get away on a NEBS trip could still access all the information from their PC.

These were all ground-breaking areas. What I mean to say by all of this is basically much work remains to be done. The papers presented today are an inspiration to us to continue our work and an important message to move into the areas they touched on such as women with disabilities, considering gender in Canada's trade policy, gender analysis in home care policies. Their message is clear. I also note the recommendations to establish committees and advisory boards to focus on these areas. I must mention that one of the members of the Minister's SME Advisory Board is a woman with disabilities. In conclusion, I encourage you to continue your advocacy of these issues so the momentum is not lost.

**LUCIE BAZINET**
**AMERICAS BRANCH**
**CANADIAN INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY**

I speak from the perspective of a development agency whose mandate is poverty reduction and which has long recognized the centrality of supporting gender equality and women's empowerment as an issue of human rights and because progress in these areas is essential to poverty reduction.

Why does CIDA concern itself with trade and more specifically with gender and trade, and what is the relevance for a development agency such as CIDA of the studies described by the panellists?

As a development agency, CIDA cannot ignore a process like trade liberalization given the impact it is having and could have for transforming our own and our partner countries' realities. This impact is both potentially good and bad and will, of course, affect women and men differently given that the starting points for each are generally different. Policy

coherence between our objectives of poverty reduction, gender equality and trade requires us to understand this process.

In this context, the studies described here today are important in that they add to the growing body of research and information about the relationship between gender equality and the economy, including in the area of trade. The studies help us understand the potential differential impact on women and men in specific sectors and on specific groups, providing useful information to policy makers to ensure some groups are not affected disproportionately. They identify strategies and changes to policies to ensure these groups can benefit. There is much commonality between the findings of these studies and those of other studies carried out in the Americas region. The studies show the usefulness of gender-based analysis for reconciling public policies and programs in the areas of health care and employment equity policies with policies of trade liberalization. The labour mobility study demonstrates that women do not automatically benefit from greater trade liberalization; barriers prevent them from taking up opportunities. The study also demonstrates the need for, and inadequacy of, existing sex-disaggregated data in Canada.

In the Americas, CIDA works to build the capacity of both public and civil society actors involved in trade policy development. Our partners include the Inter-American Development Bank, the UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean, and the Organization of American States among others. Within this work, we stress the need to increase capacity to carry out gender-based analysis as part of the policy-making process. We have developed a tool on gender equality in trade-related, capacity-building projects and will support the development of other tools in the future. We hope to use these tools to build our partners' understanding of gender-based analysis in trade policy development. One project we have supported is the creation of a course on gender and trade within the University of West Indies Masters of International Trade program. The studies described here today will add to the knowledge base on the differential impact of trade policies on women and men, and on strategies to address these. They will be of great interest to our partners.

## MAINSTREAMING GENDER IN MULTINATIONAL TRADE ORGANIZATIONS: CHALLENGES AND OPPORTUNITIES

### OPENING REMARKS
### ZEYNEP KARMAN

We continue our discussion with a special focus: challenges and opportunities of integrating gender into multilateral trade organizations. Many of you today who are working in the international field and representing Canadian interests in different international organizations know about the challenges of implementing Canadian international commitments.

As Florence mentioned this morning, Status of Women Canada has taken the lead in promoting gender equality and integrating gender perspective in different multinational organizations, such as the Asia-Pacific Economic Co-operation, the Organization of American States, the Organization for Economic Co-operation and Development and the Commonwealth.

In my previous experience as Director of the International Branch at Status of Women Canada over four years, I had the opportunity to take up some of those challenges and take part in gender mainstreaming initiatives. It certainly helps when you have colleagues from other government departments working with you.

Perhaps one of the biggest challenges of all is for trade policy advisors and negotiators to translate Canadian international commitments to gender equality, that are clearly set out in international instruments, such as the *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women* and the Beijing Platform for Action, into multinational trade agreements and organizations. But I will let our panelists, Charles LaSalle of International Trade Canada, Heather Gibb from the North-South Institute and Dana Peebles of Kartini International speak more about that. We also have Alan Bowman with us today. He is the Director of the Operations and Asia-Pacific Policy Division, International Trade, and he kindly accepted to answer some of your questions and provide comments at the discussion period.

### CHARLES LASALLE
### MULTILATERAL TRADE POLICY DIVISION, INTERNATIONAL TRADE CANADA

- Beijing Declaration and Platform for Action: "States seek to ensure that national policies related to international and regional trade agreements do not have an adverse impact on women's new and traditional economic activity." (Strategic objective F.1.165, 4th World Conference on Women)

- MDG Goal 3: "Promote gender equality and empower women." Indicator 11- Share of women in wage employment in the non-agricultural sector.

- Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women: "Abolish existing laws, regulations, customs and practices that discriminate against women." (Article 2)

These declarations and conventions are working.

- Female education levels have improved considerably. In 2000, the global gap in the number of girls compared to boys enrolled in primary education was five percentage points, compared to 16 points in 1975.

- Since 1970, average life expectancies for women have increased by 15 to 20 years in developing countries.

- Since the 1970s, women's labour force participation has risen an average of 15 percentage points in East Asian and Latin American countries. Between 1990 and 2002, 81 countries of 111 studied saw increases in the female share of non-agricultural employment.

- Some countries (Brazil, Chile, India, Jordan, Malaysia, the Philippines, South Africa, and Thailand among them) have revised their labour codes to establish more equal treatment of men and women in the labor force.

- Since Beijing, there has been some improvement in women's property and inheritance rights in several Latin American and Asian countries.

The World Bank is also paying more attention to gender and development.

- 1977: First Woman in Development Advisor Appointed.

- 1984: Operational Manual Statement 2.20 addresses the impact of Bank Assistance on Women as part of project appraisal process.

- 1986: A Full Women in Development Unit is created.

- 1990: An operational directive recommends that women's issues be considered in designing poverty reduction programs.

- 1994: Operational Policy 4.20 is issued: The World Bank establishes goals to reduce gender disparities/enhance participation of women.

- 1996: the External Gender Consultative Group is established.

- 1997: The Gender and Development Board (GDB) is established.

- 1998: The position of the head of the GDB raised from Chief to Director.

**Challenges: Mainstreaming Gender in the WTO?**

***Operations***

A Web search on "gender and mainstreaming" produced 16,573 documents. The Secretariat produces a single gender statistic: the number of male/female employees in 2004. Of the 601 employees that year, 298 were male and 303 female. Of the 27 positions at the director general, deputy director general and senior management level, 24 are male and two are female. On dispute panels, 147 are male, 12 are female.

**Challenges**

- Mandate: (set by members, consensus principle).
- Modus operandi: ("secretariat" mentality).
- International organisation dynamics: Key positions appointed.
- Internal dynamics: recruitment: post-graduate with 10 to 15 plus years of experience.
- The Geneva work environment: (spouses /partners?).

***Policy Orientation***

- Gender mainstreaming in trade policy at the WTO is at nascent level.
- The WTO sees no discrimination between men and women at the broad level – trade policy and economic integration at macro-economic level do not discriminate. But, there is concern that trade policy/economic integration may reinforce or magnify existing trends and structures.
- At the micro-economic level (e.g., distribution of men/women in the labour force) the impacts may differ. There are adjustment challenges. The textiles and apparel sectors provide an example where gender may be evident.

**Progress? Drawbacks?**

The Beijing +5 example suggests possible multinational lessons.

- Systematic reviews can play a critical role in raising awareness.
- The review/appraisal process adds "rigour"/may set out milestones.
- The lack of gender-disaggregated data persists. It has been a UN goal since the 1970s.
- Secretary-General Boutros Boutros-Ghali set internal UN gender targets in 1993 for 2000. These were not met.
- The role of knowledge networks.

- The participation of civil society in the process.
- Mainstreaming a gender perspective.
- The role of gender impact assessments.
- Ongoing research and analysis is required, both basic and applied.

**Possible Ways Forward**

- Adopt a gender mainstreaming strategy.
- Monitor implementation of the strategy.
- Use gender targets.
- Produce sex-disaggregated statistics.
- Support basic research and applied analytical work.
- Improve complementary linkages to other agencies.
- Investigate the possible role of gender impact assessments.
- Continue to support/invest in knowledge networks.
- Strengthen the voice and power of women to influence.
- Improve women's access to resources.

**HEATHER GIBB**
**NORTH-SOUTH INSTITUTE**

Twenty-one countries circling the Pacific Ocean are members of the Asia Pacific Economic Co-operation (APEC) forum. The APEC dual agenda — trade and investment liberalization and facilitation (the so-called TILF agenda), and economic and technical co-operation (ECOTECH) — is sometimes characterized as a north-south agenda, playing out in another arena the politics of the World Trade Organization (WTO). This two-track agenda presents some opportunities to bridge ideological divides between social and economic policy. The gender integration framework of APEC offers important tools to understand and address not only challenges of gender inequality in these policy arenas, but problems of systemic inequality that affect economic growth and development.

Gender equality advocates have expressly connected empowerment of women with improved economic and trade outcomes. Indeed, at their annual meetings, APEC

government leaders frequently draw attention to the "significant contribution of women" and the "need to eliminate gender inequalities in all aspects of social and economic life." In preparing my speaking notes for this panel, I wondered whether to characterize the state of gender integration in APEC as a cup that is half full, or half-empty; half full with opportunity, or half empty as a result of inertia?

**Gender Integration in APEC: A Retrospective**

In March 1996, with the support of the UNESCO Regional Office of Science and Technology in Jakarta, the Indonesian Institute of Science and the Canadian International Development Agency (CIDA), a small group of women scientists, physicians and engineers from Southeast Asia and four Canadians met to launch a network with expertise in the gender dimensions of trade, investment and development co-operation. Policy concerns identified at that meeting included:

- the brain drain of high-skill workers from developing countries and the de-skilling these workers experience when they are unable to practise their professional skills in host countries;
- the environmental and health impacts that accompany increasing production of toxic materials and hazardous waste products;
- "gender gaps" that persist in scientific training and skills upgrading in the context of globalization fuelled by rapid technological change;
- water, air and biodiversity, balancing environmental concerns, affluence and new trade rules;
- trade-related aspects of intellectual property rights, including patenting of seed varieties and patenting indigenous knowledge; the implications of costly, stricter intellectual property rights enforcement for dissemination of new technology, especially to poor people, the majority of whom are women; and
- health effects of trade liberalization, including occupational health, concerns about "commodification" of women and an increase in prostitution and child sex trade, the effects of HIV/AIDS.

Many of these issues are on the agenda of APEC and other organizations today, although they do not always include a gender perspective.

The Jakarta meeting was followed by meetings in Manila with the Department of Science and Technology and the National Council on the Role of Filipino Women which led, later that year, to the formation and inaugural meeting of the APEC Women Leaders Network (WLN), and a strong collaboration between advocates inside and outside government on gender issues that produced results: the APEC Leaders' Declaration that year was the first to call for recognition of the role of women in APEC. Since then, there have been a number of gender-related initiatives in APEC.

- Projects and gender integration strategies have been initiated in the Human Resources Development Working Group, Industrial Science and Technology Working Group, Small and Medium Enterprise Working Group and others. The WLN met with APEC ministers responsible for small and medium-size enterprises, and trade ministers to advocate for programs and policies to support women entrepreneurs and the micro and small business sector.

- Two Ministerial Meetings on Women (1998 and 2002) focussed on issues related to women in the economy, and gender and trade concerns.

- The *Framework for the Integration of Women*, a formal policy for gender integration in APEC, was developed in 1998-99. Plain language "guides" to gender analysis, collection and use of sex-disaggregated data and participation of women were developed and presented at workshops with most APEC committees and working groups.

**Assessing Progress**

In 2002, Status of Women Canada commissioned an evaluation as a contribution to the Second APEC Ministerial Meeting on Women. The review found that progress had been made in establishing the foundations for gender integration in APEC (developing institutional procedures and gender mainstreaming tools, awareness raising on gender in many APEC committees), and a number of promising initiatives by working groups were under consideration. Plans were underway to establish the Gender Focal Point Network (GFPN) for APEC to replace the Ad Hoc Advisory Group on Gender Integration (AGGI) that had been tasked with establishing APEC's gender framework. Proposed activities for the GFPN included an annual meeting to discuss APEC committee/working group ideas of what to do, training for gender focal points, and focusing work on priority issues so limited resources could be efficiently allocated. A Ministerial Meeting on Women every two to three years was to provide a platform for discussion of issues arising in APEC working groups and committees.

The challenges will be familiar to those tasked with moving gender mainstreaming beyond the realm of policy frameworks and awareness raising into implementation. The review found that success in gender integration in APEC was constrained by broader management considerations peculiar to the organization, including a very high level of turnover in key people, an expanding APEC agenda and cumbersome documentation supported by a very small secretariat. Heavy responsibilities assigned to committee and working group chairs meant that "gender" tended to be shunted aside as a secondary priority.

The gender focal point network was set up with a chair that is generally based in the women's affairs ministry in the APEC host country. This means the chair rotates annually, making continuity extremely difficult. The "gender" staff person at the Secretariat had no gender expertise and was assigned to several committees, with the result that "gender" received very little support. Few working groups identified gender focal points, leaving both process and substantive work to women's affairs ministries, which tend to be marginalized, poorly funded and over-stretched. (One objective of the APEC gender strategy, however,

was to build linkages between women's affairs machineries and trade, foreign affairs and economic development ministries.)

There have been some interesting gender-related activities in several APEC committees. Significantly, this work is moving into some non-traditional areas. For example:

- The Committee on Trade and Investment (CTI) recently completed a project, Supporting Potential Women Exporters, that made recommendations for CTI to better link its activities on trade-related capacity building and trade facilitation with the needs of small women-owned or -led businesses.

- The Agricultural Technical Cooperation (ACT) Working Group undertook the APEC Regional Study on Gender and Globalization in Agriculture.

- A GFPN initiative, The Economic Contributions of Women and Men in APEC Economies: The Need for Sex-disaggregated Data, has been collecting sex-disaggregated economic data for APEC members.

- The Trade Promotion Working Group conducted a seminar in 2003 and published a report, "Gender Analysis in Trade Promotion Organizations' Activities."

There seems to have been steady erosion in APEC's supporting infrastructure for gender integration, which five years ago, was quite vibrant. Organizational support for, and co-ordination, of gender integration in APEC has weakened substantially since the Ad Hoc Advisory Group on Gender Integration was disbanded. For example:

- In 2004, the GFPN met in September, too late in the APEC year to have any impact on that year's agenda. This year again, the GFPN convenes in September, a result of weak organization and last-minute planning that could continue to affect outcomes into 2006. There was no report by the GFPN to the March 2005 APEC Senior Officials Meeting. The APEC Women Leaders Network has also lost momentum.

- According to the original GFPN plan, a third meeting of APEC Ministers Responsible for Women should have been held in 2004 or 2005. While ministerial-level meetings may not always be the best use of resources, they do present an accountability mechanism for organizations. The planning horizon for a high-level meeting in 2006 is rapidly vanishing, however.

- There has been weak uptake on strategic opportunities to advance gender issues. The APEC Ministerial Declaration in November 2004 drew attention to the CTI project Supporting Potential Women Exporters and tasked APEC Senior Officials to report on the follow-up in APEC to project recommendations by the June 2005 meeting of APEC Trade Ministers. Disappointingly, the CTI report to the first Senior Officials Meeting this year only says the Committee will "consider the recommendations of the … study and see whether a short list can be implemented in 2005." The GFPN, which met with

CTI in September 2004 to discuss the project results, has yet to communicate any recommendations to CTI on potential priority areas for follow-up in 2005.

The Agricultural and Technical Cooperation Working Group study on "Gender and Globalization in Agriculture," focussing on Vietnam and Thailand, does not appear to have been disseminated.

The Trade Promotion Working Group has a project led by China on impact of the phase out of the Multi-Fibre Agreement. It is not clear at this point how gender dimensions are to be addressed, yet the fall-out of the ending of the Agreement has major implications for women workers in both developing and developed countries.

- Complementary initiatives on gender dimensions of the APEC agenda do not appear to inform each other or substantive discussions by related working groups or the GFPN. The ACT study, for example, helps fill a key gap in sectors addressed in the CTI women exporters project; the CTI project recommendations on promoting women's micro and small businesses should be discussed by the APEC SME Working Group and national ministries responsible for promoting the small and medium-sized enterprises sector.

- In addition, APEC's work on gender and trade-related areas does not appear to be communicated in any systematic way to other multilateral or regional organizations that are interested in developing expertise in these areas.

Governments are accountable for their gender equality policies and commitments as well as trade and investment obligations, but accountability for APEC's gender policy appears to be weak. Here the initiative of the private sector advisory body to APEC, the APEC Business Advisory Council (ABAC) may be instructive: ABAC has set up its own committee to monitor actions taken by APEC in response to ABAC's past recommendations. This kind of watchdog role could be picked up by the Women Leaders Network and the GFPN.

The Council also became involved in APEC's individual action plan (IAP) process. (The IAPs are the specific commitments APEC members make to implement APEC trade and investment liberalization objectives.) On recommendations from ABAC, APEC members' annual reports on their actions are easily accessible (on the APEC Web site), creating an up-to-date, transparent record. The CTI Supporting Potential Women Exporters project suggested that APEC members also be required to report on the steps taken to identify and address the gender dimensions of their IAPs.

The Council recently made a number of suggestions to improve the business sector input to the IAP peer review process, including having ABAC members participate in peer review experts' fact-finding meetings in their country when it is under review, and participating in the actual review session. Imagine the impact if some gender experts were similarly engaged in this process!

**Entry Points in 2005**

- Women's affairs ministries that are members of the APEC Gender Focal Point Network, including Status of Women Canada, need to move quickly to take advantage of the June deadline set by APEC ministers for a report on follow-up on the CTI project recommendations.

- Follow up on the findings and recommendations from the CTI Supporting Potential Women Exporters project in the SME Working Group as it moves forward with its discussion on networking and clustering for innovative small and medium-sized enterprises this year. Promoting these companies is a Canadian priority for APEC in 2005, and there is a considerable body of work in Canada and in APEC on the needs and concerns of women entrepreneurs.

- Integrate concerns raised in the CTI project about access to finance for micro and small enterprises, particularly women entrepreneurs, under investment liberalization in the Economic Committee TILF project, The Impact of APEC Investment Liberalisation and Facilitation (Japan).

- Integrate gender and private sector development at the second APEC/IFIs Roundtable Dialogue on ECOTECH.

- Consider the suggestion from the CTI project to include an assessment of the gender impacts of trade liberalization in the APEC region as a component of the Mid-Term Stocktaking of the Bogor Goals.

- Ensure full integration of gender dimensions at the APEC Symposium on Strengthening Social Safety Nets under Rapid Socio-economic Changes taking place in August 2005.

- The GFPN could use the opportunity presented by its annual meeting to hold a substantive policy dialogue on a priority issue in the APEC agenda. This year, for example, the GFPN could build on APEC's Mid-Term Stocktaking of the Bogor Goals (a priority of the Korean APEC host) to address the implications of trade liberalization for women in the APEC region. This assessment could include discussion of key findings and recommendations from recent gender-related activities in APEC working groups as well as key messages emerging from the discussion on women and the economy at the recent meetings of the UN Commission on the Status of Women 10-year review and appraisal of the Beijing Declaration and Platform for Action.

- Independent of any steps that GFPN may take, Canada could respond to APEC's gender integration policy by including in its own IAP any gender impact assessments of trade agreements or steps taken by the Government of Canada to protect and advance Canadian gender equality objectives through trade agreements. This could include listing the SWC-commissioned studies on gender and trade in the relevant sections of its IAP, consultations on possible gender implications of new or existing trade commitments, appointments of gender experts to government trade consultative mechanisms, etc.

Canada could also ensure that all Canadian-funded APEC activities comply fully with both APEC and the Government of Canada gender equality policy.

Is the cup half full or half empty? There are several opportunities this year to fill that cup, but they require timely action, political will and some resources to be realized.

**DANA PEEBLES**
**KARTINI INTERNATIONAL**

International trade policy generally has a different impact on women and men due to their different socio-economic conditions in life. The World Trade Organization (WTO) is negotiating trade agreements that potentially could have both a powerful positive and negative impact on different groups of women and men within Canada's population. Despite the fact that both Foreign Affairs Canada and International Trade Canada have an established consultative process to obtain input from Canadians on Canada's trade policy and negotiating positions at the WTO, when this policy was initiated in 2002, the consideration of gender issues in Canada's trade negotiation process at the WTO was fairly minimal. Since the completion of this research Foreign Affairs and International Trade have started providing gender awareness and analysis training to personnel. However, to date, they do not have a process established that explicitly and systematically considers the need to include a gender perspective in Canada's trade policy in the development of Canada's policy positions at the WTO.

For various reasons, women's organizations, in particular, have not found it easy to access the different consultative processes available nor do government trade officials have well established consultative links with these groups. It is partly a question of needing to learn to speak the same language and to collaborate in effective ways. For women's organizations, finding the resources to gain the in-depth knowledge needed to understand the complexities of the WTO and the most effective ways to influence multilateral trade negotiation processes is a definite challenge. There are also a lot of misunderstandings about how the WTO itself operates. For their part, trade officials need to either learn how to analyze the impact of Canada and the WTO's existing and future trade agreements from a gender perspective looking at multiple groups in Canadian society and making a commitment to ensure this is done.

It is important, therefore to find a middle ground where different stakeholders can meet to discuss their different concerns with regard to the gender impacts of WTO agreements. To address this challenge, Kartini International developed a draft gender and trade advocacy model and trade-focussed gender and trade policy analysis tool. The advocacy model was adapted to fit the Canadian context from the model used by the Women Leaders Network in its successful bid to get APEC to integrate gender concerns into its trade policies and programs and building on the lessons learned from that process. The idea is to establish an advisory body with representatives from multiple stakeholders that would provide gender inputs and research results and data analysis supporting the integration of a gendered perspective in Canadian trade policy positions. This advocacy body would share analyses

and report to the core Canadian public sector bodies responsible for the development of Canada's negotiating positions at the WTO or that influence this process. This includes Foreign Affairs, International Trade, Industry Canada and Agriculture and Agri-Food Canada, as well as Status of Women Canada and the Canadian International Development Agency.

The gender and trade advocacy model would take the form of a joint committee encompassing representatives from the public and private sectors, civil society and academe. Its focus would be twofold: work toward getting the Canadian government to promote the systematic integration of gender issues in trade policies and agreements at the WTO and systematically bring women's voices to the table in the issues that are considered in the formation of Canadian trade policy at the WTO. To be effective this committee would need to be given a similar degree of authority to that of the TEAM Canada Inc. Advisory Board. In this way, any input to the Canadian government would be a two-way process with a degree of accountability built into it. It also needs to be resourced sufficiently that it could make effective inputs.

The committee and any organizations wanting to make presentations regarding the trade policy development process will need to be able to conduct gender analysis. Since the majority of these organizations or stakeholders do not have highly experienced trade analysts on their staff, it is important for them to have access to a gender analysis tool that can be readily used by non-economists, but that still addresses the key issues that trade officials need to consider. Kartini International developed a gender and trade policy analysis tool with these underlying premises. The purpose of the tool is to help different demographic or interest groups in Canada assess the potential and actual impact of the WTO's existing and future trade agreements on specific groups of women and men. They could then provide input to the Canadian trade policy development process that has a gender perspective.

The first step required by the gender analysis tool is to identify the primary demographic groups that will be impacted by specific trade policies or agreements and assess this impact from both a female and male perspective for each group. The second is to analyze trade policy impact on women and men from the perspective of the different roles they play in Canadian society. These include their roles as consumers, family caregivers, as employees, and as entrepreneurs and producers.

To test the efficacy of the draft advocacy model and gender analysis tool, Kartini International put two processes into place. The first was to ask for feedback and comments on the draft gender and trade advocacy model and the draft gender and trade policy analysis tool by field testing the tool at a pilot workshop on gender integration with policy staff from the Organization of American States. The second was to organize a bilingual on-line national-level focus group in Canada. About 250 individuals and organizations with a demonstrated interest in gender and trade issues were invited to participate. Based on their input, revisions were made to both the advocacy model and gender analysis tool.

Their input was also invaluable in the development of a series of recommendations about future actions Canada's public sector could take to integrate a gender perspective in a more

systematic way in its trade policy development processes in general and within the WTO policy process in particular.

To help set the context for the draft advocacy model and gender analysis tool, it is also important to understand the different roles Canadian women play in the international trade arena and some of the key challenges facing them in the globalization process espoused by the WTO and other multilateral trade bodies. Not the least of these is the fact that most women-owned businesses in Canada are still found at the small and medium-size enterprise level and face multiple challenges in the globalization process. For them, there are both advantages and disadvantages in global trends in international trade.

It is also critical to gain a deeper understanding of how the WTO functions, the significance of it being a body that is primarily governmental in nature and of the fact that, to date, it has been predominantly male dominated. While there is a need to push for increased female representation at different levels at the WTO, it is also important to recognize that the "feminization" of the WTO is a process that could take decades. Therefore, there is an urgent need to push for increased gender sensitization of the WTO regardless of the sex of the trade officials and government representatives concerned.

As a part of this process, it will be important for Canada and other like-minded governments to conduct a gender analysis of the key trade agreements already in place at the WTO as well as of the gender implications of future proposed agreements or agreement amendments. The joint committee or Canadian advocacy body could provide a valuable role in this process as it would bring the voice of multiple stakeholders to the table. At a minimum, there is a need for greater collaboration between women's organizations and Canadian trade officials and to help identify the priority areas for analysis that could be used to make effective inputs into the Canadian trade policy development process at the WTO.

## CLOSING REMARKS

**ZEYNEP KARMAN**

I wish to thank you all for participating at the workshop today and contributing to the extremely informative and engaging discussion. It was a pleasure and honour to be a part of this event. We all learned a lot, and I sincerely hope we will have some other opportunity to bridge the link between policy and research in the future.

We will be publishing proceedings from the workshop and will distribute them to all of you who joined us today and many others who expressed their interest in this workshop but were unable to join us.

I wish you all good afternoon and good-bye.

## APPENDIX A: WORKSHOP AGENDA

GENDER AND TRADE:
A Policy Research Dialogue on Mainstreaming Gender
into Trade Policies

March 21, 2005 (Monday)
8:30 a.m. – 4:00 p.m.

Panel Discussion Organized by
Status of Women Canada

Pearson Room, Lord Elgin Hotel
100 Elgin Street
Ottawa

**Morning:**

| | |
|---|---|
| 8:30 a.m. –9:00 a.m. | Breakfast Reception |
| 9:00 a.m.–9:15 a.m. | Welcome and Opening Remarks<br>Florence Ievers, Co-ordinator, Status of Women Canada |
| 9:15 a.m.–9:30 a.m. | Introduction of the Panel<br>Zeynep Karman, Director, Research, Status of Women Canada |
| 9:30 a.m.–11:00 a.m. | Presentations by Panel Members<br>Heather Gibb, Senior Researcher, North-South Institute<br>Deborah Stienstra, Professor and Director, Interdisciplinary Master's Program in Disability Studies, University of Manitoba<br>Olena Hankivsky, Associate Professor, Department of Political Science, Simon Fraser University and<br>Marina Morrow, Research Associate, BC Centre of Excellence for Women's Health<br>Lori Curtis, Department of Economics, University of Waterloo<br>Lucie Lamarche, Professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal |
| 11:00 a.m.–11:15 a.m. | Coffee Break |

| | |
|---|---|
| 11:15 a.m.–11:45 a.m. | Policy Discussants' Remarks:<br>Paul Henry, Citizenship and Immigration Canada<br>Anne Argyris, International Trade Canada<br>Lucie Bazinet, Canadian International Development Agency |
| 11:45 a.m.–12:30 p.m. | Participant Dialogue with Panel Members |
| 12:30 p.m.–1:30 p.m. | Lunch (catered) |
| **Afternoon:** | |
| 1:30 p.m.–2:30 p.m. | Mainstreaming Gender in Multinational Trade Organizations: Challenges and Opportunities<br>(Discussion to include Canadian experiences e.g., APEC, OAS, WTO)<br>Panelists:<br>Charles LaSalle, International Trade Canada, Multilateral Trade Policy Division<br>Heather Gibb, North-South Institute<br>Dana Peebles, Kartini International |
| 2:30p.m.–2:45p.m. | Coffee break |
| 2:45p.m.–3:45p.m. | Participant Dialogue with Panel Members on Gender Mainstreaming |
| 3:45p.m.–4:00p.m. | Closing Remarks |

## APPENDIX B: BIOGRAPHIES OF SPEAKERS

**Anne Argyris**
Ms. Argyris joined the Department of Foreign Affairs and International Trade over 20 years ago. Until last summer, she was the Consul General at the Canadian Consulate in Dubai where she spent two years concentrating on creating awareness about Canadian capabilities and encouraging more Canadian firms to look at the huge market opportunities Dubai offers. Former postings took her to New Delhi, India, followed by Beijing in the People's Republic of China, and then Hong Kong where she managed Canada's trade office responsible for fostering Canada's relationship with South China and opened the Canadian Consulate in Guangzhou. She has also held various positions in Ottawa in the fields of trade policy, market intelligence training, client service enhancement and systems development as well as working in geographic branches responsible for US business development and South Asia relations. Presently, she is working to raise Canada's visibility and brand image in the global marketplace.

**Lucie Bazinet**
Ms. Bazinet has extensive experience in international development including long-term assignments in Africa and the Americas. She has specialized in gender equality issues and undertaken numerous assignments in this regard with Canadian government departments, non-governmental and international organizations, working with such diverse organizations as MATCH International, Citizenship and Immigration Canada and Women's World Banking. Since 1986, she has worked mostly for the Canadian International Development Agency (CIDA) as a consultant and later an employee. While working for CIDA's Gender Equality Division, she co-ordinated the revision of the Agency's Gender Equality Policy. Since 1999, she has been Gender Equality Specialist for the Latin America and the Caribbean Branch at CIDA. In this position, she has worked to advance Canadian policy objectives on gender equality in hemispheric processes, such as the Summit of the Americas as well as through all CIDA programs in Central and South America and the Caribbean. Ms. Bazinet has actively participated on the interdepartmental committee, led by Status of Women Canada, which supports Canada's participation in the Organization of American States' Inter-American Commission for Women.

**Cathy Blacklock**
Dr. Blacklock holds a Ph.D. in political acience at Carleton University (1996). Her areas of expertise include globalization and international development. She is an Ottawa-based consultant specializing in policy and research consulting. In addition to Status of Women Canada, her clients include Health Canada, the International Development Research Centre and the Canadian International Development Agency.

**Lori Curtis**
Dr. Curtis has been involved in health and health care work for over 25 years and currently holds a Canada Research Chair in Health Economics and Technology at the University of Waterloo. She has been involved in clinical work as a registered nurse (during which time she completed her undergrad, master's and doctoral degrees in economics). She has since

held an academic appointment at Dalhousie University where she was awarded a Clinical Scholar Award and was manager of an economic research unit at Health Canada. Current research interests lie in investigating the relationships between public policy and inequalities and inequities in socio-economic status, health and health care utilization, particularly as they relate to women, children and disadvantaged groups, such as First Nations and Inuit peoples.

**Connie Dieter**
Ms. Deiter is a Plains Cree woman from Peepeekisis First Nation in Saskatchewan. She has worked for 25 years in justice, women's issues and urban aboriginal issues. She is a lecturer, journalist and published author, with an LLB from Osgoode Hall Law School and an upcoming MA from the University of Alberta.

**Heather Gibb**
Ms. Gibb is a senior researcher at the North-South Institute, an independent research institute based in Ottawa, Canada that addresses relations between industrialized and developing countries. Her current research interests include gender mainstreaming, gender and trade, and workers rights. She is co-ordinating an examination of the findings from a major evaluation of the Canadian Seasonal Agriculture Workers Program in Ontario farm communities. Ms Gibb has extensive experience with gender in APEC, most recently as co-ordinator for a project for APEC's Committee on Trade and Investment, Supporting Potential Women Exporters. That project identified a number of steps for APEC that could support very small, marginalized women exporters. In 2002, Ms Gibb conducted a review of gender integration in APEC on behalf of the organization's Ad Hoc Group on Gender Integration. She was a member of the Canadian delegation to APEC's Human Resource Development Working Group from 1993-1999, co-ordinating several projects on gender and human resources development issues and gender mainstreaming in APEC.

**Olena Hankivsky**
Dr. Hankivsky, Associate Professor, Department of Political Science and Acting Director of the Institute for Critical Studies in Gender and Health at Simon Fraser University, specializes in public policy and political theory. She has a particular interest in gender and social and health policy, and is the author of *Social Policy and the Ethic of Care* (2004) and co-editor of the forthcoming *Women's Health in Canada: Critical Theory, Policy and Practice*.

**Paul Henry**
Mr. Henry is a Trade Policy Advisor in the Economic Policy and Programs Division, Selection Branch, Citizenship and Immigration Canada. His main focus is the temporary entry of business people into Canada. He provides policy analysis and advice to his own department and to the departments of Foreign Affairs Canada and International Trade Canada. He helps negotiate the temporary entry provisions in Canada's international trade agreements. Mr. Henry previously worked as a foreign service officer with the Department of Foreign Affairs and International Trade with postings in Tunisia (two years) and Japan (six years), promoting Canadian studies and culture and education services. Other experience includes the areas of foreign policy, investment and services trade policy,

intellectual property and competition policy. Mr. Henry holds a master's degree in international affairs from Carleton University.

**Florence Ievers**
Florence Ievers is the Co-ordinator of Status of Women Canada, the federal government agency that promotes gender equality and the full participation of all women in the economic, social, cultural and political life of the country. Ms. Ievers has had a diverse career at the federal and provincial levels as well as in the private sector. Her previous experience includes practising law in Québec City; Senior Advisor to the Prime Minister of Canada; Associate Chief of Staff to the Minister of International Relations and Canadian Intergovernmental Affairs, Government of Quebec; and Assistant Secretary, Intergovernmental Affairs in the Privy Council Office of Canada. She has also served as Executive Assistant to the President of the Treasury Board. For a number of years, Ms. Ievers served as a part-time member of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, was a member of its Executive and served briefly as Secretary and Legal Advisor to the Council. Ms. Ievers is Canada's principal delegate to the Inter-American Commission of Women of the Organization of American States. In the fall of 2002, she was elected Vice-President of the Commission for a two-year term. She holds a bachelor of law degree from Université Laval (1975) and was admitted to the Barreau du Québec in 1976.

**Zeynep Karman**
Ms. Karman, Director of Research, joined the federal government in 1983 and has served at the regional and national levels on issues related to improving the status of women. She joined Status of Women Canada in 1990 as senior economist and has since served as an executive in the areas of policy analysis and development, international relations, and research. She conceptualized and implemented SWC's Policy Research Fund and has been the Director of Research since 1996. She has a B.Sc. in economics and statistics (METU, Ankara) and an M.A. in economics (UNB.). Ms. Karman has been actively involved in the women's movement in Canada, was a founding member of the national association of rape crisis centres, transition houses for battered women and immigrant women's groups.

**Lucie Lamarche**
Ms. Lamarche teaches social and labour law, international human rights law and gender studies at the Université du Québec à Montréal, Canada. She is the author of *Perspectives occidentales du droit international des droits économiques de la personne* (1995) and of *A Human Rights Framework for Trade in the Americas* (with D. Bronson, 2001). She also is the director of the Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM). She has a Ph.D. from the Université libre de Bruxelles (1994) and was granted the Jean Monnet Fellowship (European University Institute, Florence) in 1998. She is a member of the Quebec Bar Association (1978).

**Charles LaSalle**
Mr. La Salle is a Senior Policy Advisor with International Trade Canada where he examines trade and development issues. He became interested in gender issues as a result of the legacy of five women who pursued justice for all Canadian women and succeeded in obtaining a ruling from the Judicial Committee of the Privy Council recognizing that women were

qualified persons for appointment to the Senate of Canada. In his work on trade, Mr. LaSalle has seen efforts to promote the mainstreaming of gender in international trade organizations, gaining a first hand perspective in past work of Status of Women Canada in APEC. With two daughters, he has a vested interest in promoting gender mainstreaming.

**Marina Morrow**
Dr. Morrow is a Research Associate with the BC Centre of Excellence for Women's Health and with the BC Centre for Policy Alternatives. She teaches in Women's Studies at the University of British Columbia. Dr. Morrow focusses her research on women and mental health, health policy, gender-based analysis, citizen engagement and globalization. Her most recent publication, "Mental Health Reform, Economic Globalization and the Practice of Citizenship" appeared in the *Canadian Journal of Community Mental Health.*

**Dana Peebles**
Ms. Peebles is the Principal of Kartini International Consulting Inc., a firm she established in 1996. She has over 26 years of experience in international development, gender equity, adult basic education and skills training plus program and policy supports to women-owned microenterprises and small and medium-sized enterprises. Ms. Peebles' specialty is gender mainstreaming at the institutional level. Her work in this area includes projects for the General Secretariat of the Organization of American States, four years as the Canadian Technical Manager for the APEC Women Leader's Network, and work with the UN Office for Special Advisor on the Advancement of Women on diverse gender mainstreaming initiatives, and others. Ms. Peebles has served on the board of the Canadian Association for Women Executives and Entrepreneurs of the Canadian and African Business Women's Alliance. Ms. Peebles earned her master's degree in international development from the Institute of Social Studies in the Hague.

**Darlene Rude**
Ms. Rude has worked in gender issues in Zambia, Tanzania and Rwanda, at both field level and in United Nations policy. She is currently working on traditional healing projects with a First Nations community in Saskatchewan. She holds an MA in Gender Analysis from University of East Anglia, England.

**Deborah Stienstra**
Dr. Stienstra is Professor and Director of the University of Manitoba's Interdisciplinary Master's Program in Disability Studies. She is co-editor of two recent books: *Feminist Perspectives on Canadian Foreign Policy* and *Making Equality: History of Advocacy and Persons with Disabilities in* Canada that illustrate the two threads of her research interests.

She leads Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) funded Research Alliance team on new technologies and people with disabilities, and is co-lead of the Canadian Institutes for Health Research (CIHR) funded Vulnerable Persons and End of Life Care New Emerging Team. Dr. Stienstra held the Royal Bank Research Chair in Disability Studies from 2000-2003 at the Canadian Centre on Disability Studies. There she led projects on access to primary care, the transition from post-secondary education to work for students with disabilities, the connections between race or ethnicity and disability, and literacy and

disability. Dr. Stienstra also co-led the team that reviewed and assessed the World Bank activities in terms of disability and inclusion of people with disabilities. The final report of that project is *Baseline Assessment: Inclusion and Disability in World Bank Activities* (2002). She also helped produce a major national study assessing all Canadian governments' implementation of the United Nations Standard Rules on Disability especially in the areas of education, employment and income support. Dr. Stienstra is the author of books and articles on women's movements and international organizations, gender and Canadian foreign policy, the Internet and organizing by women, and prostitution.

## APPENDIX C: PROJECTS FUNDED THROUGH STATUS OF WOMEN CANADA'S POLICY RESEARCH FUND CALL FOR PROPOSALS

TRADE AGREEMENTS AND WOMEN

**Trade Agreements, Home Care and Women's Health**
Olena Hankivsky and Marina Morrow with Pat Armstrong, Lindsey Galvin and Holly Grinvalds

**Engendering Canadian Trade Policy: A Case-Study of Labour Mobility in Trade Agreements**
Chantal Blouin, Heather Gibb, Maire McAdams and Ann Weston
The North-South Institute

**Trade Agreements, the Health Care Sector, and Women's Health**
Teresa Cyrus, Lori Curtis

**Women with Disabilities Accessing Trade**
Deborah Stienstra, Colleen Watters, Hugh Grant, Hui-Mei Huang and Lindsey Troschuk

**From the Fur Trade to Free Trade: Forestry and First Nations Women in Canada**
Darlene Rude and Connie Deiter

**Retaining Employment Equity Measures in Trade Agreements**
Lucie Lamarche

**Increasing Gender Inputs into Canadian International Trade Policy Positions at the WTO**
Dana Peebles
Kartini International

## APPENDIX D: WORKSHOP EVALUATION

### WORKSHOP EVALUATION

At the end of the workshop, participants were asked to fill out an evaluation form. Copies of the evaluation forms in both official languages are enclosed in Appendix D.

The analysis of evaluation results showed the majority of participants who responded to the questionnaire rated the usefulness of the information presented at the workshop as very good (50 percent of respondents) or excellent (14 percent of respondents). Most of the respondents (81 percent) considered this kind of information useful for raising awareness and understanding gender and trade issues within their organization or department. The majority (85 percent) found the links between research and policy on gender and trade were clearly made, and that their understanding of the issue increased after this workshop (87 percent).

In other comments, many participants indicated their interest in holding similar events that bring policy and research together in the future.

We thank all the participants who took time to respond to the workshop evaluation and provide us with their comments.

**Self-identification optional**

Name:_____ E-mail:_____

Organization/Department:_____ Sex: Male☐ Female☐

**Your area of work:**

1. Do you work in: Policy Analysis/Development☐ Research☐
   Legislation☐ Service Delivery☐ Program Delivery☐
   Other (please specify)_____

2. Do you currently apply gender based analysis or gender mainstreaming in your work?
   Yes☐ No☐ Occasionally ☐

3. Do you work in the field of trade? Yes☐ No☐

| **Please help us to evaluate the quality of the information and usefulness of the event.** | **Poor** | **Fair** | **Good** | **Very Good** | **Excellent** |
|---|---|---|---|---|---|
| 4. Before attending this event, how would you rank your level of understanding of the issues? | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| 5. After the workshop, how would you rank your level of understanding of the issues? | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| 6. Usefulness of information provided to the work you do | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| 7. Timeliness of information provided | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| 8. Variety of perspectives provided—researchers, policy makers, NGO's | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| 9. Links made between research recommendations and policies | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Please help us to evaluate the quality of the information and usefulness of the event.** | **Poor** | **Fair** | **Good** | **Very Good** | **Excellent** |
| 10. Opportunity to ask questions/share experience. | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| 11. Usefulness of information received at workshop in raising awareness and understanding of mainstreaming gender into trade policy | **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |

12. Are you familiar with Policy Research Fund's publications? Yes☐ No☐

13. Will the information you received at this event be useful to raising awareness and understanding of mainstreaming gender into trade within your organization or department?

Not very useful 1 2 3 4 5 Very useful

14. Please describe ways in which the information and insights shared at today's event may be used by you or your organization.

_____

_____

15. Other comments about this workshop?

_____

_____

_____

16. Would you like to receive or be notified of research from Status of Women Canada's Policy Research Fund in the future? Yes☐ No☐

(If you would rather not provide your e-mail address at this time, please contact us at research@swc-cfc.gc.ca and ask to be added to our electronic list of recipients of future reports.)

**Thank you for coming to the workshop. Please return this questionnaire to the workshop registration table, or fax it to (613) 995-4800.**

## We Value Your Feedback

Your comments and suggestions can help us make sure our publications are useful. If you have a moment, please answer and return the following questionnaire. Thank you for your time.

**Title of Report** _____

1. Was the report useful to you? 1 2 3 4 5
   *Not useful* *very useful*

a) Which part of the report did you find most helpful?

_____

_____

b) How could it have been more useful?

_____

_____

_____

2. How did you use the report? As a tool in:

☐ Policy development ☐ Policy research ☐ Advocacy

☐ Other _____

3. Are you affiliated with:

☐ Women's Organisations ☐ Federal Government

☐ Other non-governmental organisations ☐ University/college

☐ Provincial/Territorial Government ☐ Municipal Government

☐ Other: _____

Please return this questionnaire by mail or fax to:

Status of Women Canada
Research Directorate
McDonald Building
123 Slater Street, 10th Floor
Ottawa, Ontario
K1P lH9

Fax (613) 995-4800

# L'égalité des sexes et le commerce : Dialogue sur la recherche en matière de politiques pour l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques commerciales

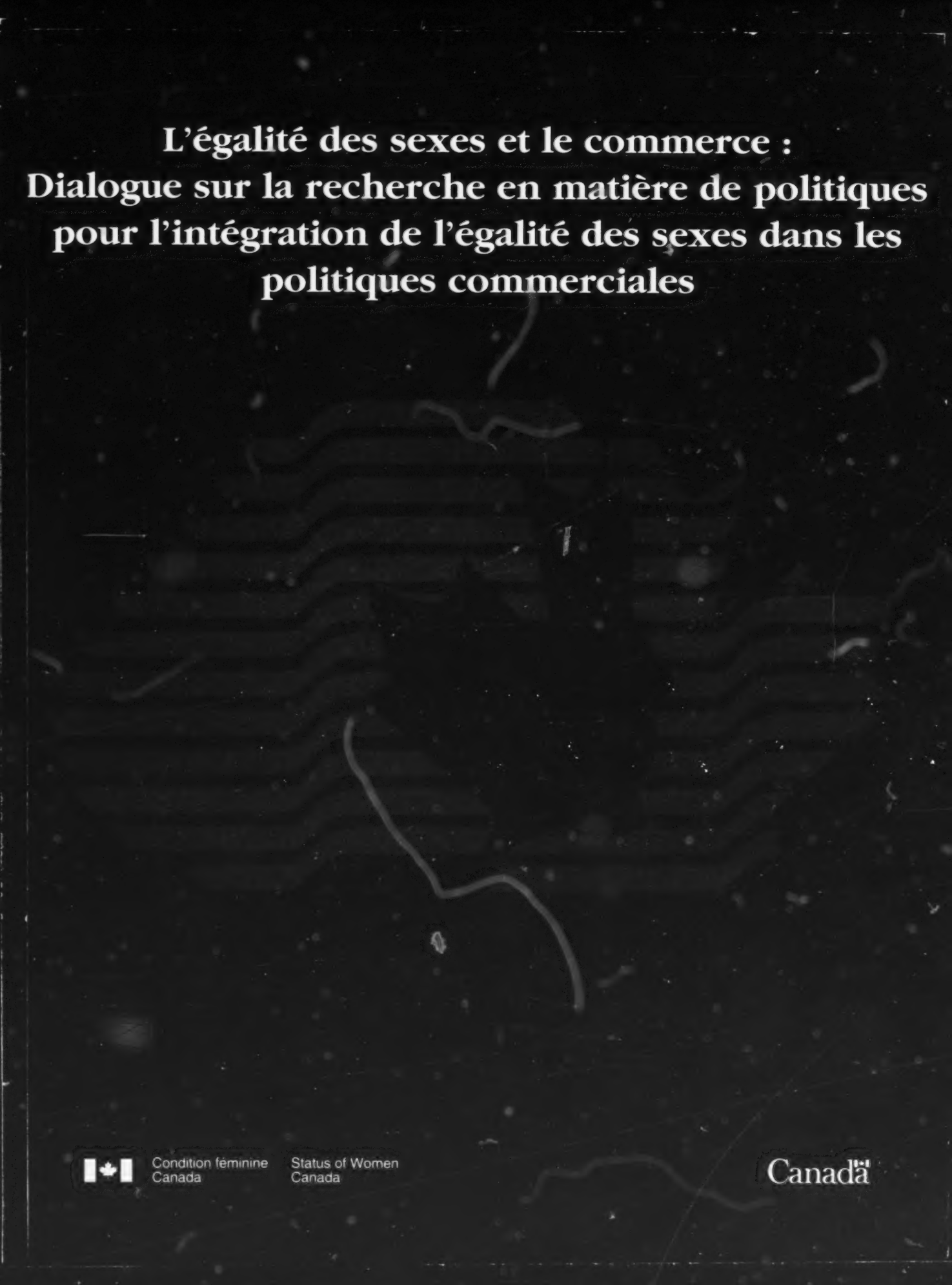

Condition féminine Canada
Status of Women Canada

Canada

# L'égalité des sexes et le commerce :
# Dialogue sur la recherche en matière de politiques pour l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques commerciales

Le 21 mars 2005

Compte rendu de l'atelier de recherche en matière de politiques

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Les opinions exprimées sont celles des auteures et ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Mars 2006

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

L'égalité des sexes et le commerce : Dialogue sur la recherche en matière de politiques pour l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques commerciales.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit.: Policy research dialogue on mainstreaming gender into trade policies
Également disponible sur l'Internet.

ISBN 0-662-69679-4
No de cat.: SW21-135/2006

1. Commerce international – Aspect social – Congrès.
2. Canada – Politique commerciale – Aspect social – Congrès.
3. Accords commerciaux – Aspect social – Congrès.
4. Analyse différenciée selon les sexes – Congrès.
I. Canada. Condition féminine Canada
II. Titre: Policy research dialogue on mainstreaming gender into trade policies.

HQ1233.P64 2006 382'.082 C2006-980034-0F

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :
Direction de la recherche
Condition féminine Canada
123, rue Slater, 10e étage
Ottawa (Ontario) K1P 1H9
Téléphone : (613) 995-7835
Télécopieur : (613) 957-3359
ATME : (613) 996-1322

Le document est également téléchargeable à partir du site de Condition féminine Canada, à l'adresse < http ://www.swc-cfc.gc.ca/ >

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE ..... 2

RAPPORT DE L'ATELIER
Cathy Blacklock ..... 4

ALLOCUTION INAUGURALE
Florence Ievers ..... 16
Zeynep Karman ..... 22

PRÉSENTATION DES RECHERCHES SUR LE THÈME « LES ACCORDS COMMERCIAUX ET LES FEMMES »
Heather Gibb ..... 25
Deborah Stienstra ..... 27
Olena Hankivsky et Marina Morrow ..... 32
Lori Curtis ..... 39
Lucie Lamarche ..... 44
Connie Deiter et Darlene Rude ..... 47

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À LA DISCUSSION SUR LA POLITIQUE
Paul Henry ..... 51
Anne Argyris ..... 53
Lucie Bazinet ..... 55

INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LES ORGANISATIONS COMMERCIALES MULTINATIONALES : DÉFIS ET POSSIBILITÉS
Mot d'ouverture : Zeynep Karman ..... 57
Charles LaSalle ..... 57
Heather Gibb ..... 61
Dana Peebles ..... 68

MOT DE LA FIN
Zeynep Karman ..... 71

ANNEXES
A Programme de l'atelier ..... 72
B Biographies des conférencières et des conférenciers ..... 74
C Projets financés par l'entremise de l'appel de propositions « Les accords Commerciaux et les femmes » du Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada ..... 79
D Questionnaire ..... 80

## PRÉFACE

Une bonne politique publique est fonction d'une bonne recherche en matière de politiques. C'est pour cette raison que Condition féminine Canada a établi le Fonds de recherche en matière de politiques en 1996. Il appuie la recherche indépendante en matière de politiques sur les questions liées à la politique publique et qui doivent faire l'objet d'une analyse comparative entre les sexes. L'objectif visé est de favoriser les débats publics sur les questions touchant l'égalité entre les sexes et de permettre aux personnes, aux groupes, aux décisionnaires et aux analystes des politiques de participer plus efficacement à l'élaboration des politiques.

Le financement est accordé au moyen d'un processus d'appel de propositions ouvert et en régime de concurrence. Un comité externe, non gouvernemental, joue un rôle de premier plan pour ce qui est de l'établissement des priorités de la recherche, le choix des propositions en vue du financement et l'évaluation des rapports finaux.

Le présent rapport de recherche fait suite à un appel de propositions lancé en 2001 par le Fonds de recherche en matière de politiques, sous le thème « Les accords commerciaux et les femmes ». Sept rapports de recherche en matière de politiques ont été financés à la suite de cet appel d'offres. La liste complète des projets de recherche financés dans le cadre de cet appel de propositions paraît à la fin du présent rapport (annexe C).

La question de l'égalité entre les sexes dans les accords commerciaux a suscité un grand intérêt auprès des décisionnaires et du milieu de la recherche. Le 21 mars 2005, dans le but d'intensifier le débat et de permettre à toutes et à tous de parfaire leurs connaissances dans ce domaine, Condition féminine Canada a organisé un atelier sur l'égalité entre les sexes et le commerce en invitant le milieu de la recherche, les décisionnaires du gouvernement fédéral et des porte-parole de la société civile à participer à un dialogue sur la recherche en matière de politiques. Cet atelier avait pour objectifs de présenter les résultats et les recommandations stratégiques des documents de recherche publiés sous le thème « Les accords commerciaux et les femmes »; d'encourager l'intégration de l'égalité entre les sexes dans l'élaboration des politiques commerciales; de contribuer à un dialogue entre les organisations de femmes et de défense de l'égalité entre les sexes et les décisionnaires; d'élargir la base de connaissances et de mettre en valeur le potentiel de toutes les parties intéressées (les décisionnaires, le milieu de la recherche et la société civile) en ce qui concerne l'égalité entre les sexes et le commerce.

Des analystes des politiques commerciales et d'autres spécialistes en matière de politiques du gouvernement fédéral, le milieu de la recherche, le milieu universitaire, ainsi que des porte-parole de certaines organisations de femmes ont participé à l'atelier. Selon les participantes et participants qui ont répondu au formulaire d'évaluation, cet atelier était instructif et utile pour leur travail. Les personnes qui ont participé à l'atelier ont également indiqué que celui-ci avait amélioré leur compréhension de la question, ainsi que leur niveau de sensibilisation quant à l'importance de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales.

Nous remercions les chercheuses et les chercheurs, ainsi que les participantes et les participants à l'atelier, de leur apport au débat sur les politiques gouvernementales.

## RAPPORT DE L'ATELIER

**Par**

**Cathy Blacklock**

### Vue d'ensemble

Cet atelier était divisé en deux séances. Le matin, les chercheuses et chercheurs ont présenté leurs documents de recherche, puis les porte-parole de Commerce international Canada, de Citoyenneté et Immigration et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont présenté leurs commentaires sur ces recherches. Ensuite, une discussion libre s'est tenue sur plusieurs questions essentielles, entre autres sur ce que nous apprend la recherche à propos de l'envergure, de la profondeur et de la portée de notre compréhension des femmes, de l'égalité entre les sexes et du commerce, sur les relations entre la recherche, les processus stratégiques et la bureaucratie, ainsi que sur le rôle général de la recherche dans l'éducation communautaire et le renforcement des capacités de défense des droits.

La séance de l'après-midi a été consacrée à une discussion sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les organisations commerciales multinationales, en particulier au sein de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les porte-parole de Commerce international Canada, de Kartini International et de l'Institut Nord-Sud on relaté leurs expériences auprès de l'APEC et de l'OMC. La discussion générale a ensuite porté sur des questions telles que la dissémination de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les organisations, l'effet de démonstration produit par les pratiques exemplaires d'intégration et le rôle du leadership et de la défense des droits dans la promotion des analyses comparatives entre les sexes et de l'intégration de l'égalité entre les sexes.

### Introduction

L'atelier a débuté par un discours de Florence Ievers, coordonnatrice, Condition féminine Canada (présenté par Zeynep Karman, directrice, Recherche, Condition féminine Canada), lequel discours a fait ressortir deux questions essentielles. Premièrement, la libéralisation du commerce signifie que le Canada doit établir avec prudence un bon équilibre entre les intérêts nationaux et ses engagements internationaux. Deuxièmement, l'intégration de l'égalité entre les sexes est essentielle pour faire progresser l'égalité entre les sexes dans la libéralisation du commerce. L'analyse comparative entre les sexes doit faire partie intégrante des processus des accords commerciaux, et des efforts actifs doivent être déployés pour assurer la réalisation des engagements en matière d'égalité des sexes dans les accords commerciaux.

Ces enjeux ne pourront être réglés que par le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats aux niveaux national et international, ainsi que par une recherche efficace en matière de politiques. Condition féminine Canada (CFC) a mis en oeuvre d'importantes initiatives sur ces deux plans, d'abord en participant au Comité interaméricain des femmes (CIF) de l'Organisation des États américains (OEA), puis en faisant activement la promotion

de l'égalité entre les sexes au sein de l'APEC. De plus, CFC a financé des projets de recherche de grande qualité sur les femmes, l'égalité entre les sexes et le commerce, dont un projet de recherche présenté à cet atelier.

Les remarques préliminaires ont été suivies de présentations sur cinq des projets de recherche financés par CFC. Ces projets portent sur trois secteurs de grande importance pour le commerce dans le contexte canadien : les politiques sociales, les politiques de santé et les politiques en matière de travail et de mobilité de la main-d'oeuvre. En général, ils étudient les répercussions des progrès réalisés dans le commerce international, en particulier en matière de libéralisation et de déréglementation du commerce, sur les sphères politiques qui revêtent une importance particulière pour les femmes étant donné les différences entre les sexes, ainsi que les répercussions particulières sur certains groupes, secteurs et catégories de femmes?

**Présentation de la recherche**

***Politiques sociales***
Dans sa recherche, fondée sur son rapport intitulé *Sauvegarder les mesures d'équité en emploi à l'heure des accords de commerce*, Lucie Lamarche examine les répercussions des mesures législatives en matière de commerce international sur les modes secondaires de réglementation, notamment la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LÉE), qui s'intéressent particulièrement aux femmes. La professeure Lamarche a débuté son exposé en expliquant le but de sa recherche : comprendre comment les grandes entreprises envisagent les conséquences de l'équité en matière d'emploi et de la conformité à la LÉE sur leur capacité concurrentielle.

- La réglementation secondaire par rapport aux mesures législatives en matière de commerce international, en particulier les lois complexes et imprévisibles comme la LÉE, a-t-elle une incidence sur la capacité concurrentielle des entreprises établies au Canada? Le cas échéant, comment cela affecte-t-il les affaires de ces entreprises?

- Si la capacité concurrentielle des entreprises était grandement réduite, ces entreprises demanderaient-elles que les modes de réglementation secondaires comme la LÉE soient éliminés?

Ce projet examine en particulier les effets négatifs que pourraient avoir les mesures législatives en matière de commerce international sur les autres mesures réglementaires conçues pour favoriser l'égalité entre les sexes.

Selon la professeure Lamarche, même si elle avait prévu que les entreprises rejetteraient la LÉE, elle s'est rendu compte que celles-ci se préoccupaient surtout de son manque de transparence et des coûts qui sont associés à cette loi, de la divulgation de l'information sur les pratiques commerciales qu'impliquent les exigences de production de rapports ainsi que des risques que fait peser cette loi sur la compétitivité.

Son équipe de recherche a interrogé des cadres supérieurs responsables de l'équité en matière d'emploi dans de grandes entreprises des secteurs des finances, des mines et des transports (maritime et terrestre). Dans l'ensemble, les membres de son équipe ont constaté que ces cadres n'ont pas d'inquiétude à propos de la loi en tant que telle, mais qu'ils craignent plutôt que les exigences en matière de production de rapports rendent leurs pratiques commerciales accessibles à leurs concurrents. Toutefois, malgré les arguments présentés par le mouvement des femmes, la LÉE comme telle n'est pas remise en question.

Son équipe en est donc venue à la conclusion que pour protéger la LÉE en tant que mesure législative nationale, cette loi doit être renforcée de manière à ce qu'elle soit à la hauteur du commerce international, qui requiert un environnement de réglementation prévisible et transparent. La professeure Lamarche est d'avis que, dans le climat politique actuel, cela est peu probable et pourrait entraîner l'affaiblissement de la LÉE.

***Politique en matière de soins de santé***

Trois projets de recherche ont été menés dans le secteur des soins de santé et du commerce. La première présentation, *Les accords commerciaux, le secteur des soins de santé et la santé des femmes*, faite par Lori Curtis (une étude qu'elle a rédigée en collaboration avec Theresa Cyrus) traitait des répercussions des politiques commerciales sur le secteur des soins de santé, envisagé comme étant un aspect des politiques sociales. Les auteures sont d'avis que le secteur des soins de santé au Canada est vulnérable à une intrusion du commerce international, le risque concomitant étant la mise en place d'un système de santé à deux vitesses. Comme l'assurance-maladie est considérée comme faisant partie intégrante du secteur des services financiers (et non du secteur des services de santé), elle est couverte par l'ALÉNA. Les auteures ont également présenté des données montrant que, pour de nombreux groupes de femmes, l'état de leur santé s'est détérioré de 1986 à 1998.

La deuxième présentation, faite par Olena Hankivsky et Marina Morrow, auteures de l'étude *Accords commerciaux, soins à domicile et santé des femmes*, portait sur l'incidence du commerce international sur les soins de santé non réglementés par la *Loi canadienne sur la santé*. La prestation des soins à domicile est un secteur des soins de santé qui est vulnérable à la libéralisation du commerce parce que ce secteur n'est pas couvert par la Loi. Les auteures ont examiné l'ALÉNA (en particulier l'annexe 2) et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) (en particulier l'article 1.3) en se posant deux questions.

- Les soins à domicile seront-ils de plus en plus vulnérables aux différends commerciaux?
- Les soins à domicile sont-ils suffisamment viables sur les plans économique et concurrentiel et sont-ils suffisamment rentables pour susciter un intérêt au niveau international?

Elles en sont venues à la conclusion que les réponses à ces deux questions sont affirmatives et elles suggèrent que la formulation des exemptions soit modifiée.

La troisième présentation, faite par Deborah Stienstra, était intitulée *Les femmes handicapées et la libéralisation du commerce*. La professeure Stienstra a d'abord tenté de

déterminer ce que nous pouvons apprendre à propos du commerce en étudiant un petit groupe minoritaire tel que celui des femmes handicapées. En surface, cette étude semble restreinte. Les politiques commerciales concernent habituellement l'échange de biens et de services et traitent donc de marchandises, d'argent et autres, mais non des personnes. Toutefois, si nous convenons que le commerce correspond à un échange de biens et de services visant à améliorer notre bien-être, nous devons également conclure que le commerce doit tenir compte des personnes.

En tant que personnes utilisant fréquemment les services de santé, les personnes handicapées jouent le rôle de « sonneries d'alarme » lorsque nous examinons le commerce du point de vue de l'intégration. De plus, bien que notre compréhension du commerce du matériel d'aide soit limitée, il s'agit d'une question qui peut facilement faire l'objet d'une analyse commerciale conventionnelle. Statistique Canada reconnaît une vaste gamme d'appareils d'aide (fauteuils roulants, prothèses et appareils respiratoires), et tous ces appareils sont reliés à la technologie médicale. Toutefois, les catégories des appareils d'aide reconnus par Statistique Canada et par les politiques commerciales — et qui sont donc exemptées de droits — sont celles des appareils qui sont reliés à la technologie médicale et qui sont transportés par des experts médicaux et hospitaliers.

À l'opposé, les appareils d'aide transportés par des personnes ordinaires ne sont pas exemptés de droits. Bien qu'il soit évident que de nouvelles catégories d'appareils d'aide soient requises, ces faits sur l'utilisation des appareils d'aide ont une signification plus large. Dans le contexte actuel de hausse des prix et de diminution du soutien fourni à l'égard du système de santé public, cela se traduit par une désincitation au travail. Les femmes handicapées font face à un choix difficile : acheter des médicaments d'ancienne génération qui ont souvent des effets secondaires plus importants ou acheter des médicaments de nouvelle génération et dépenser moins en nourriture. La professeure Stienstra en est venue à la conclusion que les femmes ne subissent pas encore les effets de la privatisation des soins de santé. Toutefois, elles craignent profondément ces effets et se demandent si elles sont considérées comme des membres à part entière de la société. Les politiques commerciales existantes au Canada semblent indiquer que la réponse à cette question est négative.

***Politique en matière de travail et de mobilité de la main-d'oeuvre***

Heather Gibb a présenté les principales constatations et recommandations de l'étude *Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans la politique commerciale du Canada : Étude de cas sur la mobilité de la main-d'oeuvre dans les accords commerciaux* (Chantal Blouin, Heather Gibb, Maire McAdams, Ann Weston, Institut Nord-Sud). L'équipe de recherche a élaboré un cadre d'analyse comparative entre les sexes relativement simple et a appliqué ce cadre aux engagements du Canada en vertu des accords sur la mobilité de la main-d'oeuvre associés à deux accords commerciaux : l'ALÉNA (chapitre 16) et l'AGCS (mode 4, mouvement transfrontalier temporaire des fournisseurs de services). Deux analyses comparatives sur les infirmières et les femmes propriétaires d'entreprises démontrent l'application et la valeur d'un cadre d'analyse comparative entre les sexes.

L'analyse comparative entre les sexes, en ce qui concerne les engagements réels, révèle que les dispositions relatives à la mobilité de la main-d'oeuvre ciblent la main-d'oeuvre

hautement spécialisée, les gens d'affaires, les gestionnaires et le personnel de direction, soit des catégories dans lesquelles les femmes sont moins bien représentées comparativement aux hommes. Dans l'AGCS, les demandes du Canada visent des professions dominées par les hommes. Même si l'étude ne démontre aucune partialité semblable dans l'ALÉNA, le processus de l'ALÉNA ne comprend aucun mécanisme simplifié pour les conjointes et épouses des professionnels arrivant aux États-Unis.

L'étude sur les infirmières canadiennes montre que la raison principale pour laquelle celles-ci émigrent à l'étranger et pour laquelle les dispositions de l'ALÉNA sont davantage utilisées est la politique nationale, en particulier les coupures budgétaires faites dans le système de santé au début des années 90, lesquelles ont entraîné des mises à pied à grande échelle et la détérioration des conditions de travail. Malheureusement, le nombre d'infirmières qui ont immigré au Canada en provenance d'autres pays ne correspond pas au nombre d'infirmières qui ont quitté le Canada. Des questions d'éthique se posent en ce qui concerne les choix politiques qui ciblent l' « importation » d'infirmières professionnelles temporaires venant de pays en développement. L'étude conclut que tout programme de travailleuses et de travailleurs temporaires mis en oeuvre à l'extérieur du cadre des accords commerciaux ne comblera pas les besoins du Canada mais qu'il pourrait exacerber les lacunes en matière de professionnels de la santé spécialisés dans les pays en développement. L'étude recommande donc que les gouvernements fédéral et provinciaux élaborent une stratégie de ressources humaines complète plutôt que d'avoir recours aux dispositions de mobilité de la main-d'oeuvre des accords commerciaux pour résoudre les lacunes temporaires de main-d'oeuvre spécialisée.

Bien que l'étude reconnaisse la difficulté de regrouper les « femmes propriétaires d'entreprises » dans une seule catégorie, elle souligne que l'insuffisance de données complètes ventilées par sexe sur les femmes propriétaires d'entreprises et sur les exportatrices, en particulier dans le secteur des services, complique la tâche des organismes gouvernementaux qui cherchent à identifier les groupes cibles et à évaluer les impacts. Des personnes interrogées dans le cadre de l'étude indiquent que la principale difficulté relativement aux voyages d'affaires aux États-Unis et vers d'autres marchés réside dans l'accès à des renseignements à jour, précis et exacts. Ce problème s'applique particulièrement aux femmes dans le secteur des affaires, qui font face à des contraintes liées au sexe en matière de temps et d'accès à l'information. L'étude révèle également que les femmes propriétaires d'entreprises ne sont pas regroupées de façon à tenir compte des enjeux des politiques commerciales et ne sont pas bien représentées au sein des mécanismes consultatifs associés aux politiques commerciales.

L'étude a donc permis l'établissement des principales constatations et recommandations ci-dessous.

- Des données ventilées par sexe adéquates sont essentielles à la compréhension et au suivi des coûts-avantages des accords commerciaux.

- Le gouvernement canadien devrait être plus proactif en mettant en place des initiatives visant à améliorer la participation des femmes et des spécialistes en matière d'égalité des sexes à l'élaboration des politiques commerciales.

- Un mécanisme formel est requis pour faire en sorte que l'égalité entre les sexes soit traitée dans le cadre du processus décisionnel interministériel.

L'étude recommande également la réalisation d'une recherche approfondie pour effectuer le suivi des répercussions de la mobilité simplifiée, dans le cadre de l'ALÉNA et de l'AGCS, sur l'emploi et les salaires sur le marché du travail canadien, en particulier pour les professionnelles et professionnels, ainsi que la surveillance des coûts de l'exode des cerveaux et des avantages découlant de l'accroissement de la mobilité d'entrée et de sortie.

**Intégration de l'égalité entre les sexes dans les organisations commerciales multinationales**

M^me^ Karman a commencé la séance de l'après-midi en soulignant que certaines organisations commerciales multinationales, comme l'APEC, sont ouvertes au changement, tandis que d'autres, comme l'OCDE, ne le sont pas. D'après elle, il est important de déterminer comment mettre en pratique les engagements internationaux du Canada dans le cadre de tels forums.

Le Canada a joué un rôle important au sein de l'APEC en faisant la promotion de l'intégration de l'égalité entre les sexes. En revanche, les efforts menés par l'OMC pour favoriser l'égalité entre les sexes ont été limités et ont eu peu d'impact. En comparant les expériences organisationnelles de l'intégration de l'égalité entre les sexes, on se demande si les efforts du Canada au sein de l'APEC constituent une pratique exemplaire. Le cas échéant, quelles seraient les conditions nécessaires à la transférabilité? Selon les personnes qui participaient à cette séance, la différence entre les expériences d'intégration de l'égalité entre les sexes au sein de l'APEC et au sein de l'OMC s'explique, du moins en partie, par les différences organisationnelles de ces organisations.

Vous trouverez ci-dessous un sommaire, par organisation, des présentations effectuées par Charles LaSalle, Commerce international Canada, Dana Peebles, Kartini International, et Heather Gibb, Institut Nord-Sud.

***Organisation mondiale du commerce***
La complexité de l'OMC constitue une de ses caractéristiques importantes, ce qui a pour résultat que cette organisation n'est pas bien comprise. L'OMC est également un organisme gouvernemental auquel on peut principalement avoir accès par des canaux administratifs. Même si le gouvernement canadien dispose d'environ 12 mécanismes de consultation pour connaître l'opinion publique sur les politiques commerciales canadiennes, y compris au sein de l'OMC, l'apport des femmes est restreint dans les processus existants. Même si les mécanismes établis sont raisonnablement ouverts au public, ils ne rejoignent pas toujours les femmes et les organisations qui cherchent à accroître l'apport des femmes dans le processus d'élaboration des politiques commerciales canadiennes. Ces femmes et ces organisations

font toujours face à des défis considérables lorsqu'elles veulent avoir accès à ces mécanismes, et dont le moindre n'est assurément pas la complexité des négociations d'accords commerciaux de l'OMC. Il semble qu'un intermédiaire soit requis entre les organisations de femmes et les responsables du commerce pour que toutes ces personnes puissent parler la même langue et trouver des façons de travailler ensemble.

Sur le plan opérationnel, l'OMC ne semble pas cibler l'égalité entre les sexes. La complexité des enjeux commerciaux fait en sorte que l'OMC fait du recrutement à un niveau très élevé. Au taux actuel de nomination de femmes à ces postes de haut niveau, il faudra probablement de 10 à 15 ans avant que le Canada puisse compter, au sein de cette organisation, de nombreuses femmes qui possèdent la scolarité et l'expérience requises. Toutefois, cela n'empêche pas le gouvernement canadien de former le groupe existant de responsables du commerce (hommes et femmes) pour que ces fonctionnaires soient sensibilisés à l'égalité entre les sexes dans le contexte du commerce.

On suggère donc que l'intégration de l'égalité entre les sexes fasse l'objet d'efforts de marketing au sein de l'OMC. Ces efforts doivent également faciliter la mise en place de la logique instrumentale selon laquelle l'intégration de l'égalité entre les sexes facilite également le respect des autres valeurs, objectifs et intérêts du Canada, etc. Un membre de l'OMC doit prendre en main le promotion de l'intégration de l'égalité entre les sexes au sein de cette organisation.

***Coopération économique Asie-Pacifique***

La présentation de Heather Gibb portait sur l'APEC. Au total, 21 pays de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, de l'Asie et de l'Océanie dans la région de l'océan Pacifique participent à ce forum. La politique sur l'intégration de l'égalité entre les sexes de cette organisation, qui a été élaborée grâce à une contribution importante du Canada sur le plan des ressources financières et humaines, a été officiellement adoptée en 1999. Celles et ceux qui défendent l'égalité entre les sexes à l'intérieur et à l'extérieur du processus de l'APEC ont expressément relié l'autonomisation des femmes à l'amélioration des résultats économiques et commerciaux.

Récemment, on a constaté une érosion continue de l'infrastructure de soutien de l'APEC en faveur de l'intégration de l'égalité entre les sexes, un soutien qui, il y a cinq ans, était plutôt dynamique. Le soutien organisationnel requis pour coordonner et faire progresser l'égalité entre les sexes au sein de l'APEC s'est affaibli au sein même du secrétariat très restreint de l'APEC et dans les pays considérés comme étant des défenseurs de l'égalité entre les sexes, dont le Canada. Cet affaiblissement est partiellement attribuable au soutien limité du secrétariat de l'APEC, mais il découle aussi grandement du recul de l'appui fourni par les principaux pays défenseurs de l'égalité entre les sexes, notamment le Canada. Le Canada pourrait répondre de manière unilatérale à la politique d'intégration de l'égalité entre les sexes de l'APEC de la façon suivante :

- en incluant dans son propre plan d'action individuel (PAI) toute évaluation des répercussions sur les deux sexes des accords commerciaux ou des mesures prises par le gouvernement du Canada pour protéger et faire progresser les objectifs canadiens

d'égalité des sexes par l'entremise des accords commerciaux. Le Canada pourrait inclure la liste des études commandées par CFC sur l'égalité entre les sexes et le commerce dans les sections pertinentes de son PAI, tenir des consultations au sujet des répercussions possibles sur les deux sexes des engagements commerciaux actuels et nouveaux, nommer des experts en matière d'égalité des sexes au sein des mécanismes consultatifs sur le commerce du gouvernement, etc.;

- en veillant à ce que toutes les activités financées par le Canada et reliées à l'APEC soient pleinement conformes à la politique d'égalité des sexes de l'APEC et du gouvernement du Canada.

La discussion des participantes et participants a porté surtout sur l'étendue organisationnelle de l'intégration de l'égalité entre les sexes au sein de l'APEC, en particulier sur le flux directionnel de l'intégration de l'égalité entre les sexes. Certaines personnes étaient d'avis que les résultats potentiels de l'intégration efficace de l'égalité entre les sexes au sein de l'APEC ne sont pas réalisés en raison d'un affaiblissement institutionnel. Dans l'ensemble, la participation à l'effort d'intégration de l'égalité entre les sexes au sein de l'APEC est plutôt limitée.

Plusieurs représentantes et représentants de gouvernement se disent intéressés à parfaire leurs connaissances sur l'égalité entre les sexes et le commerce, en particulier sur les méthodes d'intégration des résultats des travaux des « spécialistes en matière d'égalité des sexes ». Selon ces personnes, les spécialistes devraient tenir compte des obligations particulières du Canada relativement aux accords commerciaux et non seulement des accords comme tels. Les spécialistes doivent également examiner l'interface entre les accords multilatéraux, régionaux et bilatéraux. (Les responsables de la politique commerciale canadienne tentent de faire correspondre ces accords.)

Au sein de l'APEC, des efforts supplémentaires pourraient être menés pour que le plan d'action de facilitation du commerce tienne compte de l'égalité entre les sexes, puisque la facilitation du commerce constitue un secteur d'intérêt au sein de cette organisation. On s'est demandé pourquoi les analystes des rapports entre les sexes ne participent pas ou ne collaborent pas aux demandes d'information du gouvernement en matière de politique commerciale. (Cette question a suscité une discussion plutôt vive et passionnée sur les raisons pour lesquelles les femmes et les groupes de femmes « collaborent » à la politique commerciale et sur la manière dont ils le font.) Un porte-parole gouvernemental a souligné que les citoyennes et les citoyens ont le droit de rencontrer les fonctionnaires, de s'informer sur ce qu'ils font et d'obtenir des explications sur les décisions prises en matière de politiques.

**Sommaire de la discussion de l'atelier**

***Lien entre la recherche et la politique***

Les participantes et participants à la discussion ont trouvé que la recherche présentée était intéressante et impressionnante, et que son analyse comparative entre les sexes était très solide. Une longue discussion s'est ensuivie sur la manière dont cette recherche pourrait contribuer au processus stratégique et sur la manière dont elle pourrait être appliquée aux

politiques. Puisque la recherche en est à l'étape d'étude de cas, elle illustre comment les femmes sont touchées par le commerce et fournit certains faits révélateurs sur la manière dont le commerce est différencié selon le sexe. Toutefois, à cette étape, la recherche ne peut toujours pas fournir d'image ni d'analyse complète des femmes, des rapports entre les sexes et du commerce. Des analystes stratégiques cherchent à savoir comment cette recherche pourrait profiter à l'analyse de la politique commerciale et comment elle doit être intégrée à l'élaboration de politiques pour qu'elle soit le plus efficace possible. Le thème principal de cette discussion portait sur le fait qu'un lien solide recherche-politique ne peut pas être créé uniquement grâce à la diffusion efficace de la recherche, mais que ce lien doit également reposer sur la participation des analystes stratégiques à toutes les étapes du processus de recherche.

Les participantes et participants ont établi un certain nombre de facteurs qui nuisent à l'efficacité de la mise en application de la recherche. Ces facteurs comprennent la rareté des réseaux de partage du savoir, le transfert continu de la responsabilité des analyses comparatives entre les sexes à CFC et l'effet contraignant et continu des ressources limitées.

***Défis stratégiques***

Bien qu'elles soient associées au lien qui existe entre la recherche et les politiques, il est clair que les questions liées aux « défis stratégiques » sont distinctes. Le lien entre la recherche et les politiques découle de la relation qui existe entre les processus d'acquisition du savoir et d'élaboration des politiques. Les défis stratégiques reflètent les aspects bureaucratiques du gouvernement qui empiètent sur le processus stratégique. Les questions suivantes sont donc posées :

- Quelle est l'importance des rôles et responsabilités des ministères et d'autres parties intéressées pour faire en sorte que la recherche soit acceptée dans le cadre du processus stratégique?

- Pour le moment, ces rôles sont-ils exécutés et ces responsabilités sont-elles assumées?

- Quelle est l'importance de l'engagement de la haute direction pour l'acceptation de la politique?

- Quelle est l'importance de l'engagement selon le grade?

Entre autres défis associés à l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques, nous devons souligner le manque de cohésion des politiques du gouvernement fédéral, un problème qui, selon certaines participantes et certains participants, est amplifié par un engagement non adéquat de la haute direction à l'égard de l'égalité entre les sexes et de l'analyse comparative entre les sexes, ainsi que par la capacité insuffisante d'analyse comparative entre les sexes à l'échelle du gouvernement. On discute donc de l'importance du problème touchant l'engagement de la haute direction et de la faible capacité d'analyse comparative entre les sexes.

***Recherche***

En général, toutes et tous s'entendaient pour dire qu'une bonne politique publique est essentielle à l'avancement de l'intégration de l'égalité entre les sexes aux politiques commerciales. Toutefois, le but de cette recherche génère un certain nombre de questions.

- Quel devrait être le point central de la recherche sur les femmes, les rapports entre les sexes et le commerce?
- Quel devrait être le programme de recherche?
- Comment pouvons-nous équilibrer la nécessité d'effectuer une analyse comparative entre les sexes pour le commerce et la nécessité d'effectuer des analyses économiques et stratégiques de grande qualité pour le commerce?
- Ces analyses peuvent-elles être réalisées par un seul organisme?
- Quel rôle joue la recherche dans l'intégration de l'égalité entre les sexes?
- Comment la politique peut-elle contribuer à son avancement?

On a fait remarquer que la recherche soit utile, elle ne peut pas seulement porter sur des « chiffres » : il ne suffit pas de montrer que plus de femmes participent aux processus de libéralisation du commerce pour prouver que l'égalité entre les sexes est réalisée. La recherche doit donc mettre l'accent sur les *mécanismes* d'intégration de l'égalité entre les sexes dans les processus commerciaux, les organisations, les politiques et les accords. On ajoute que certaines recherches démontrent une compréhension limitée des processus de libéralisation du commerce et des accords commerciaux et que cet aspect des analyses doit être renforcé. De plus, comme ces recherches sont réalisées au niveau national, leur potentiel d'acceptation est limité auprès des analystes stratégiques de l'ACDI, qui font face à des enjeux qualitativement différents dans le cadre de leur travail au niveau international.

Un grand nombre des personnes présentes étaient d'avis qu'il est nécessaire d'effectuer de la recherche axée sur les rapports entre les sexes et le commerce, d'utiliser une théorie plus complète et plus perfectionnée sur le plan analytique et d'obtenir les ressources supplémentaires requises pour améliorer la recherche. Selon le milieu de la recherche, il n'existe toujours pas de cadre théorique systémique adéquat pour intégrer l'égalité entre les sexes dans la libéralisation du commerce et l'analyse des politiques commerciales. Les analyses comparatives entre les sexes peuvent servir de point de départ, tout comme les analyses sur l'impact social et la durabilité, mais toutes ces approches ne sont pas suffisamment développées ni élaborées sous forme de théorie. Une approche plus inclusive et plus complète permettrait aux analystes de définir les différences entre les femmes et entre le travail rémunéré et non rémunéré; elle leur permettrait également d'analyser les écarts entre les sexes dans des secteurs tels que la technologie, la consommation et les services publics. Certaines suggestions ont été faites quant aux pistes que peuvent explorer le milieu de la recherche et les analystes pour obtenir de nouvelles idées. Par exemple, ils peuvent examiner le travail efficace accompli par Santé Canada sur les concepts associés à l'intersection entre les rapports entre les sexes et la santé, l'approche « avant et après » de

l'OMC, la force de l'ACDI en analyse fondée sur les ressources et les outils utilisés par l'ACDI pour renforcer la capacité commerciale.

On souligne également la nécessité de recueillir des données ventilées par sexe, ce qui en a surpris plusieurs étant donné que plusieurs personnes croyaient que les données du Canada dans ce domaine étaient adéquates. Enfin, on conclut à la nécessité d'effectuer de la recherche à plus long terme sur les rapports entre les sexes et le commerce.

***Responsabilisation du gouvernement en matière d'égalité des sexes***
La question de la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard de l'égalité entre les sexes a été soulevée plusieurs fois pendant l'atelier. On se préoccupait entre autres du fait que CFC continue de porter le fardeau d'une trop grande responsabilité en ce qui concerne le programme d'élaboration des politiques. De l'avis général, le gouvernement fédéral doit assumer une responsabilité élargie et partagée en ce qui concerne les analyses comparatives entre les sexes en général et les analyses comparatives entre les sexes pour les politiques commerciales en particulier. Parmi les mesures suggérées en ce sens, mentionnons l'obtention d'un engagement de la part des principaux ministères pour qu'ils travaillent en collaboration, (il a été en particulier question de Santé Canada), la mise en mouvement de « cercles virtuels » et l'utilisation plus créative et plus stratégique de mécanismes spéciaux.

***Études de cas***
Des questions importantes ont été soulevées lors de la discussion sur l'OMC et l'APEC. D'abord, on s'est demandé comment promouvoir de la façon la plus efficace possible l'intégration de l'égalité entre les sexes. Comme l'a expliqué M$^{me}$ Karman, il est important de déterminer comment mettre en pratique les engagements nationaux et internationaux du Canada dans les forums sur le commerce. On a fait ressortir un certain nombre de défis liés aux efforts de l'OMC : il est difficile de comprendre cette organisation étant donné sa complexité et c'est seulement par l'intermédiaire du gouvernement ou presque qu'on peut y avoir accès. On n'est parvenu à aucune réponse conclusive quant à savoir si les leçons tirées a sujet de l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC sont transférables. Ensuite, on a tenté de déterminer qui fournira le soutien financier pour les efforts menés en vue de promouvoir l'intégration de l'égalité entre les sexes au sein des organisations du commerce. De plus, on s'est demandé également si CFC assumerait un tel rôle.

***Participation des Canadiennes et des Canadiens***
En général, toutes et tous s'entendaient sur l'importance de renforcer l'influence et la représentation des intérêts dans le cadre des processus commerciaux. On a cerné un certain nombre de défis devant être relevés pour y arriver, dont plusieurs sont considérés comme sexués et particulièrement problématiques pour les femmes. À l'échelon communautaire et dans les organisations de la société civile, ces défis comprennent l'insuffisance de l'information, le manque de résonance des enjeux commerciaux auprès du public et les problèmes reliés à l'accès aux mécanismes de consultation et aux réseaux de défense des droits. On a discuté des démarches à entreprendre pour régler ces problèmes, notamment la transformation de la recherche en savoir accessible, l'éveil de l'intérêt médiatique au sujet des questions liées au commerce et aux femmes, la mise en place des ressources requises, en particulier des ressources financières, pour que les femmes puissent participer aux

mécanismes de consultation, la création de modes d'accès aux niveaux élevés du pouvoir et la promotion du travail de collaboration des organisations de la société civile.

Une personne a fait remarquer que le milieu de la recherche participe, dans une certaine mesure, aux processus stratégiques comme les mécanismes de consultation. Plusieurs facteurs explicatifs ont été définis et examinés, dont la nature complexe de la défense des droits communautaires et le processus laborieux de l'éducation et du renforcement des capacités qui la soutient, la structure de mérite du milieu universitaire, qui ne récompense pas ces activités, et la rareté des ressources qui appuient ces activités.

## ALLOCUTION INAUGURALE

**FLORENCE IEVERS, COORDONNATRICE, CONDITION FÉMININE CANADA**

Bonjour et bienvenue à ce dialogue sur l'égalité entre les sexes et le commerce. Les discussions d'aujourd'hui porteront sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales et prendront appui sur une discussion de groupe semblable tenue en novembre 2004, qui portait sur les prochaines étapes de l'égalité entre les sexes dans le commerce. Cette séance a été organisée en l'honneur de M^me^ Adair Heuchan, récipiendaire du prix de la femme de l'année pour 2004 de l'Organization of Women in International Trade. Dans le cadre de cet événement, Condition féminine Canada a travaillé en collaboration avec Commerce international Canada (CICan) et avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Comme je le mentionnais lors de notre dialogue de novembre, nos travaux sont toujours en progrès. En tant que chercheuses et chercheurs chevronnés de la société civile canadienne, vous jouez un rôle important en faisant en sorte que l'égalité entre les sexes occupe une place prédominante et centrale dans les discussions stratégiques et dans les processus décisionnels sur la libéralisation du commerce. Par conséquent, avant de poursuivre, j'aimerais remercier le milieu de la recherche pour son travail acharné, un travail dont nous constaterons les résultats aujourd'hui, ainsi que vous toutes et tous les analystes stratégiques, les porte-parole de la société civile et les universitaires. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui pour partager vos expériences et vos connaissances sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales.

L'éminente anthropologue Margaret Mead a écrit : [*Traduction libre*] « On m'a toujours dit que la seule chose qui était vraiment importante dans la vie était d'augmenter la somme des informations exactes dans le monde ».[1] En vous regardant, je sais que M^me^ Mead serait fière de vous. Votre dévouement, votre discipline et votre créativité sont une source réelle d'inspiration pour toutes et tous. Grâce à vos recherches, vous comblez des lacunes importantes tout en améliorant nos connaissances. Celles-ci contribuent à l'exécution d'excellentes recherches en matière de politiques fondées sur l'égalité entre les sexes, et elles permettent l'élaboration de politiques, de services et de programmes qui répondent aux besoins des femmes et des hommes. Vos travaux nous permettent de poursuivre notre cheminement vers l'égalité entre les sexes et la reconnaissance totale des droits de la personne pour les femmes.

Il n'existe peut-être aucun autre domaine où les besoins sont aussi criants en matière de recherches stratégiques que le domaine de l'égalité entre les sexes et du commerce, surtout en ce qui a trait au commerce international, où les répercussions différentielles sur les sexes sont importantes et où les efforts consacrés aux problèmes liés aux sexes demeurent restreints. C'est pourquoi nous apprécions tellement les travaux et le dévouement du milieu de la recherche.

---

[1] Maggio, Rosalie, éd. 1996. *The New Beacon Book of Quotations by Women.* Boston: Beacon Press, p. 376a.

Comme je le mentionnais plus tôt, les discussions d'aujourd'hui prendront appui sur le dialogue tenu en novembre. Deux messages importants sont ressortis de cette séance.

Premièrement, les résultats des recherches semblent aller à l'encontre des concepts selon lesquels la croissance économique engendrée par la libéralisations accrue du commerce contribuera à réduire la pauvreté et que les gains réalisés profiteront à tous, y compris aux personnes pauvres, vulnérables et marginalisées.

En faits, les recherches montrent que les gains réalisés par la croissance économique accrue *ne sont pas* également distribués entre le Nord et le Sud, entre les pays développés et sous-développés, dans les économies nationales, entre les riches et les pauvres et entre les femmes et les hommes. Les recherches indiquent également que les effets produits par cette croissance sont mitigés, en particulier pour les femmes. Par conséquent, il est donc essentiel que nous nous efforcions de faire en sorte que le commerce favorise le bien-être et l'autonomie économique des femmes et qu'il ne désavantage pas les femmes du Canada ni d'ailleurs dans le monde.

Deuxièmement, en tant que nation, le Canada doit établir un certain équilibre dans ses objectifs stratégiques en matière de commerce, notamment quant à la manière de promouvoir les intérêts économiques nationaux du Canada tout en faisant progresser ses objectifs de développement international. Nous devons veiller à ce que nos décisions en matière de politiques commerciales et à ce que nos gains économiques profitent de manière égale aux groupes de femmes vulnérables ou marginalisées au Canada et à ce que ces politiques et gains ne soient pas réalisés aux dépens des femmes d'autres parties du monde.

Le dialogue d'aujourd'hui, qui portera sur ces questions importantes, établira un point central de recherche qui rassemblera les milieux de la recherche et des politiques. Nous *savons* que les politiques efficaces reposent sur une recherche stratégique efficace. Mais cette recherche stratégique ne peut être efficace que si elle est *mise en application* dans le cadre du processus décisionnel et de la prestation des programmes.

Aujourd'hui, nous entendrons des gens qui ont effectué des recherches stratégiques. Notre programme de la journée comporte certains objectifs spécifiques.

- Des chercheuses et chercheurs présenteront les résultats importants des recherches récemment réalisées sur les politiques fondées sur les différences entre les sexes, des recherches financées par Condition féminine Canada sous le thème *Les accords commerciaux et les femmes*.

- Nous prendrons appui sur le processus qui consiste à tenir compte des différences entre les sexes dans l'élaboration des politiques commerciales — un processus que nous avons fait progresser grâce à notre dialogue de novembre.

- Nous contribuerons au dialogue entre les groupes de femmes et d'autres groupes qui revendiquent l'égalité et qui oeuvrent tous dans ce domaine, ainsi qu'entre les décisionnaires et les personnes qui négocient les politiques commerciales.

- Nous nous appuierons sur les vastes connaissances acquises et nous mettrons en valeur le potentiel des décisionnaires, du milieu de la recherche et de la société civile sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et au commerce.

En bref, voici comment la journée se déroulera. Ce matin, nous assisterons à plusieurs présentations effectuées par des spécialistes, lesquelles seront suivies de commentaires et de discussions. Cet après-midi, nous mettrons l'accent sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les organisations commerciales multinationales, en examinant les défis et possibilités qui se présentent. Nos discussions porteront également sur l'expérience du Canada au sein de diverses organisations, dont la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous aurons aussi la chance de discuter et d'échanger des idées avec les spécialistes en intégration de l'égalité entre les sexes et, si le temps le permet, nous pourrons poser des questions à ces spécialistes.

À titre de coordonnatrice de Condition féminine Canada, je suis très fière de notre Fonds de recherche en matière de politiques (FRP). Depuis 1996, le FRP a financé une vaste gamme de recherches indépendantes, de grande qualité et de pointe en matière de politiques, dont récemment sept rapports sur le thème *Les accords commerciaux et les femmes*. J'aimerais souligner en particulier les contributions de Zeynep Karmen, directrice de la recherche à Condition féminine Canada. Sa vision et son intuition ont grandement contribué à la détermination des questions importantes pour les femmes — à une époque où peu de gens, sinon personne, au gouvernement croyaient que l'égalité entre les sexes représentait un facteur important des politiques commerciales.

L'étude de ces rapports sera évidemment à l'ordre du jour. Cette recherche couvre une vaste gamme d'enjeux, dont la santé, la mobilité de la main-d'oeuvre, les femmes ayant un handicap, les femmes autochtones et l'équité en matière d'emploi, et elle comble des lacunes importantes qui persistent dans les domaines de la recherche et des politiques.

Nos efforts en vue de renforcer les compétences, de créer des partenariats de collaboration et de favoriser la connaissance accrue des répercussions sur les femmes du commerce et de la mondialisation ne se limitent pas à l'échelle nationale. Condition féminine Canada participe aussi activement sur le plan international aux efforts requis en vue de tenir compte des différences entre les sexes dans les politiques et mécanismes commerciaux.

Condition féminine Canada continue à jouer un rôle de chef de file au sein du Comité exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIF) de l'Organisation des États américains (OEA). Les buts visés consistent à renforcer l'organisation à titre de principal organe d'orientation hémisphérique en matière d'égalité des sexes et de droits fondamentaux des femmes, et à améliorer ses liens avec le processus du Sommet des Amériques, y compris en ce qui concerne le suivi des résultats du Sommet de Québec en matière d'égalité des sexes.

En tant qu'administratrice générale de CFC, j'ai eu l'honneur d'agir à titre de vice-présidente de la CIF jusqu'en 2004. Notre travail au sein de la CIF est essentiel. À la deuxième

Réunion ministérielle de cette organisation, qui s'est tenue à Washington en avril 2004, les ministres ont étudié les questions importantes suivantes :

- les femmes, le libre-échange et la démarginalisation économique des femmes;
- l'approche intégrée de l'égalité entre les sexes;
- la participation des femmes au mécanisme du libre-échange.

Les ministres ont adopté une déclaration et cinq résolutions sur les femmes et le commerce, qui constituent les principales étapes vers l'avant. Par exemple, la résolution sur les femmes, le commerce et la démarginalisation économique des femmes stipule qu'il faut insister auprès des gouvernements pour qu'ils établissent des analyses et des programmes qui tiennent compte des différentes conséquences des politiques macroéconomiques sur les femmes et sur les hommes. De plus, cette résolution insiste auprès des gouvernements pour que cela soit fait en minimisant l'effet négatif potentiel sur des groupes en particulier, *dont les femmes*.

CFC a aussi joué un rôle essentiel dans la création du Forum interinstitutionnel sur l'égalité entre les sexes. Il s'agit d'un mécanisme par lequel le Secrétariat général de l'OEA peut faciliter les interventions et suivre les progrès réalisés dans l'hémisphère concernant la poursuite des buts liés à l'égalité entre les sexes dans ses orientations, ses activités opérationnelles, sa coordination, ses recherches, sa formation et son information publique. Le Forum recueillera des renseignements en vue des rapports du secrétaire général de l'OEA à l'Assemblée générale sur la mise en oeuvre du Programme interaméricain de promotion des droits de la personne pour les femmes et de l'équité ainsi que de l'égalité entre les sexes.

En 2002-2003, CFC est aussi intervenue activement pour jeter les bases du Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, qui veut favoriser la mise en oeuvre du cadre d'intégration des femmes de l'APEC. L'un des résultats clés du travail à ce jour est la priorité accordée à la recherche de débouchés pour les entrepreneures du Canada et d'autres pays membres de l'APEC. L'APEC est également intervenue activement pour l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le commerce et pour la résolution des questions liées à l'égalité entre les sexes. En mai 2002, la deuxième réunion de hauts fonctionnaires a adopté la proposition d'établissement du Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes. Le Réseau a été mis en place en 2003. Il maintient et appuie l'intégration continue des questions relatives à l'égalité entre les sexes au sein de l'APEC — une causse que le Canada défend depuis longtemps au sein de cette organisation. Je dois féliciter et remercier mes collègues de Commerce international Canada d'avoir grandement contribué à cette réussite.

De plus, la deuxième Réunion ministérielle de l'APEC sur les femmes, qui s'est tenue en septembre 2002, était axée sur la promotion des intérêts et des possibilités économiques des femmes dans la nouvelle économie. La Déclaration ministérielle conjointe fait ressortir de fortes recommandations d'intervention dans ce domaine. Elle reconnaît également qu'il existe des différences marquées entre les effets produits par la libéralisation du commerce sur les femmes et sur les hommes et que ces différences doivent être prises en considération dans l'élaboration des politiques.

Au sein de l'APEC, nous avons aussi participé à la préparation d'un projet canadien visant à étudier les initiatives et mécanismes existants qui appuient et encouragent la participation des femmes productrices marginalisées au commerce international. Ce projet est financé par l'entremise du forum de l'APEC, dans le cadre du Comité du commerce et de l'investissement (CCI), et son objectif consiste à aider le CCI à relier ses initiatives de renforcement des capacités commerciales et de facilitation du commerce aux besoins des petites productrices.

À la fin de septembre 2004, les résultats de ce projet ont été présentés à Santiago, au Chili, lors de la séance spéciale conjointe du Réseau de coordination sur les questions touchant l'égalité entre les sexes et du CCI. Ce dialogue a permis aux membres du projet de présenter leurs documents sur les nombreuses barrières et les nombreux défis auxquels font face les exportatrices dans leur région. Il a aussi permis la tenue d'un forum au cours duquel le Réseau et le CCI ont discuté des problèmes existants et ont examiné des stratégies visant à résoudre ces problèmes.

Un message important est ressorti de ce forum : les politiques commerciales devraient être reliées aux autres priorités nationales, y compris aux initiatives qui appuient les productrices des petites entreprises et qui font progresser l'égalité entre les sexes. Cela démontre comment les entreprises détenues par des femmes, en particulier celles qui appartiennent à des femmes marginalisées, peuvent participer efficacement au commerce international. Nous sommes très enthousiastes à l'égard de ce projet, qui représente un jalon concret, puisque, pour la première fois, un projet qui porte spécialement sur les différences entre les sexes est inclus dans les travaux du Comité du commerce et de l'investissement de l'APEC. Nous attendons avec impatience les recommandations du Comité, qui seront incluses dans le plan de travail du CCI de cette année.

CFC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) d'alors ont fourni de l'appui à l'ACDI, qui a coparrainé, avec l'OMC, le symposium conjoint sur les femmes, intitulé *Les femmes en tant qu'intervenantes économiques du développement durable*, qui s'est tenu à Genève en juin 2003. Il s'agissait d'ailleurs d'un premier pas très important qui devrait faire en sorte que l'organisation accorde plus d'importance à l'intégration de l'égalité entre les sexes et à l'incorporation des analyses comparatives entre les sexes aux politiques commerciales.

En 2004, Condition féminine Canada a appuyé la participation du Canada à la septième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine en vue de l'élaboration du plan d'action du Commonwealth pour l'égalité entre les sexes (2005-2015). Ce plan fait en sorte que l'analyse comparative entre les sexes fasse partie intégrante du processus d'élaboration des négociations et des politiques commerciales, afin que les systèmes et accords commerciaux soient justes et équitables. Ces activités ne représentent qu'un aspect de notre engagement à multiples facettes visant à faire progresser la question de l'égalité entre les sexes et des droits de la personne pour les femmes dans tous les secteurs, y compris dans le commerce international et la mondialisation, sur les plans national et international.

Aujourd'hui, nous avons atteint une étape critique de l'égalité entre les sexes. Plus tôt au cours du mois se déroulaient, en même temps, la Semaine internationale de la femme (SIF) et la rencontre internationale de haut niveau nommée *Beijing+10*. Prenant la parole aux Nations Unies à New York le 2 mars, l'honorable Liza Frulla, chef de la délégation canadienne, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, a fortement encouragé les pays du monde à confirmer de manière unanime et sans équivoque la Déclaration de Beijing et le Programme d'action, ce qu'ils ont fait, le Canada faisant figure de chef de file dans cette démarche d'une grande importance.

Les résultats produits par Beijing+10 soutiennent l'importance de la recherche efficace et solide. C'est ce que j'ai constaté maintes et maintes fois en tant que déléguée et représentante du gouvernement aux réunions d'organisations multilatérales telles l'APEC et l'OEA.

L'engagement des gouvernements à l'égard de Beijing +10 constitue une démarche essentielle qui doit également se refléter sur la scène internationale pour que cet engagement ne disparaisse pas, ne soit pas réduit ou ne soit pas éliminé à la faveur d'autres priorités. Nous devons pouvoir distinguer ces engagements dans les organisations commerciales internationales et les accords commerciaux multilatéraux comme l'ALÉNA et la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Nous savons que les questions liées à l'égalité entre les sexes peuvent facilement être mises au rancart. Mais aucune question n'est aussi importante. Les questions liées à l'égalité entre les sexes sont fondamentales pour les droits des femmes ainsi que pour les droits de la personne. C'est d'ailleurs ce dont a discuté M$^{me}$ Adair Heuchan à notre séance de novembre. Selon elle, ce n'est pas simplement une question de chiffres. Il ne s'agit pas seulement d'avoir un plus grand nombre de femmes au sein de l'OMC, ni qu'un plus grand nombre de femmes soient embauchées dans des institutions importantes. La participation d'un plus grand nombre de femmes n'améliorera pas nécessairement la situation en matière d'égalité des sexes. Avant tout, on doit avoir une plus grande quantité de données ventilées par sexe — les statistiques à elles seules ne sont qu'un point de départ. C'est également ce que nous confirme aujourd'hui le milieu de la recherche par les résultats de ses recherches.

Nous *disposons* des mécanismes pour élaborer des politiques et nous en élaborons un plus grand nombre. Par exemple, lors de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, on a annoncé la création d'un nouvel institut européen pour l'égalité entre les sexes, qui appuiera les institutions de l'Union européenne et les États membres dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et dans la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe. Cet institut devrait être fonctionnel d'ici 2007.

Condition féminine Canada surveillera de près le développement de ce nouvel institut et offrira sa collaboration si l'occasion se présente. Voilà un signe de progrès réel sur la scène mondiale, et nous en sommes très enthousiastes.

Mais le défi demeure le même : comment appliquer l'intégration de l'égalité entre les sexes aux organisations commerciales. Comme toute chose, il faut que les personnes, les

organisations, les collectivités et les pays prennent leurs responsabilités et y participent, du niveau local jusque sur la scène internationale. L'égalité entre les sexes, c'est l'affaire de toutes et tous, et j'espère que vous toutes et tous ici aujourd'hui avez cette question à coeur et en faites la promotion.

C'est ce que faisait Adair lorsque Women in International Trade l'a honorée en lui remettant le prix de la femme de l'année en 2004. Elle est un modèle à suivre pour celles et ceux qui oeuvrent dans le domaine des politiques commerciales parce qu'elle sait que l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques doit être effectuée à chaque étape du processus. En nous inspirant d'Adair, je vous invite aujourd'hui à relever un défi. Ainsi, je lance un défi à toutes celles et à tous ceux qui analysent et administrent les politiques commerciales, ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui siègent au sein de différents comités commerciaux et aux tables de négociation en représentant les intérêts commerciaux du Canada. Je vous demande de ne jamais oublier d'inclure les questions liées à l'égalité entre les sexes dans vos discussions! Utilisez les résultats des recherches, les analyses et les données dont vous disposez grâce à ces chercheuses et chercheurs et grâce à d'autres membres du milieu de la recherche qui font un travail acharné. Saisissez l'occasion et utilisez la recherche qui vous sera présentée aujourd'hui pour établir des politiques commerciales plus inclusives – des politiques qui profiteront à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens, dans toute leur diversité.

En conclusion, j'aimerais remercier nos partenaires de Commerce international Canada et de l'ACDI. Sans leur collaboration et leur soutien, l'atelier d'aujourd'hui n'aurait pas pu se dérouler. Maintenant, j'ai le plaisir de demander à Zeynep Karman, directrice de la recherche à Condition féminine Canada, de vous présenter nos spécialistes. Merci.

**ZEYNEP KARMAN**

Bonjour. À titre de directrice de la recherche de Condition féminine Canada, laissez-moi vous souhaiter la bienvenue à ce dialogue. C'est un privilège pour nous de vous avoir ici aujourd'hui et de pouvoir constater l'intérêt suscité par la question de l'égalité entre les sexes et du commerce.

Impossible de douter de l'importance de la libéralisation du commerce dans l'économie mondiale du XXI[e] siècle. Le Canada est un acteur important de ce processus. D'après le dernier rapport *Le point sur le commerce*[2] du Canada, dans les années 90, les exportations et importations canadiennes de biens et de services affichaient une croissance plus rapide que le produit intérieur brut (PIB). À leur sommet en 2000, les exportations représentaient 45,3 % et les importations représentaient 40,2 % du PIB. Depuis, toutefois, les niveaux commerciaux ont chuté, ce qui a entraîné une baisse des exportations de biens et de services, qui représentaient 37,7 % du PIB en 2003, et une diminution des importations, qui sont passées à 33,7 % du PIB cette même année.

[2] Canada, MAECI (Ministère des Affaires étrangères et du commerce international). 2004. *Cinquième rapport annuel sur le commerce international du Canada*. Mise à jour préparée par la Division de l'analyse commerciale et économique (ACE), mars.

À la même période, d'importantes préoccupations ont été soulevées par le milieu de la recherche, les organisations qui revendiquent l'égalité, les organisations de femmes et autres sur l'inégalité grandissante et l'impact différentiel de la libéralisation du commerce, surtout en ce qui concerne les effets distributifs. Certains prétendent que la croissance économique résultant de la croissance du commerce ne profitent pas à toutes et à tous de manière égale. Les groupes vulnérables, dont les femmes, demeurent sur la ligne de touche.

Nous devons donc parfaire nos connaissances sur les avantages et l'impact disproportionné des politiques commerciales sur les femmes et les hommes. Des lacunes considérables existent toujours dans de nombreux secteurs de la recherche à ce sujet, par exemple, dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de la mobilité de la main-d'oeuvre et des droits de la personne.

Les décisionnaires doivent relever un défi important : déterminer quels groupes sont touchés de manière disproportionnée par les politiques de libéralisation du commerce et atténuer les effets négatifs potentiels de ces politiques. Compte tenu du fait qu'une bonne politique publique est fonction d'une bonne recherche en matière de politiques, le Fonds de recherche en matière de politiques a émis un appel de propositions de recherche sur le thème *Les accords commerciaux et les femmes* en 2001. À la suite de cet appel de propositions, sept projets de recherche ont été financés. Aujourd'hui, nous étudierons les rapports de ces projets de recherche. J'aimerais maintenant vous présenter nos spécialistes et leurs rapports. Veuillez prendre note qu'à l'exception de deux rapports, tous ces rapports ont été rédigés par des équipes formées de deux à six chercheuses et chercheurs.

- **Heather Gibb** de l'Institut Nord-Sud est parmi nous aujourd'hui et j'ai aussi aperçu Chantal Blouin dans la salle. Je les remercie toutes deux d'être présentes. Heather présentera le rapport, *Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans la politique commerciale du Canada : Étude de cas sur la mobilité de la main-d'oeuvre dans les accords commerciaux.* Ce rapport fournit un cadre d'analyse comparative entre les sexes pour l'élaboration de politiques commerciales au Canada. Ce cadre est appliqué aux dispositions de mobilité de la main-d'oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Cette étude vise à démontrer l'impact des dispositions relatives à la mobilité de la main-d'oeuvre dans ces accords commerciaux sur deux groupes : les femmes propriétaires d'entreprises et les infirmières.

- J'aimerais souhaiter la bienvenue à **Deborah Stienstra**, de l'université de Winnipeg, qui présentera son rapport, *Les femmes handicapées et la libéralisation du commerce*. Ce rapport explore les préoccupations uniques que les femmes handicapées ont au sujet des accords et des politiques associés au commerce international. Les personnes qui ont produit ce rapport étudient comment le commerce international dans le secteur des services de santé et des appareils fonctionnels affecte les femmes handicapées, y compris les femmes entrepreneures qui ont un handicap.

- **Olena Hankivsky,** de l'université Simon Fraser, et **Marina Morrow,** de l'université de la Colombie-Britannique, sont parmi nous aujourd'hui pour nous présenter les résultats de leur rapport, *Accords commerciaux, soins à domicile et santé des femmes*. Ce rapport étudie l'impact de la libéralisation du commerce sur les femmes canadiennes qui fournissent des soins à domicile. En examinant les accords commerciaux associés à la santé qui ont une incidence sur le système de soins de santé canadien, les chercheuses examinent les différents aspects qui ont une importance particulière en ce qui concerne la santé des femmes, le travail des femmes dans le secteur des soins de santé et l'égalité des femmes. Le rapport révèle les répercussions inégales sur les femmes que peuvent produire les changements apportés au système de soins de santé à la suite de l'adoption d'accords commerciaux. Il présente également des recommandations sur la façon dont peut être exécutée une analyse comparative complète entre les sexes en vue des accords commerciaux existants et futurs.

- **Lori J. Curtis**, de l'université de Waterloo, présentera son rapport, *Les accords commerciaux, le secteur des soins de santé et la santé des femmes*. Les auteures ont réalisé une analyse de contenu des différents accords commerciaux, comme l'ALÉNA et l'AGCS, afin de déterminer comment ces accords affectaient la santé des femmes au Canada. Elles ont fait deux découvertes-chocs : premièrement, il sera peut-être impossible d'empêcher la commercialisation et la privatisation des hôpitaux et des cliniques; deuxièmement, certain éléments de l'ALÉNA peuvent faire en sorte qu'il sera difficile d'élargir l'assurance-maladie publique pour qu'elle comprenne les médicaments et les soins à domicile.

- **Lucie Lamarche**, de l'Université du Québec à Montréal, présentera son rapport, *Sauvegarder les mesures d'équité en emploi à l'heure des accords de commerce*. Son étude porte sur le modèle fédéral de l'équité en matière d'emploi et tente de déterminer, dans le cas particulier de l'équité en matière d'emploi, si nous pouvons corroborer l'affirmation selon laquelle les engagements pris par le Canada conformément aux différents accords auraient un effet négatif sur la capacité du Canada de maintenir des mesures nationales visant à promouvoir l'équité en matière d'emploi pour les Canadiennes. L'auteure tente de répondre à cette question en étudiant deux accords de l'OMC signés par le Canada : l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et l'Accord sur les marchés publics. Elle y examine aussi l'ALÉNA, en particulier le chapitre 11, qui porte sur les investissements.

- Nos chercheuses autochtones, **Darlene Rude** et **Connie Deiter**, auteures de l'étude *Du commerce des fourrures au libre-échange : la foresterie et les femmes des Premières nations au Canada*, ne peuvent pas se joindre à nous aujourd'hui. Leur rapport établit des liens entre les femmes des Premières nations, le foresterie et le libre-échange. Selon les auteures, les femmes autochtones sont de plus en plus exclues et marginalisées des relations commerciales en Amérique du Nord. Cette étude met l'accent sur les femmes des Premières nations de l'Ouest canadien, qui assument un rôle de leader dans la défense des titres ancestraux et des droits autochtones afin de protéger l'environnement et de préserver le mode de vie traditionnel.

# PRÉSENTATION DES RECHERCHES SUR LE THÈME DES ACCORDS COMMERCIAUX ET DES FEMMES

**HEATHER GIBB**
**CHERCHEUSE PRINCIPALE, INSTITUT NORD-SUD**

Cette étude utilise un cadre d'analyse comparative entre les sexes pour examiner les engagements pris par le Canada aux termes des accords sur la mobilité de la main-d'oeuvre associés à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) (chapitre 16) et à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) (mode 4).

À l'heure actuelle, les accords commerciaux jouent un rôle restreint en matière de migration. Étant donné l'intérêt croissant pour l'étude du mouvement temporaire de certaines catégories de travailleuses et de travailleurs en vertu des accords commerciaux, tels que la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), il est opportun de faire le point sur les répercussions actuelles et éventuelles des engagements canadiens, d'examiner les processus qui servent à mobiliser les parties intéressées au Canada et de veiller à ce que les engagements du gouvernement fédéral en matière d'égalité entre les sexes soient pleinement intégrés dans la politique et les processus canadiens. En outre, une analyse comparative entre les sexes des répercussions sur la population canadienne de ces accords sur la mobilité de la main-d'oeuvre contribue aux travaux de plus en plus nombreux réalisés sur les liens entre la politique en matière de commerce extérieur et l'économie intérieure en général.

Cette étude n'avait pas pour objet d'examiner toutes les dimensions de la problématique hommes-femmes; toutefois, le cadre de l'analyse comparative entre les sexes est appliqué à deux groupes – les infirmières et les femmes propriétaires d'entreprises – pour permettre l'examen des répercussions des accords sur ces groupes. Une analyse complète intégrerait les enjeux respectifs pour les femmes et les hommes dans plusieurs catégories et professions.

L'analyse commence par une description des dispositions relatives à la mobilité de la main-d'oeuvre dans les accords commerciaux auxquels le Canada est partie : l'ALÉNA et l'AGCS. Ces dispositions visent à favoriser le commerce et l'investissement transfrontalier en facilitant le mouvement des travailleuses et des travailleurs spécialisés, ainsi que des gestionnaires et des cadres d'entreprise. Il se peut que ces dispositions ne soient pas utilisées autant par les Canadiennes que par les Canadiens, puisque les femmes occupent comparativement moins de postes de haute direction que les hommes. En outre, elles sont plus présentes dans des micro-entreprises n'ayant pas de personnel ou très peu, et ne sont donc pas admissibles à ces catégories d'entreprises. Les Canadiennes sont mieux placées pour tirer parti des dispositions de l'ALÉNA qui visent les professionnels, puisque la liste de l'ALÉNA comprend des catégories, comme les professions de la santé, où les femmes sont fortement représentées.

Les données d'immigration des États-Unis et du Canada sur les déplacements transfrontaliers temporaires des gens d'affaires présentent certaines lacunes importantes, mais il est possible de formuler des observations préliminaires. Tout d'abord, pour ce qui est du Canada, les États-Unis sont la principale destination et le principal pays source de la main-d'oeuvre temporaire. Les clauses de l'ALÉNA portant sur les professionnels n'ont pas créé de marché nord-américain pour ces personnes, mais il semble y avoir une croissance soutenue du nombre de Canadiennes et de Canadiens admis aux États-Unis. Les professionnelles et les professionnels canadiens n'ont pas tous recours au processus prévu par l'ALÉNA, mais il s'agit maintenant du moyen d'admission le plus courant pour ces personnes aux États-Unis. Deuxièmement, les femmes représentent environ le quart de la main-d'oeuvre temporaire qui quitte le Canada et qui y entre. Cela vaut aussi pour les déplacements des professionnelles et des professionnels aux termes de l'ALÉNA, malgré le fait que plusieurs des professions où dominent les femmes figurent sur la liste de l'ALÉNA.

L'étude de cas sur les infirmières au Canada illustre l'ampleur des relations réciproques entre les enjeux internationaux et intérieurs. Ainsi, la principale explication du recours accru aux dispositions de l'ALÉNA sur la mobilité de la main-d'oeuvre par les infirmières canadiennes qui se rendent aux États-Unis se trouve dans la politique intérieure – les compressions budgétaires dans le système de soins de santé, qui engendrent des congédiements massifs d'infirmières et d'infirmiers. L'analyse donne à penser qu'il est plus facile de résoudre les problèmes causés par la pénurie de personnel infirmier et les conditions de travail dans le système de santé canadien au moyen d'une stratégie nationale des ressources humaines pour les infirmières et les infirmiers. Étant donné que le Canada ne souhaite prendre aucun engagement en matière de services de santé, il ne s'engagera probablement pas, aux termes de l'AGCS ou de la ZLEA, à faciliter l'entrée de professionnelles et de professionnels de la santé au Canada. On ne montre pas non plus la possibilité et l'opportunité d'un programme temporaire pour la main-d'oeuvre (à l'extérieur du cadre des accords commerciaux) pour faciliter la mobilité du personnel infirmier.

L'étude de cas sur les femmes propriétaires d'entreprises révèle que les Canadiennes qui possèdent des entreprises ne semblent pas recourir en grand nombre aux dispositions de l'ALÉNA et de l'AGCS sur la mobilité de la main-d'oeuvre. Elle montre toutefois que les insuffisances des données ventilées par sexe entravent l'évaluation des avantages économiques des accords sur la mobilité de la main-d'oeuvre pour les Canadiennes propriétaires d'entreprises. Nous n'avons pu déterminer si les accords sur la mobilité de la main-d'oeuvre avaient contribué à une augmentation de la valeur ou du volume des exportations par les femmes propriétaires d'entreprises, particulièrement celles qui offrent des services, ou à une augmentation du nombre de Canadiennes exportatrices. L'analyse de la participation de ce groupe aux mécanismes consultatifs du gouvernement liés aux accords sur la mobilité de la main-d'oeuvre donne aussi à penser qu'un groupe mal organisé (c.-à-d. par l'entremise d'un syndicat ou d'une association commerciale ou professionnelle) sera moins présent dans le cadre des initiatives gouvernementales. Nous constatons une pénurie de données ventilées par sexe sur les programmes gouvernementaux relatifs au commerce et ne relevons aucune voix cohérente pour les femmes propriétaires d'entreprises dans la politique gouvernementale concernant ce domaine. Voici quelques constations et recommandations clés tirées des analyses et des études de cas.

- Les données comportent un certain nombre de lacunes, qui constituent des obstacles de taille à l'analyse comparative entre les sexes. L'étude recommande que le Canada amorce une discussion sur des mécanismes qui permettraient aux partenaires de l'ALÉNA d'uniformiser davantage les données sur le mouvement de la main-d'oeuvre temporaire, d'élaborer une terminologie plus cohérente et d'élargir la collecte des données pour y ajouter la durée d'un visa, selon le sexe. Il faut davantage de données détaillées ventilées par sexe sur la main-d'oeuvre temporaire qui entre au Canada, particulièrement sur les professionnelles et les professionnels. En outre, il faut de meilleures données ventilées par sexe sur les entreprises et les exportateurs canadiens afin de déterminer où sont situées les femmes propriétaires d'entreprises, d'évaluer le recours aux mécanismes actuels de soutien du gouvernement par les femmes et les hommes d'affaires, et de cibler les secteurs prioritaires pour les futures initiatives.

- Le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures pour améliorer la participation des femmes et des spécialistes de la problématique hommes-femmes à l'élaboration des politiques commerciales. Bien que le gouvernement ait déployé des efforts, au cours des dernières années, pour ouvrir le processus d'élaboration des politiques commerciales, l'égalité entre les sexes n'a pas été au coeur de ces changements.

- L'approche adoptée dans cette étude ne répond pas directement à la question de savoir si la politique commerciale internationale est un mécanisme de croissance économique qui profite autant aux femmes qu'aux hommes. Notre analyse laisse entendre que les processus actuels d'élaboration des politiques ne favorisent pas la poursuite, par le gouvernement du Canada, de ses objectifs en matière d'égalité entre les sexes. Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un mécanisme officiel pour veiller à ce que l'égalité entre les sexes fasse partie intégrante du processus interministériel d'élaboration de la politique commerciale. La responsabilité à l'égard de l'analyse comparative entre les sexes de la politique commerciale ne devrait pas être confiée à Condition féminine Canada mais, conformément aux objectifs d'égalité entre les sexes du gouvernement, aux ministères respectifs engagés dans les secteurs stratégiques en cause.

**Deborah Stienstra**
**Professeure et directrice, Programme de la maîtrise interdisciplinaire, Études de la condition des personnes handicapées, Université du Manitoba**

Il y a environ deux semaines, j'ai assisté aux réunions annuelles de l'Association des études internationales à Hawaï. J'y ai présenté les résultats du projet de recherche financé par Condition féminine Canada. Lors de discussions sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le commerce, on m'a demandé d'expliquer la raison pour laquelle nous devrions étudier en particulier la situation des femmes handicapées en ce qui concerne la politique commerciale et de donner des exemples sur la nature unique de la situation de ces femmes. En réalité, les questions qu'on m'a posées à propos de ce projet sont encore plus étonnantes. Que pourrions-nous apprendre de ce groupe minoritaire qui participe peu ou pas du tout à la politique commerciale? Ces questions ne viennent pas seulement de féministes qui comprennent l'importance d'intégrer l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales, mais également du milieu des personnes handicapées, qui se demandent

souvent si cette recherche est pertinente dans leur vie et dans leurs propres efforts de défense de leurs droits.

Les réponses que je donne à ces deux genres de questions illustrent ce que je considère comme étant un élément fondamental de la compréhension de la politique commerciale. Je crois que les expériences des femmes et des hommes handicapés nous enseignent à toutes et à tous comment nous vivons nos vies, y compris dans le secteur du commerce entre les pays, en tant que personnes concrètes. Le monde nous offre de nombreuses expériences, entre autres par l'entremise de nos corps. Puisque le monde dans lequel nous vivons a d'abord été créé pour les personnes non handicapées, ceux d'entre nous qui sont handicapés font face à des barrières lorsqu'ils déplacent leurs corps. Il est intéressant d'examiner les barrières auxquelles certaines personnes font face et les raisons pour lesquelles ces barrières existent.

C'est donc ce qu'étudie notre projet de recherche. Il ne s'agit pas simplement de faire ressortir les barrières auxquelles font face les femmes handicapées dans le secteur du commerce, même si cette étude nous fournit des données détaillées sur les barrières que doivent surmonter les femmes handicapées en tant que consommatrices d'appareils fonctionnels, de produits et de services de santé et en tant qu'entrepreneures dans le secteur du commerce. Pour réaliser cette recherche, nous avons analysé les données disponibles sur les appareils fonctionnels, les produits de santé et les services de santé. Nous avons écouté les expériences vécues par 42 Canadiennes qui avaient un large éventail de handicaps, y compris des déficiences sensorielles, des troubles de santé mentale, des femmes qui avaient des handicaps multiples et cachés et autres. Six d'entre elles se sont identifiées comme entrepreneures, 11 comme appartenant à des groupes ethnoraciaux et deux comme femmes autochtones. Nous avons aussi eu des entrevues avec des vendeuses et vendeurs d'appareils fonctionnels au Manitoba, en Ontario et à Terre-Neuve et au Labrador, avec plusieurs coordonnatrices et coordonnateurs de programmes et avec deux maisons de courtage. Nous avons reçu les conseils d'un groupe formé de porte-parole des groupes de défense des droits des personnes handicapées, d'entrepreneures et entrepreneurs ayant un handicap, d'organisations gouvernementales et autres.

Mais l'étude illustre les notions que nous tenons pour acquises et qui font maintenant partie intégrante de nos pratiques et politiques commerciales. Ces notions nous rappellent que le commerce est avant tout un moyen d'aider les gens à se procurer des biens, à conserver leur emploi et à soutenir l'économie. Il est parfois important de prendre du recul par rapport aux données abstraites et impersonnelles sur le commerce des biens et des services pour se rappeler que de vraies personnes sont affectées, directement ou indirectement, par ces mouvements de biens et de services, que nos vies sont simplifiées ou compliquées par les décisions découlant des règles et règlements du commerce et que les pratiques et politiques commerciales illustrent de manière plus générale la valeur que la société canadienne accorde à une vie individuelle.

**Appareils fonctionnels**

Plus de 1,6 million de Canadiennes et Canadiens affirment avoir besoin d'appareils d'aide ou d'appareils fonctionnels dans leur vie quotidienne — plus de la moitié de ces personnes sont des femmes. Les appareils fonctionnels sont des aides ou appareils tels que des fauteuils roulants, des jambes ou des bras artificiels, des cannes, des sonneries visuelles et des technologies de lecture sur écran d'ordinateur qui permettent aux personnes qui ont des limitations physiques d'accomplir leurs activités quotidiennes. Il existe un commerce important de ces appareils, surtout avec les États-Unis. De 1992 à 2001, le Canada affichait un déficit commercial dans ce secteur. Toujours pendant cette période, le commerce a connu une hausse importante, surtout en ce qui concerne les fauteuils roulants et l'équipement de respiration artificielle.

Les appareils fonctionnels sont régis par les classifications de marchandises, mais seulement quelques-uns des nombreux appareils que les personnes handicapées utilisent sont inclus dans les données aux fins du commerce. Les appareils inclus sont directement reliés aux appareils médicaux, et ils font partie de la catégorie des technologies médicales. Cela a le double effet de contribuer à la médicalisation de l'incapacité et de placer les personnes handicapées qui doivent avoir accès à cette technologie dans la même catégorie que les hôpitaux, les établissements et les cliniques qui achètent de la technologie médicale. Il peut se révéler beaucoup plus difficile pour les particuliers que pour les établissements d'avoir accès à cette technologie. Le regroupement des appareils et accessoires médicaux et des appareils et accessoires fonctionnels au sein d'une seule classification a aussi pour effet de rendre obscure, tant pour les utilisatrices et les utilisateurs que pour les maisons de courtage qui gèrent les interactions commerciales, la façon de déterminer à quels appareils et accessoires il faut appliquer les droits de douane.

En vertu des accords commerciaux, les appareils et accessoires fonctionnels ne sont pas passibles de droits, mais ce n'est pas le cas de certains appareils et accessoires médicaux et de certaines technologies médicales. Une solution à cette confusion consisterait à créer une catégorie de classification distincte pour les appareils et accessoires fonctionnels et les aides techniques. Cela éliminerait la présomption selon laquelle tous les appareils et accessoires qui peuvent aider les personnes handicapées sont nécessairement médicaux. En outre, cela permettrait une certaine souplesse dans la détermination de ce qu'est la technologie d'aide et reconnaîtrait que différentes technologies peuvent avoir différentes fonctions. Une catégorie distincte ferait aussi en sorte qu'on n'appliquerait aucun droit de douane à l'ensemble des aides techniques, au lieu de faire des déterminations spéciales au sujet des technologies particulières, comme c'est actuellement le cas.

Lorsque nous reconnaissons que les aides techniques sont différentes de la technologie médicale, nous reconnaissons aussi que ce qu'on définit comme une aide technique est déterminé, dans une large mesure, par l'utilisatrice ou l'utilisateur ultime de cette aide. Par exemple, le logiciel de reconnaissance vocale peut être utilisé comme technologie de bureau par un médecin et, dans ce cas, il ne s'agit pas d'une aide technique. Toutefois, lorsque ce logiciel est utilisé par une personne atteinte de quadriplégie, il s'agit d'une aide technique. Pour gérer cette reconnaissance individualisée des aides techniques, un registre des

personnes ayant besoin de ces aides, établi à partir des dossiers des personnes qui demandent le crédit d'impôt pour personnes handicapées, pourrait être tenu par l'Agence du revenu du Canada. Étant donné que le gouvernement répond actuellement sur une base spéciale aux demandes concernant des aides techniques, cette approche simplifierait et rationaliserait ce système. En outre, elle assurerait un meilleur accès grâce à des droits de douane réduits, des renseignements plus clairs sur ce que sont les aides techniques et l'inclusion de ces aides et des appareils et accessoires fonctionnels dont ont besoin les personnes handicapées et qui n'ont pas été inclus dans les codes de classification existants.

***Recommandations***

- Tous les appareils et accessoires fonctionnels et les aides techniques pour les personnes handicapées devraient être exonérés de droits de douane, de frais de courtage et de taxes.

- L'Agence du revenu du devrait créer un registre des personnes qui reçoivent le crédit d'impôt pour personnes handicapées et utiliser ce registre pour approuver l'entrée en franchise de droits des marchandises destinées à chaque personne handicapée.

- Statistique Canada devrait créer des codes de classification des marchandises distincts pour les aides techniques, à la suite de discussions participatives sérieuses avec la collectivité autoreprésentative des personnes handicapées.

**Impacts indirects de la politique commerciale**

Bien que le commerce des appareils fonctionnels montre comment les politiques commerciales affectent directement la vie des femmes handicapées, plusieurs effets indirects sont aussi très importants. En ce qui concerne les femmes handicapées, l'augmentation des prix des produits pharmaceutiques liée à l'adhésion du Canada aux accords commerciaux internationaux et le mouvement en faveur d'une privatisation accrue des services de santé sont deux facteurs qui ont eu des répercussions considérables.

En tant qu'importantes utilisatrices de produits pharmaceutiques, de nombreuses femmes handicapées font face à des coûts mensuels énormes pour l'achat de leurs médicaments. Un grand nombre d'entre elles comptent sur les programmes publics, y compris l'aide sociale provinciale, pour couvrir ces coûts. Mais, dans la plupart des provinces, l'admissibilité à ces programmes est limitée aux personnes incapables de travailler. En conséquence, les femmes handicapées qui ont à assumer des coûts de médicaments élevés doivent soit demeurer à l'écart de la population active et recourir à l'aide gouvernementale pour l'achat de leurs produits pharmaceutiques, soit se joindre à la population active et faire partie des « travailleuses à faible revenu » — qui utilisent une forte proportion de leur revenu pour payer les coûts de leurs médicaments. Cette absence d'aide au paiement des médicaments constitue pour de nombreuses femmes handicapées une désincitation à travailler et renforce l'idée qu'elles ne peuvent pas être des membres productifs de la société canadienne, même si beaucoup d'entre elles choisiraient de travailler si elles bénéficiaient des mesures de soutien appropriées.

L'incertitude au sujet de l'avenir des services de santé publics a aussi eu des répercussions sur les femmes handicapées. Les femmes avec lesquelles nous avons parlé ont dit que les services de santé privés ne prennent pas encore une place importante dans leur vie, mais elles se préoccupent de ce qui arriverait si elles commençaient à perdre certains des éléments du système de soins de santé qui leur apportent actuellement un soutien important. La possibilité future de soins de santé privatisés, au moment où les personnes handicapées manifestent un intérêt accru pour la gestion de leurs propres soins, laisse ces dernières plus vulnérables face aux forces du marché, pour ce qui est de l'obtention de leurs soins, et peut saboter ou réduire encore davantage les programmes publics.

En raison de ces préoccupations, les femmes ont cerné plusieurs domaines dans lesquels il faudrait poursuivre l'élaboration de politiques. Lorsqu'il élabore des politiques commerciales, le Canada devrait reconnaître les problèmes de manque d'accès créés par la disparité des coûts des produits de santé entre le Canada et les États-Unis, et créer un mécanisme approprié pour corriger cet écart à l'intention des personnes handicapées qui ont besoin de ces produits.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) devrait veiller à ce que, dans le cadre des politiques commerciales existantes et en cours d'élaboration, on mette en place des normes d'accessibilité communes (y compris la prestation des services d'interprètes dans les établissements de soins de santé d'urgence) qui viennent appuyer la législation nationale existante. Il devrait faire en sorte que les accords commerciaux internationaux, tant les accords existants que les accords à venir, ne désorganisent pas l'accès aux soins à domicile financés par le gouvernement.

**Renseignements sur le commerce pour les entrepreneures et entrepreneurs**

D'une façon générale, les femmes handicapées ne savaient pas grand chose au sujet du commerce et de la façon dont celui-ci influait sur leur vie. Certaines savaient que des cours avaient déjà été donnés, mais elles n'étaient pas certaines qu'ils étaient encore offerts. Plusieurs ont mentionné des réseaux d'entrepreneures et d'entrepreneurs handicapés dans leur propre région, mais aucune n'a mentionné le programme appelé « Les Femmes d'affaires et le commerce » du Service des délégués commerciaux du Canada.

Les femmes entrepreneures handicapées estimaient posséder peu de renseignements au sujet de l'importation et de l'exportation de marchandises ou de l'exécution de travaux aux États-Unis. Elles estimaient qu'elles étaient confrontées à des obstacles supplémentaires en raison de leurs handicaps. Les femmes appartenant à des groupes ethnoraciaux connaissaient encore plus de difficultés associées à l'obtention de renseignements pertinents dans une langue qu'elles comprenaient. Par conséquent, un grand nombre de femmes handicapées ne se voyaient pas comme engagées ou capables de parler d'une manière qui fasse autorité au sujet des questions commerciales et de leurs répercussions sur leur vie. Même comme entrepreneures, elles estimaient ne pas posséder suffisamment de renseignements ni avoir un accès convenable à des ressources pour être en mesure de se lancer avec succès dans le commerce international.

***Recommandations***

- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) devrait effectuer une analyse systématique de la totalité de ses politiques commerciales, du point de vue des personnes handicapées, afin de cerner les défis et les possibilités qui se présentent aux femmes et aux hommes handicapés.

- Le MAECI et le secteur privé devraient élaborer et annoncer un site Web à propos des politiques commerciales et internationales et de leurs répercussions sur les femmes et les hommes handicapés. Les renseignements devraient être accessibles sur des supports multiples.

- L'ARC, d'autres organismes fédéraux, des organismes à but non lucratif et l'industrie devraient offrir des ateliers sur la réglementation douanière associée à l'importation de marchandises et des services et sur la façon de remplir les documents nécessaires.

- L'ARC devrait élaborer un site Web accessible et convivial offrant des renseignements douaniers pertinents aux entrepreneures et entrepreneurs, y compris une liste de numéros de téléphone ou d'ATME que ces personnes pourraient composer pour obtenir des éclaircissements ou poser des questions.

- La section appelée « Les Femmes d'affaires et le commerce » du Service des délégués commerciaux du Canada devrait élaborer et placer sur son site Web des renseignements particuliers sur les questions d'accès et d'inclusion à l'intention des femmes entrepreneures handicapées qui désirent se lancer dans le commerce.

Le commerce est au service des gens, et il doit leur permettre de vivre pleinement leur vie. Lorsque nous l'oublions, nous créons des politiques et des pratiques commerciales qui ont des effets négatifs sur la vie des personnes et, dans le cas des femmes handicapées, qui renforcent la marginalisation déjà existante et réduit la capacité de ces femmes à contribuer à l'économie et à la société canadiennes.

**Olena Hankivsky**
**Professeure agrégée, Département de science politique, Université Simon Fraser**
**Marina Morrow, adjointe de recherche, BC Centre of Excellence for Women's Health**

Notre projet a débuté par l'observation qu'aucune analyse comparative entre les sexes n'a été faite de l'arrimage entre les politiques actuelles sur les soins à domicile et les modèles de financement et de prestation de ces soins, d'une part, et les accords commerciaux, d'autre part. Dans notre recherche, nous nous sommes préoccupées des conséquences de la libéralisation du commerce pour les Canadiennes dans le secteur des soins à domicile. Nous avons choisi les soins à domicile parce qu'ils sont exclus de la protection de la *Loi canadienne sur la santé* et parce qu'on a déterminé qu'ils étaient l'un des secteurs des services de santé le plus vulnérable à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)

et à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). De plus, étant donné que la plupart des fournisseurs de soins formels et informels sont des femmes, tout changement au sein du secteur des soins à domicile revêt une importance particulière pour les femmes qui reçoivent et qui fournissent des soins.

Dans notre recherche, nous soutenons principalement qu'il est devenu plus difficile en vertu des accords commerciaux de continuer à fournir les services actuels ou d'élargir le système canadien de soins de santé aux soins à domicile. la prestation des services de soins à domicile obéit de plus en plus à des modèles à but lucratif, et la privatisation rend les soins à domicile plus vulnérables aux dispositions des accords commerciaux. La privatisation préoccupe les femmes au premier chef étant donné l'impact négatif documenté qu'elle produit sur la prestation des soins et sur l'érosion des normes du travail dans le système de soins de santé. Par exemple, les femmes représentent 80 % des fournisseurs de soins de santé primaires dans les secteurs des soins formels et informels, utilisent davantage le système de santé que les hommes et sont surreprésentées parmi les pauvres. De plus, les femmes, surtout les femmes racialisées, sont plus fortement concentrées dans les emplois faiblement rémunérés qui n'offrent aucune prestation de maladie additionnelle. Par conséquent, les Canadiennes se ressentent particulièrement de tout changement modifiant l'accès aux services de santé, en particulier aux soins à domicile.

Dans notre recherche, nous avons également examiné l'application de l'intégration de l'égalité entre les sexes et de l'analyse comparative entre les sexes au domaine des accords commerciaux et, de manière plus générale, en tant qu'outil important assurant l'égalité entre les sexes dans les politiques. Dans un premier temps, nous avons constaté que les gouvernements sont peu enclins à reconnaître que la mondialisation et les accords commerciaux sont des enjeux qui intéressent les femmes, même si ces traités ont été mis en oeuvre dans le contexte des inégalités sociales au pays et à l'étranger. De plus, malgré les engagements pris au niveau fédéral et international à l'égard de l'égalité des femmes et malgré l'application de l'analyse comparative entre les sexes au processus décisionnel, en pratique, l'analyse comparative entre les sexes n'est pas systématiquement appliquée ni évaluée dans le domaine du commerce. Aucune étude d'envergure de ce genre n'a encore été faite au Canada ou ailleurs. En 1999, Santé Canada (Direction des affaires internationales) a commencé à collaborer étroitement avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) sur les questions liées au commerce et à la santé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont salué leur partenariat, le qualifiant de modèle de coordination des politiques de commerce et de santé à suivre en vue d'atteindre les objectifs nationaux. Bien que l'objet de cette collaboration soit de veiller à ce que les positions de négociation commerciale soient le reflet des priorités et objectifs stratégiques intérieurs, ces consultations et les décisions qui en découlent ne bénéficient pas de l'éclairage d'une analyse comparative selon le sexe.

Dans un deuxième temps, nous avons constaté que l'analyse comparative entre les sexes ne réussissait pas à saisir tous les effets complexes des accords commerciaux sur la santé et la vie d'une vaste gamme de femmes. Notre recherche a entre autres démontré qu'il est important de revoir la conceptualisation de l'intégration de l'égalité entre les sexes et de l'analyse

comparative entre les sexes et de continuer à affirmer que les gouvernements et les organisations internationales peuvent grandement contribuer à ce que l'impact différentiel des accords commerciaux sur les femmes et sur les hommes soit évalué, surtout à long terme.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons examiné les structures de prestation des soins à domicile de deux provinces canadiennes (la Colombie-Britannique et l'Ontario) afin de mieux comprendre leur vulnérabilité par rapport aux dispositions existantes des accords commerciaux et le danger posé par les accords commerciaux sur les futurs soins à domicile.

- Nous avons réalisé une vaste analyse bibliographique des écrits sur la mondialisation, les accords commerciaux, le sexe et la santé. Une bibliographie commentée est incluse dans notre rapport.

- Nous avons réalisé 27 entrevues avec des sources clés au Canada, aux États-Unis et en Europe, notamment auprès de porte-parole d'organisations internationales telles que l'OMS, UNIFEM, l'OCDE, l'Initiative for Policy Dialogue de l'université Columbia , ainsi que des entrevues auprès d'experts canadiens et de spécialistes de la politique de santé de Santé Canada et du MAECI.

- Nous avons utilisé les questions suivantes pour étudier les répercussions réelles et potentielles, selon le sexe, de l'ALÉNA et de l'AGCS sur la santé des femmes et des travailleuses du secteur des soins à domicile.
  - Quels sont les aspects de l'accord commercial liés à la santé et au genre? Lesquels touchent précisément le secteur des soins à domicile?
  - Quels sont les aspects de la mise en oeuvre ou de l'application de l'accord commercial en ce qui concerne le secteur des soins à domicile?
  - Quels pourraient en être les effets sur la santé et le travail des femmes du secteur des soins à domicile et sur l'égalité des femmes?

**Constatations relatives aux soins à domicile**

Les deux accords contiennent des restrictions et des exemptions spécifiques visant à protéger le système de santé du Canada. Toutefois, la formulation utilisée ne tient pas compte adéquatement du système mixte public-privé du Canada ni du secteur des soins à domicile, dans lequel on trouve un nombre important d'entreprises privées sans but lucratif et à but lucratif qui se font concurrence ou qui sont exploitées à des fins commerciales. Par conséquent, on peut en conclure que les soins à domicile sont assujettis aux deux ententes, mais quelles sont les probabilités que le Canada se retrouve devant un différend commercial s'il tente d'apporter des changements aux politiques relatives aux soins à domicile?

Afin de déterminer si cela est possible, nous devons d'abord déterminer si les soins à domicile ont une assez grande importance sur le plan économique pour les investisseurs étrangers privés. Industrie Canada affirme que les soins à domicile sont une « force » qui peut attirer les investisseurs étrangers, surtout parce que le nombre de personnes âgées bien nanties qui ont des troubles de santé chroniques est en hausse. L'industrie des organisations de soins de santé intégrés (OSSI) des États-Unis a également manifesté de l'intérêt à l'égard

du Canada. Les soins à domicile, en particulier la gestion des maladies chroniques, pourraient être assez rentables pour être inclus dans la gamme des services de santé de cette industrie.

Cela dit, comme l'indiquent nos recommandations, il est toujours possible d'apporter des changements aux politiques et les différends commerciaux demeurent gérables sous réserve des conditions suivantes.

- Il faut clarifier la terminologie des accords commerciaux, surtout les notions de « service établi ou maintenu à des fins d'intérêt public » et de « pouvoir gouvernemental ». Le libellé des accords est effectivement très général et rend plus ou moins fidèlement compte du caractère public-privé du système canadien de soins de santé.

- Le gouvernement canadien doit protéger tous les services du secteur public. L'un des moyens d'y parvenir dans le cadre de l'AGCS est de réinterpréter ou de modifier le paragraphe 3 de l'article I pour permettre aux gouvernements d'exclure ce qu'ils veulent afin de renforcer le système public (modelé sur la clause de sécurité figurant à l'article 14 de l'AGCS). Nous devons par ailleurs interpréter l'annexe II de l'ALÉNA de façon à y inclure tous les services publics, qu'ils soient dispensés et financés par l'État ou le secteur privé.

- Nous devons protéger la *Loi canadienne sur la santé*.

- Nous devons faire une déclaration sans équivoque et cohérente de ce qui est assujetti aux accords commerciaux internationaux et de ce qui en est protégé.

- Nous devons changer ce qui protège actuellement notre système de soins de santé, soit les exceptions et les réserves de l'ALÉNA et l'AGCS et en faire une partie intégrante des règles des accords. Ce genre de changement est important puisque l'apparente préséance des règles sur les exceptions pourrait obliger le Canada à protéger l'actuel système de soins de santé de façon réactive, plutôt que proactive.

Même si ces mesures sont prises, la marge de manoeuvre du Canada en matière de politiques a diminué dans le secteur de la santé, en particulier dans le secteur des soins à domicile, en raison de l'ALÉNA et de l'AGCS. De plus, comme le montre notre rapport, les effets potentiels des changements qui peuvent être apportés aux soins à domicile, surtout si la privatisation est accrue, seraient ressentis de manière différente au sein de la population canadienne. Les inégalités entre les sexes seraient particulièrement prononcées pour les Canadiennes qui forment la majorité des fournisseurs de soins non rémunérés et rémunérés, et qui seraient les plus avantagées si une réforme des soins à domicile étaient apportée et si les soins à domicile étaient mieux financés par l'État. Notre rapport montre qu'il est nécessaire d'effectuer systématiquement des analyses comparatives entre les sexes pour rendre le processus décisionnel plus efficace en ce qui a trait aux accords commerciaux et au système de soins de santé du Canada. Dans le secteur du commerce, l'intégration de l'égalité entre les sexes requiert, de manière égale, la reconnaissance et la participation des femmes et des hommes à

chaque aspect du commerce, de l'élaboration des politiques et du processus décisionnel à l'examen des effets réels produits sur les deux sexes par les politiques et accords commerciaux.

Aucune méthodologie établie n'existe pour mieux comprendre l'interface entre les accords commerciaux, l'égalité entre les sexes et la santé. Ce qui rend les choses encore plus compliquées, c'est que tous s'entendent pour dire qu'il n'existe aucun modèle ni aucun cadre unique qui peut mesurer l'impact du commerce sur les hommes et sur les femmes. Un certain nombre d'approches et de modèles peuvent fournir un point de départ pour l'établissement d'un cadre efficace d'évaluation des effets du commerce sur les deux sexes : analyse comparative entre les sexes, analyse des répercussions sociales, évaluation de l'incidence sur la durabilité et analyse juridique et de la réglementation.

**Analyse des répercussions des accords commerciaux**

***Analyse comparative entre les sexes***
Puisque l'analyse comparative entre les sexes est essentielle à toute stratégie d'intégration de l'égalité entre les sexes, un certain nombre d'organisations et de spécialistes en matière d'égalité des sexes ont commencé à élaborer des cadres et des outils spécifiques pour évaluer les incidences sur les sexes des accords commerciaux.

Dans toutes les approches et stratégies élaborées jusqu'à maintenant, on constate des différences marquées quant à la manière d'intégrer l'égalité entre les sexes dans les politiques commerciales. Les stratégies élaborées sont variées : assurer l'accès aux clauses sociales intégrant l'égalité entre les sexes dans les mécanismes d'examen, et leur représentation, comme l'évaluation des politiques commerciales, ainsi que le renforcement des capacités à long terme par des initiatives d'alphabétisation en matière de commerce. Le débat fondamental peut prendre la forme suivante : les femmes doivent-elles travailler en collaboration avec les organisations commerciales ou les valeurs des marchés associées aux accords commerciaux sont-elles incompatibles avec les valeurs associées au secteur public.

De plus, l'absence d'organisations de femmes et d'organisations de défense des droits dans les mécanismes d'élaboration des politiques commerciales représente un obstacle majeur à l'intégration de l'égalité entre les sexes dans la politique commerciale officielle. Enfin, on doit élaborer une approche essentielle en matière de commerce et d'égalité des sexes qui va bien au-delà du phénomène traditionnel de l'intégration de l'égalité entre les sexes. Par conséquent, il est important d'envisager des approches et analyses autres que celles plus traditionnelles de l'analyse comparative entre les sexes.

***Analyse des répercussions sociales***
Ce genre d'analyse peut être défini comme l'analyse de l'incidence distributionnelle des réformes politiques sur le niveau de vie des différentes parties intéressées. Les féministes ont cependant reproché à cette méthodologie de ne pas avoir examiné les relations sociales entre les pays et au sein des nations (classe, sexe, race, etc.), qui forment le contexte des politiques commerciales.

Si l'analyse des répercussions sociales était modifiée pour inclure le genre, elle pourrait se révéler un moyen utile d'analyser les politiques commerciales, et ce, pour un certain nombre de raisons. Peut-être serait-elle en mesure de trouver un juste milieu entre l'importance de l'efficacité et de la croissance, d'une part, et les facteurs liés au bien-être, à la justice sociale et à la pérennité de l'environnement, d'autre part. Comme elle privilégie également l'utilisation de méthodes mixtes, elle fait jouer les avantages des méthodes qualitatives et quantitatives pour analyser plus à fond la relation entre les accords commerciaux et la santé. Dans le contexte de la santé, elle mène à l'examen de l'influence exercée par la politique commerciale sur les valeurs fondamentales de l'équité, de la justice et de la solidarité, pierres d'assise du système canadien de soins de santé. Elle nous éclaire également sur les effets distributionnels des changements d'orientation sur divers groupes de population, eux-mêmes considérés dans la perspective du genre. Cette analyse tient compte également des effets sur les déterminants politiques, économiques et sociaux de la santé et de la maladie.

***Étude de l'incidence sur la durabilité***

L'évaluation de l'incidence sur la durabilité vise à faire en sorte que la libéralisation du commerce contribue à l'équité, à l'efficacité écologique, à la protection environnementale et à la croissance. Bien que l'égalité entre les sexes soit incluse dans les indicateurs de durabilité de base de cette évaluation, des lacunes ont été constatées en matière d'analyse comparative entre les sexes.

***Analyse juridique et analyse de la réglementation***

On peut prétendre que la relation qui existe entre les accords commerciaux et les droits de la personne doit être examinée plus en profondeur. Pour ce faire, l'analyse juridique ou l'analyse de la réglementation constitue une méthode efficace. Et pour que cette analyse soit efficace, elle doit tenir compte des lois et règlements formels et des facteurs pratiques qui peuvent nuire aux droits et aux possibilités des femmes. Selon la Coalition pour le développement économique et l'égalité des femmes à l'échelle mondiale, ce type d'analyse doit comprendre l'établissement de la portée de l'évaluation, une approche thématique et une analyse du contenu et des conflits.

**Intégration de l'égalité entre les sexes dans la mondialisation**

Comme l'ont souligné les membres du milieu de la recherche, nous devons établir un cadre intégré qui favorise le développement humain durable et qui améliore les politiques sociales qui protègent et facilitent l'avancement des femmes et des hommes. Il est important de souligner les principaux défis théoriques et méthodologiques que nous devrons relever pour améliorer nos stratégies.

***Défis théoriques***

Accorder plus d'attention aux stratégies, techniques et outils de l'intégration de l'égalité entre les sexes et de l'analyse comparative entre les sexes. Il est nécessaire de mieux comprendre le concept, lequel doit mieux refléter les progrès accomplis en ce qui a trait à la théorie du féminisme qui soulèvent d'importantes questions sur les particularités propres à chacun des sexes et sur l'égalité entre les sexes. Par exemple, il existe de nombreuses variations quant à la signification exacte de l'intégration de l'égalité entre les sexes et de

l'analyse comparative entre les sexes. L'égalité entre les sexes est un concept fortement contesté dont la complexité n'est pas toujours reflétée par l'intégration de l'égalité entre les sexes ou l'analyse comparative entre les sexes. De plus, même si elles se vantent de tenir compte de la diversité, l'intégration de l'égalité des sexes et l'analyse comparative entre les sexes sont plus susceptibles de tenir compte des différences entre les hommes et les femmes, ce qui rend encore plus obscures les différences parmi et entre les femmes. Le problème est le suivant : les femmes ne forment pas un seul groupe. Elles n'ont pas toutes les mêmes antécédents sociaux et culturels. Le genre est intimement lié à la classe, à la race, à l'origine ethnique et aux autres relations structurelles qui soutiennent les institutions et pratiques d'une société. Enfin, les stratégies visant à intégrer l'analyse comparative entre les sexes à l'échelle nationale au Canada peuvent souvent faire ombrage aux critiques féministes grandissantes à propos de la mondialisation de l'économie et aux progrès réalisés en ce qui concerne la théorie féministe internationale.

***Défis méthodologiques***

Un certain nombre de défis méthodologiques doivent être relevés pour qu'un cadre général d'analyse puisse être établi.

- Examiner le commerce en tenant compte de toutes les autres politiques macroéconomiques.
- Isoler les politiques commerciales des autres politiques qui ont des conséquences pour chacun des sexes et qui ont une incidence négative sur les femmes.
- Évaluer les conséquences des accords commerciaux dont les négociations sont en cours et dont les effets ne se sont pas pleinement faits ressentir.
- Résoudre les incohérences méthodologiques et statistiques des analyses qui avantagent et désavantagent l'expansion du commerce.
- Examiner la relation entre le commerce et les particularités propres à chacun des sexes, mais également entre l'inégalité des sexes et le commerce.
- Accorder suffisamment d'attention à la diversité *parmi* les hommes et les femmes.
- Faire participer les parties intéressées appropriées à l'élaboration des évaluations des répercussions différentielles sur les sexes.
- Élaborer des outils et des indicateurs d'évaluation appropriés aux différentes régions, aux différents pays et aux différents secteurs.
- Combler les lacunes relativement aux données ventilées par sexe dans les secteurs les plus touchés par le commerce.
- Inclure les activités non commerciales et l'économie « de compassion ».
- Établir des objectifs chronologiques pour les études d'évaluation.

**Ce qui doit être fait**

- Revoir les mécanismes d'élaboration des politiques commerciales pour assurer une représentation et une participation adéquate des deux sexes.

- Tenir compte de la situation des femmes et des hommes lorsque les politiques et accords commerciaux sont établis. Pour ce faire, il faudrait d'abord comprendre les écarts existants entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les indicateurs socioéconomiques : propriété de biens, accès aux terres et inscription à l'école. Autrement dit, il faudrait tenir compte de la situation des femmes et des hommes lorsque la libéralisation du commerce est effectuée et lorsque des changements aux politiques commerciales sont apportés. Il faudrait également mettre en place des mécanismes mesurant les répercussions sur les sexes des changements découlant des politiques commerciales sur une longue période.

Enfin, des études doivent être réalisées pour analyser les effets à long terme du commerce sur les sexes. Des études à grande échelle et complètes qui portent sur la myriade de défis théoriques et méthodologiques définis ci-dessus nous indiqueraient avec plus de précision quels sont les effets sociaux, politiques et économiques des accords commerciaux sur toutes les femmes.

**LORI CURTIS**
**CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTÉ**
**DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE, UNIVERSITÉ DE WATERLOO**

La participation du Canada à des accords commerciaux multilatéraux, tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), a soulevé des questions concernant les répercussions possibles de ces accords sur la politique sociale du Canada. Plus particulièrement, certaines personnes ont exprimé leurs préoccupations au sujet de l'avenir du système canadien de soins de santé.

**Le secteur des soins de santé au Canada**

- Le Canada assure le *financement public* des soins de santé, mais la *prestation* de certains services dans le secteur privé a toujours existé.

- La pression générale en faveur de l'établissement de budgets équilibrés a réduit les dépenses en santé publique.

- De nombreuses provinces ont commencé à privatiser les soins de santé afin de réduire leurs responsabilités financières.

- Certaines provinces (l'Alberta, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse) permettent aux cliniques privées de fournir des services de diagnostic et de thérapie lucratifs, à volume élevé et à faible risque.

- Le projet de loi C11 (2000) de l'Alberta permet aux établissements de santé privés à but lucratif de recevoir des fonds publics pour la prestation de certains services.

- Il est fort probable que ce changement conduise à un système de soins de santé à deux vitesses, dans lequel les personnes qui sont en mesure de payer des services améliorés non couverts seront servies les premières et celles dont la capacité de payer est moindre seront forcées d'attendre et de recevoir un niveau de soins inférieur.

- On craint aussi que ce changement n'entraîne l'ingérence de tribunaux du commerce international dans la politique canadienne en matière de santé.

**Accords commerciaux**

- L'accord général sur le commerce des services (AGCS) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) n'exigent pas l'ouverture du secteur canadien de la santé à la participation étrangère. Cependant, ils la permettent une fois qu'un secteur a été ouvert à la concurrence.

- En raison des indemnités, il pourrait se révéler coûteux de fermer un secteur qui fait déjà l'objet d'investissements étrangers. Pour le moment, nous ne connaissons pas avec précision les conséquences de démarches provinciales individuelles.

**Secteur hospitalier**

- Si l'on permet aux hôpitaux privés d'offrir des services parallèlement au secteur public, il se peut que les hôpitaux ne soient plus exemptés. Une administration ou une entreprise hospitalière étrangère pourrait donc exploiter un hôpital dans un but lucratif au Canada.

- On soutient que la prestation de services de santé à but non lucratif pourrait ouvrir le marché par l'intermédiaire des accords si elle comportait de la concurrence, voire une possibilité de profits.

- Le désir de maximiser les marges bénéficiaires peut entraîner une utilisation accrue de traitements inutiles ou d'une utilité douteuse.

- Les études montrent que le risque de mortalité est beaucoup plus élevé dans les hôpitaux à but lucratif du secteur privé.

- Du point de vue des ratios des dépenses sur les résultats cliniques, les pays dotés d'un système public de soins de santé obtiennent généralement un meilleur classement.

- Les États-Unis (seul pays industrialisé qui n'est pas doté d'un système public de soins de santé) affichent le ratio le plus élevé des dépenses de santé sur le PIB et certains des pires résultats.

- Le mouvement vers un système privé à but lucratif entraînera un accroissement des dépenses et une dégradation des résultats cliniques.

**Assurance-maladie**

- On considère que l'assurance-maladie fait partie du secteur des services financiers et non pas de celui des services de santé. Par conséquent, elle est visée par l'ALÉNA.

- Le gouvernement du Canada n'a pas exclu expressément son régime d'assurance-maladie de l'ALÉNA ou de l'AGCS. Au lieu de cela, il soutient que ce régime est un « régime de sécurité sociale institué par la loi » et qu'il ne fait donc pas partie du secteur des services financiers. Le problème inhérent à cet argument est le fait qu'il n'a pas été vérifié et qu'il s'agit d'une question d'interprétation.

- L'élargissement du régime d'assurance-maladie (aux soins à domicile ou aux médicaments d'ordonnance par exemple) réduirait le marché de l'assurance-maladie privée, ce qui causerait un préjudice aux assureurs étrangers. Si cet élargissement était considéré comme une expropriation, les assureurs étrangers auraient le droit de demander une indemnité. Le terme « expropriation » n'ayant pas été clairement défini, il n'est pas certain que la situation se produirait. De toute façon, les règles n'empêchent pas une telle expropriation. Cependant, la nécessité d'indemniser les assureurs américains ferait de l'élargissement de l'assurance-maladie une proposition coûteuse.

**Répercussions sur les Canadiennes**

- Étant donné que les femmes utilisent le système de santé plus que ne le font les hommes, elles seraient plus touchées par une réduction du service ou une détérioration des résultats cliniques.

- Les femmes sont surreprésentées parmi les pauvres, car elles constituent 70 % des personnes vivant dans la pauvreté. Étant donné que les personnes pauvres connaissent les pires résultats cliniques, ce sont les femmes qui souffriraient le plus du passage à un système de soins de santé privé à but lucratif.

- Les études montrent que les femmes s'en tirent moins bien que les hommes sur le marché du travail. Les jeunes femmes sont particulièrement à risque. Les femmes ont une plus grande tendance à être sous-employées et à toucher une faible rémunération.

- Les femmes sont susceptibles d'être plus durement touchées que les hommes par les pertes d'emplois ou de revenus attribuables au commerce et les femmes jeunes et moins bien rémunérées seraient les plus touchées.

**Données canadiennes**

- Données sur la santé : Enquête sociale générale de 1986; Enquête nationale sur la santé de la population de 1998.

- Données sur les dépenses : Enquête sur les dépenses des familles de 1986; Enquête sur les dépenses des ménages de 1998.

- Ce sont toutes des enquêtes nationales réalisées par Statistique Canada.

- Étant donné les accords commerciaux, nous examinons les effets possibles sur la main-d'oeuvre, la santé et les soins de santé.

- Nous présentons les résultats cliniques par profession (secteurs des services et de l'industrie).

- La commercialisation et la privatisation des services hospitaliers et cliniques peuvent avoir pour effet d'étendre les accords commerciaux à certains aspects du système canadien de soins de santé.

- Une fois que les services auront été commercialisés, les mesures de sauvegarde inhérentes à l'ALÉNA deviendront sans effet. Cet accord protège la prestation d'un service lorsque seul l'État l'assure. Toutefois, si le service est offert par le secteur privé ou s'il fait l'objet d'une concurrence, le marché peut être ouvert aux investisseurs étrangers.

**Conclusions**

- Le libellé des accords commerciaux est assez vague pour que seul un tribunal commercial puisse trancher cette question avec certitude. Or, lorsqu'un tel tribunal aura rendu une décision, il pourrait être trop tard pour protéger la nature publique du système canadien de soins de santé.

- Il pourrait devenir plus difficile d'élargir l'assurance-maladie publique de façon à couvrir des services supplémentaires, tels que l'assurance-médicaments ou les soins à domicile, en raison des exigences de l'ALÉNA en matière d'expropriation et d'indemnisation. Si l'élargissement du régime d'assurance-maladie entraînait une réduction du marché privé de l'assurance, certaines sociétés d'assurance américaines pourraient réussir à obtenir une indemnisation considérable du gouvernement canadien.

- Les Canadiennes, en particulier celles dont le revenu est faible et celles qui travaillent dans le secteur des services, risquent d'être lésées par les changements apportés au système canadien de soins de santé.

- Les femmes mariées travaillant dans les secteurs de l'industrie, des services et de la santé avaient, en 1998, un état de santé pire que celui des hommes mariés travaillant dans les mêmes secteurs.

- L'état de santé de la plupart des personnes mariées s'était amélioré en 1998 par rapport à 1986.

- Les personnes sans emploi et les travailleuses et travailleurs des secteurs des services et du secrétariat avaient le pire état de santé à ces deux dates.

- Pour ce qui est des personnes non mariées, en général, les hommes ont déclaré un meilleur état de santé en 1998 qu'en 1986. Par contre, de nombreux groupes de femmes ont signalé que leur état de santé avait empiré.

- De nombreuses personnes interrogées ont dit posséder des régimes d'assurance-maladie et d'assurance-médicaments. Tant chez les personnes mariées que chez celles qui ne le sont pas, ce sont les travailleuses des secteurs de l'industrie et des services qui sont les moins protégées, de même que les personnes qui ne déclarent aucune profession.

- La proportion du revenu consacrée à la santé augmente avec l'âge et diminue avec l'accroissement du revenu.

**Suggestions en matière de politiques**

- Empêcher la privatisation des services hospitaliers et cliniques. Il est beaucoup trop risqué de permettre aux cliniques privées à but lucratif d'offrir des services, étant donné que l'on ne sait pas encore avec certitude si la privatisation ferait en sorte que les accords commerciaux que le Canada a conclus s'étendraient à la totalité du système canadien de soins de santé.

- Le Canada n'a pas exclu expressément le régime d'assurance-maladie de l'ALÉNA ou de l'AGCS, mais il devrait s'efforcer de le soustraire à ces accords et aux accords futurs. Cette mesure permettrait au gouvernement canadien d'élargir le régime à son gré (par exemple pour englober l'assurance-médicaments et les soins à domicile) de façon à améliorer l'état de santé des Canadiennes et des Canadiens sans être forcé de verser des indemnités coûteuses à des sociétés d'assurance américaines. Une telle expansion du régime d'assurance-maladie serait des plus profitables pour les personnes qui ne bénéficient pas d'une assurance-maladie supplémentaire, qui sont généralement des femmes.

- Il est primordial que le gouvernement protège les Canadiennes et les Canadiens qui risquent le plus d'être lésés par le libre-échange. Les femmes et les hommes qui travaillent dans les secteurs des services ou de l'industrie, qui n'ont pas d'emploi ou dont le revenu est faible risquent grandement de subir des préjudices. Ces personnes doivent être protégées. Il est essentiel que le gouvernement tienne compte de ce segment de la société avant de conclure d'autres accords commerciaux et qu'il impose des politiques de nature à aider ce groupe de Canadiennes et de Canadiens.

**Lucie Lamarche**
**Professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal**

Au Canada, les mesures d'équité en emploi sont définies et perçues comme constituant des mesures nécessaires à la promotion du droit à l'égalité au travail des Canadiennes et de trois autres groupes désignés par la Loi, soit les minorités visibles, les personnes handicapées et les Autochtones. Bien qu'on en ait entrepris la mise en oeuvre il y a maintenant près de 20 ans, les récentes évaluations de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* permettent d'affirmer que peu d'intervenants remettent sérieusement en question la pertinence de ces mesures. Il en va de même du Programme de contrats fédéraux (PCF). Ce dernier assortit certains contrats de marchés publics attribués à des fournisseurs canadiens ou à des fournisseurs établis au Canada de l'exigence de mettre en oeuvre des plans d'équité en emploi au sein de l'entreprise. En général, ces programmes doivent être améliorés afin d'atteindre les objectifs recherchés.

La récente et fulgurante évolution de la libéralisation des échanges commerciaux et des accords de commerce a donné lieu à une critique soutenue voulant que ces derniers portent atteinte à la capacité souveraine des États de réguler l'espace social et l'intérêt public selon les valeurs propres à chaque pays. Le droit se mondialiserait, tout comme le commerce. Il est aussi démontré que la libéralisation des échanges commerciaux et l'ouverture des marchés de biens et de services à la concurrence internationale sont des phénomènes qui ne comportent pas que des bonnes nouvelles en ce qui concerne l'emploi des femmes et la qualité de leurs conditions de vie en général. Ainsi, la « mondialisation » reposerait lourdement sur le recours accru à l'exploitation de la main-d'oeuvre et du travail féminins, tant en ce qui a trait au travail visible qu'au travail invisible.

Au-delà des ces affirmations et de ces études, rares sont cependant les recherches qui ont pour objet l'examen particulier des effets des accords de commerce sur une mesure de réglementation spécifique destinée à la promotion du droit des Canadiennes à l'égalité. La présente étude de cas s'y est risquée d'une manière analytique et sans parti pris. Elle doit donc être appréciée pour ce qu'elle révèle, sans plus. Cependant, elle doit aussi être vue comme constituant un apport méthodologique à la problématique des effets des accords commerciaux sur la capacité des États d'intervenir dans les espaces sociaux nationaux.

Cette étude de cas ne s'intéresse qu'à un programme destiné, entre autres, aux femmes en emploi : le modèle fédéral de l'équité en matière d'emploi. Elle exclut le cas de l'équité salariale. Elle n'examine cette mesure que dans le cas du secteur privé soumis à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ou encore dans celui des entreprises soumissionnaires de marchés publics octroyés par le gouvernement fédéral. L'étude pose donc la question de savoir si, dans le cas particulier de l'équité en matière d'emploi, l'on peut corroborer l'affirmation selon laquelle les engagements pris par le Canada en vertu de divers accords porteraient atteinte, à court ou à moyen terme, à la capacité de ce dernier de maintenir des mesures nationales destinées à la promotion de l'égalité en matière d'emploi des Canadiennes. Dans le but de répondre à cette question, l'étude se concentre, pour des raisons qui y sont expliquées, sur deux accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

signés par le Canada : l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) et l'Accord sur les marchés publics (AMP); elle porte aussi une attention particulière à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et, surtout, au chapitre 11 de l'ALÉNA sur les investissements.

L'étude est divisée en trois parties. La première fait le point sur l'équité en matière d'emploi au Canada et sur le besoin objectif d'améliorer ce modèle. La deuxième partie de l'étude se concentre sur l'analyse de l'AGCS et de l'AMP, en fonction de l'hypothèse suivante : ces accords empêchent-ils le Canada de bonifier les mesures d'équité en emploi? Des conclusions et recommandations, dont nous esquisserons brièvement les contours dans les lignes qui suivent, forment la troisième partie.

Les accords de commerce examinés ne portent pas atteinte directement à la capacité du gouvernement fédéral de maintenir, de bonifier ou d'amplifier la portée des mesures d'équité en matière d'emploi, qu'elles soient imposées par la loi (entreprises directement soumises à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*) ou non (Programmes de contrats fédéraux). Au contraire, ces accords exigent du Canada une transparence et une rigueur jamais égalées dans la gestion de ces programmes, qui, dans leur état actuel, présentent des faiblesses en regard des normes qu'ils établissent. En effet, et ce, dans la mesure où les entreprises concernées sont celles qui, bien qu'actives au Canada, sont sous contrôle étranger, on peut prétendre que l'AGCS et l'AMP « font monter les enchères ». C'est donc indirectement que la transparence accrue, au chapitre des mesures d'équité en matière d'emploi imposées aux entreprises établies au Canada, constitue un obstacle à la capacité du Canada d'agir en faveur de l'équité en matière d'emploi.

La question qui en découle est donc double : d'abord, jusqu'à quel point le modèle de l'équité en matière d'emploi, que l'on peut qualifier de modèle complexe d'égalité entre les sexes, peut-il dans sa gestion quotidienne faire face aux exigences découlant des accords commerciaux, lesquels garantissent aux employeurs-investisseurs étrangers la prévisibilité quasi totale des conditions commerciales? Ensuite, il reste à savoir si le gouvernement est aussi prêt à relever ce nouveau défi posé à la réglementation nationale par les accords commerciaux ou si plutôt, comme certains le prétendent, il en est incapable, étant frappé par l'immobilisme « politique » que lui dictent l'atmosphère et l'idéologie de la libéralisation des échanges?

Difficile à dire, car jusqu'à ce jour, le dossier se distingue par une absence quasi totale de dialogue entre les parties concernées. C'est pourquoi plusieurs de nos recommandations concernent au premier chef la question de l'analyse comparative selon les sexes des politiques commerciales ainsi que les conditions permettant l'instauration d'un dialogue utile entre les Canadiennes et l'État, en ce qui concerne le commerce international et les mécanismes nationaux destinés à la mise en place de politiques commerciales au Canada. D'une part, l'étude de cas fait état d'un « commerce international quotidien » qui exige des Canadiennes qu'elles s'initient aux exigences techniques de cette nouvelle réalité. D'autre part, elle révèle que l'obligation positive de l'État d'agir en vue de la promotion des droits de la personne et du droit des femmes à l'égalité signifie qu'il doit veiller à ce que le commerce international soit compris par les Canadiennes et que ses répercussions soient

évaluées en fonction des droits de ces dernières. C'est dans cette optique qu'il convient aussi de revoir l'incidence de la méthodologie de l'analyse comparative entre les sexes sur le commerce international. Car le commerce n'est pas une compétence gouvernementale comme une autre; il est intersectoriel et ne concerne pas qu'un seul ministère ou organisme.

Nos conclusions et nos recommandations concernent aussi bien sûr le gouvernement Fédéral lui-même. Celui-ci doit saisir toutes les occasions d'affirmer, dans les institutions du commerce international, la légitimité des mesures canadiennes d'équité en matière d'emploi afin de les sauvegarder.

Enfin, nos recommandations englobent la question des améliorations dont devraient rapidement profiter les programmes, imposés par la loi et non, d'équité en matière d'emploi au Canada. Jamais jusqu'à ce jour n'a-t-on envisagé cette question en fonction des nouveaux paramètres posés par les engagements commerciaux internationaux du Canada. Tout au plus s'est-on récemment attardé aux humeurs des entreprises soumises à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Mais qui sont ces entreprises? Sont-elles totalement canadiennes? Ou, au contraire, sont-elles étrangères bien qu'établies au Canada? Sont-elles détentrices de droits particuliers vu leur position d'investisseurs au Canada? Quel effet un tel statut peut-il avoir sur les conditions de dialogue entre les institutions chargées de la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi au Canada et ces entreprises? Tôt ou tard, il faudra faire le point entre la pertinence des modifications qu'on désire apporter aux mesures d'équité en matière d'emploi et la situation des divers employeurs canadiens visés. Le gouvernement le souhaite-t-il? A-t-il le choix? Comment harmoniser, d'une part, l'exigence d'équité en matière d'emploi et, d'autre part, les « droits » des entreprises étrangères embauchant au Canada? Nos recommandations sont destinées à combattre l'inertie présumée des décideurs dans ce domaine.

En terminant, il existe au Canada fort peu d'associations représentatives des femmes intéressées par la question « technique » des liens entre les accords commerciaux que le Canada a ratifiés, les engagements pris à cet égard et l'intégrité des politiques nationales destinées à promouvoir les droits des Canadiennes. Cette étude de cas ne porte pas de jugement sur la vaste question des effets négatifs des accords commerciaux sur les droits des femmes. Toutefois, elle montre à notre avis que les associations représentatives des Canadiennes doivent adapter leur analyse de ces politiques aux nouveaux paramètres découlant des accords commerciaux qui lient le Canada, d'une manière ou d'une autre. Pour ce faire, elles auront besoin de tout l'appui (éducation, sensibilisation, dialogue et analyse selon le sexe) que peut leur consentir le gouvernement du Canada, dont c'est par ailleurs la responsabilité proactive en vertu des engagements qu'il a pris en matière de droits de la personne sur la scène internationale.

**Connie Deiter**
**Conférencière, journaliste, auteure**
**Darlene Rude**
**Analyste des rapports entre les sexes**

Le présent rapport alimente la discussion sur les femmes et les accords commerciaux, en établissant un lien entre les femmes des Premières nations, la foresterie et le libre-échange. Il comprend une étude documentaire qui aborde les domaines suivants : les rapports sociaux entre les sexes et les femmes autochtones, les rôles traditionnels, le commerce des fourrures, le titre ancestral et les droits ancestraux, ainsi que le libre-échange et l'exploitation forestière dans les collectivités des Premières nations.

Les femmes autochtones ont été des intervenantes clés dans les premières relations commerciales sur ce continent; toutefois, le contact et la colonisation ont fini par restreindre leurs rôles traditionnels au point d'en exclure les relations commerciales. Récemment, les femmes des Premières nations ont réagi par le militantisme et la résistance aux répercussions contemporaines de l'exploitation forestière et aux autres manifestations du commerce mondial. Le présent rapport porte surtout sur les femmes des Premières nations dans l'Ouest canadien qui donnent l'exemple pour revendiquer le titre et les droits ancestraux, protéger l'environnement et préserver le mode de vie traditionnel de leur groupe tribal, parfois à l'encontre des dirigeants élus de leurs propres collectivités.

Dans la perspective des peuples autochtones de l'Amérique du Nord, la mondialisation a débuté il y a des centaines d'années. L'exploration par les Européens et les premières relations commerciales avec les peuples autochtones ont cédé le pas à la récolte et à l'exportation des ressources naturelles - la fourrure, l'or et même les os de bison. Les Prairies, défrichées et mises en culture, ont fait du Canada un acteur principal dans le commerce international des céréales. Plus récemment, on a érigé des barrages sur les lacs et les rivières du Nord pour approvisionner les États-Unis en hydroélectricité. Les ententes commerciales contemporaines, telles que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, conclu en 1989, ont accéléré l'exportation du bois canadien vers notre voisin du sud. On cherche maintenant à inclure des ressources qui ne faisaient auparavant l'objet d'aucun commerce, comme l'eau, dans la Zone de libre-échange des Amériques, une entente d'une immense portée qui vise à réunir les Amériques dans une gigantesque zone commerciale.

Les premières relations des peuples autochtones avec les explorateurs, les commerçants et les colons ont varié. Certains, comme les Beothuks de Terre-Neuve, ont été annihilés. D'autres groupes, particulièrement dans les Prairies, ont cherché à assurer leur propre survie en signant des traités en échange de droits précis et de terres constituées en réserves. En Colombie-Britannique, où l'on a renoncé aux traités prévoyant la cession de terres, les peuples autochtones se battent encore pour faire reconnaître leur titre et leurs droits ancestraux, malgré des garanties constitutionnelles et une jurisprudence favorable. La perte de terres et du mode de vie traditionnel, les répercussions des pensionnats, les mesures répressives de la *Loi sur les Indiens* et le racisme à l'endroit des Autochtones existent

toujours au Canada. C'est dans ce contexte - des siècles de commerce ainsi que des problèmes permanents et non résolus pour les Autochtones - que s'inscrit la présente étude sur les Canadiennes des Premières nations, la foresterie et le libre-échange. Le présent rapport a été rédigé dans l'optique des Premières nations, laquelle a déterminé le contexte et l'approche de la collecte des données. Nous avons utilisé une méthodologie de recherche propre aux Premières nations pour recueillir les paroles et les témoignages des 34 femmes interviewées dans trois réserves de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ou à proximité. Les assistantes à la recherche ont aidé à établir le contact et à réunir les femmes dans un lieu confortable et approprié. Les cercles de partage, plutôt que des groupes de discussion, s'apparentaient davantage aux valeurs et à la pratique des Premières nations, y compris l'offre de tabac aux aînées en échange d'information.

Le rythme auquel le commerce du bois a été entrepris et la manière dont cela est fait inquiètent vivement les femmes des Premières nations. Bon nombre dépendent des forêts, leur lieu de résidence traditionnel, pour subvenir à leurs besoins tant matériels que spirituels. La coupe à blanc et d'autres formes de développement économique ont porté atteinte à l'environnement, ce qui a eu des effets directs sur leur vie ainsi que sur les activités qui sont au coeur de leur identité comme membres des Premières nations. La contamination des sols et de l'eau ainsi que le déclin des arbres, des animaux, des poissons et des baies suscitent chez ces femmes de l'inquiétude en ce qui concerne l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

Les initiatives forestières prises en charge par les Autochtones n'ont pas toujours permis aux femmes de se faire entendre. Tenues à l'écart des décisions sur la gestion des ressources, elles ne savent trop comment leurs collectivités en profitent. Des femmes de l'intérieur de la Colombie-Britannique se sont organisées pour résister au développement économique qui commence à se faire sur leurs terres traditionnelles sans leur participation ni leur consentement.

Les auteures formulent les recommandations suivantes en ce qu a trait aux femmes des Premières nations et au commerce.

**Titre et droits ancestraux**

- Il faut reconnaître le titre ancestral comme fondement de la résolution des problèmes liés aux ressources naturelles et à la conservation.

**Sensibilisation et éducation du public**

- Le gouvernement et les institutions gouvernementales doivent mieux comprendre et respecter la culture et la spiritualité autochtones.

- Élaborer un programme d'éducation du public et un programme scolaire public pilotés par les Autochtones, comme l'a recommandé la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA), afin d'informer la population canadienne sur les perspectives et les enjeux des Autochtones, en ce qui concerne leur vision du monde, leur histoire, leurs

droits fonciers et leurs droits sur les ressources ainsi que d'autres sujets de préoccupation contemporains.

- Les représentants des gouvernements, y compris les ministres, devraient être tenus d'aller dans des collectivités autochtones pour approfondir leur compréhension des personnes et des enjeux.

- Au cours de la formation, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) devrait donner des renseignements sur le titre ancestral et sur la criminalisation des manifestations pacifiques et légales des Premières nations.

**Les femmes et le pouvoir**

- Prendre des mesures pour accroître la responsabilisation de la direction des bandes et le nombre de femmes occupant des postes de direction.

**Gestion des ressources naturelles**

- Prendre des mesures déterminantes et urgentes à l'égard de la mise en oeuvre intégrale des recommandations de la CRPA concernant les terres et la foresterie, à savoir :
  - Les provinces et les territoires devraient améliorer l'accès des Autochtones aux ressources forestières sur les terres publiques.
  - Les Autochtones devraient avoir le droit de premier refus sur le bois non alloué des terres publiques près des réserves ou des collectivités autochtones.
  - Le gouvernement fédéral devrait favoriser la participation des Autochtones à la gestion et à la planification forestières.
  - Les provinces devraient favoriser les partenariats et les coentreprises entre les gros détenteurs de permis de coupe et les entreprises autochtones.
  - Mettre fin à la coupe à blanc et utiliser des systèmes de récolte du bois plus respectueux de l'environnement et plus durables, tels que la planification et la gestion axées sur l'écosystème.
  - Adopter des accords de cogestion des forêts et de l'environnement acceptables pour les deux parties, c'est-à-dire les Premières nations et les gouvernements, et fondés sur les valeurs et les croyances des Premières nations.
  - Procéder à des consultations approfondies et valables auprès des collectivités entières des Premières nations, et non seulement auprès des chefs et des conseils, sur les questions liées aux ressources naturelles.
  - Inclure les êtres humains en tant qu'éléments d'un écosystème et inclure le savoir écologique traditionnel dans les études d'impact sur l'environnement. Ces études devraient comporter une analyse par sexe complète.
  - Exiger une plus grande transparence publique de la part des sociétés forestières et intégrer les plans de coupe immédiats et à long terme dans les lois provinciales et fédérales.

**Accords commerciaux**

- Les femmes et les hommes des Premières nations devraient participer aux négociations politiques sur le bois résineux et sur les futurs mécanismes d'exportation du bois.

- Les futurs accords commerciaux devraient comporter des clauses qui tiennent compte des différences entre les sexes et qui reflètent toutes les valeurs, y compris les préoccupations environnementales et les valeurs des Premières nations. Les clauses existantes qui traitent des Premières nations doivent être appliquées et respectées.

## COMMENTAIRES DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À LA DISCUSSION SUR LA POLITIQUE

**PAUL HENRY, CONSEILLER EN POLITIQUE COMMERCIALE**
**DIVISION DE LA POLITIQUE ET PROGRAMMES ÉCONOMIQUES**
**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉLECTION**
**CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA**

L'étude du commerce et des investissements d'un point de vue qui tient compte des différences entre les sexes constitue un exercice louable, mais aussi un travail de pionnier et d'une grande importance. Puisqu'il existe toujours un grand nombre de personnes qui doivent être convaincues de son utilité, cet examen demeure un travail de pionnier. Et puisque les personnes qui négocient les accords commerciaux ne pensent habituellement pas à l'incidence des droits et obligations spécifiques de ces accords sur les femmes et les hommes qui font le commerce des biens et des services et qui mènent des activités d'investissement, il s'agit également d'un travail important. L'analyse, si elle est approfondie, détermine les obstacles au commerce et à l'investissement qui peuvent être éliminés ou réduits par la négociation ou l'adoption de dispositions d'autres modèles qui tiennent compte des préoccupations des principales parties intéressées. Il se peut que de temps à autre, les personnes responsables des négociations commerciales examinent les répercussions générales des droits et obligations des accords commerciaux, mais, habituellement, elles ne font aucune distinction entre les deux sexes.

Nos politiques doivent davantage reposer sur la recherche, et bon nombre des présentations faites aujourd'hui abondent en ce sens. L'analyse selon le sexe doit également être utilisée davantage dans les négociations sur le commerce international. Mais quel est l'incidence réelle de cet atelier et de ces présentations? Condition féminine Canada a en quelque sorte réussi à « faire sortir le vote ». Nous retrouvons ici des personnes importantes, intéressées et engagées provenant d'universités, d'organisations non gouvernementales, d'entreprises et de certains ministères gouvernementaux. Toutefois, en jetant un coup d'oeil dans la salle, je ne vois malheureusement pas beaucoup de responsables des politiques commerciales, c'est-à-dire des personnes qui élaborent les politiques commerciales du Canada ou qui négocient les modalités des accords commerciaux internationaux. Pourquoi? Peut-être que ces personnes ne sont simplement pas intéressées. Peut-être n'ont-elles pas eu le temps de venir car elles avaient d'autres questions urgentes à régler. Ou peut-être que la direction ou la direction générale de leur ministère ne leur a pas demandé d'assister à notre atelier et de lui présenter un rapport sur cet atelier. C'est dommage. Il est aussi probable qu'il existe un facteur de « fatigue », non seulement en raison de la pléthore des accords commerciaux internationaux qui font l'objet d'examens ou de négociations, mais également de l'accumulation des diverses études sur « le commerce et… » (par exemple, le commerce et les normes du travail; le commerce et l'environnement). Donc, aujourd'hui, il ne suffit pas de nous adresser à celles et ceux qui sont déjà convaincus du bien-fondé de notre démarche, mais nous devons travailler pour transmettre ce message et les résultats de ces études à celles et ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous.

Les personnes qui ont organisé ce séminaire ne doivent pas se décourager. Les cercles gouvernementaux et les secteurs autres que ceux du commerce et des questions liées aux sexes connaissent tous le même problème : il existe un gouffre entre le milieu de la recherche et les personnes qui ont des responsabilités d'ordre opérationnel. À certains égards, ces deux groupes évoluent dans deux mondes différents. Ils doivent donc être rapprochés par des efforts améliorés en matière de dialogue, de compréhension réciproque et de conception de la recherche. Au gouvernement et ailleurs, les responsables de la recherche font face au même défi : rendre leurs études pertinentes et utiles. Cela est encore plus difficile lorsque les personnes qu'on cherche à aider ou à influencer ne se présentent pas.

L'autre problème consiste à déterminer comment appliquer l'analyse comparative entre les sexes à l'élaboration ou à la négociation des politiques commerciales internationales. Florence Ievers encourage fortement les responsables des négociations commerciales à tenir compte de cette forme d'analyse. Mais il ne suffit pas que les responsables des politiques commerciales accordent plus d'attention à l'analyse comparative entre les sexes. Nous devons les convaincre d'appliquer cette analyse de manière à ce qu'elle produise des résultats utiles. Et ce qui manque aux quelques responsables du commerce qui s'intéressent à l'analyse comparative entre les sexes, c'est une méthode pratique. C'est déjà un exploit que l'on tienne compte de l'analyse comparative entre les sexes, mais c'est encore plus difficile d'appliquer cette analyse à des cas spécifiques. Les responsables du commerce qui s'intéressent aux impacts sur l'environnement des accords commerciaux font, eux aussi, un travail de « bénédictin ». Demandez-leur combien il a fallu de temps et d'effort pour que les études d'impact environnemental soient acceptées et appliquées aux accords commerciaux internationaux. Plusieurs des présentations faites aujourd'hui établissent de bonnes bases, mais ces études doivent davantage être mises en application. Les spécialistes des politiques commerciales et des analyses comparatives entre les sexes doivent travailler en collaboration plus étroite dans le cadre de projets spécifiques. Cette méthodologie pourrait également être perfectionnée ou améliorée pour que d'autres puissent aussi l'utiliser. Mieux encore, une collaboration accrue entre les responsables de la recherche sur l'analyse comparative entre les sexes et les spécialistes des politiques commerciales se traduira par une recherche plus pertinente.

La recherche sur les différences entre les sexes et le commerce ne doivent pas se limiter aux accords commerciaux parce que ce secteur ne représente que la pointe de l'iceberg. Les accords commerciaux ne répondent pas à toutes les questions. Des explications plus pertinentes sont souvent fournies par les règles nationales générales régissant le commerce et les investissements internationaux ou par les facteurs économiques nationaux. Par exemple, lorsqu'on tente de déterminer les raisons pour lesquelles le flux ou le nombre de travailleuses ou de travailleurs étrangers augmente ou diminue, on accorde peut-être trop d'attention aux dispositions de séjour temporaire que comportent différents accords commerciaux internationaux (comme le chapitre 16 de l'ALÉNA), sans suffisamment comprendre leur relation avec les règles générales du Canada en matière de séjour temporaire. Dans une présentation, une étude de cas semble indiquer, par exemple, que l'accord commercial n'a aucun effet particulier sur les changements relatifs à la mobilité bilatérale des infirmières. D'autres explications, notamment les fonds versés par le gouvernement provincial, ont aussi

une certaine pertinence. C'est que les dispositions de séjour temporaire de l'ALÉNA correspondent ou constituent des exceptions aux dispositions générales du Canada prévues dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) et ses règlements, et que bon nombre des dispositions ou mécanismes de la LIPR touchent de manière plus importante la mobilité de la main-d'oeuvre nord-américaine. La recherche sur la mobilité de la main-d'oeuvre a une incidence non seulement sur la recherche qui applique l'analyse comparative entre les sexes, mais elle doit également aller au-delà des accords commerciaux et inclure les dispositions générales dans les explications.

Une des présentations faites aujourd'hui mentionne l'insuffisance des statistiques qui appuient l'analyse comparative entre les sexes. Nous pourrions aussi bien affirmer que de telles statistiques ne sont tout simplement pas disponibles. Il faudra du temps et des efforts – et peut-être même de l'argent – pour obtenir ces statistiques, mais elles sont bel et bien dans la base de données. Les spécialistes des analyses comparatives entre les sexes et les responsables des politiques commerciales pourraient unir leurs efforts pour extraire ces statistiques du système, ce qui a été fait avec succès pour d'autres recherches.

**ANNE ARGYRIS**
**DIRECTRICE PAR INTÉRIM, CENTRE DES OCCASIONS D'AFFAIRES INTERNATIONALES**
**COMMERCE INTERNATIONAL CANADA**

J'aimerais remercier Condition féminine Canada de m'avoir permis d'assister à cette réunion et de me donner la chance de commenter les excellents documents présentés. Je tiens à féliciter les chercheuses et chercheurs pour leur dévouement à la cause de l'égalité entre les sexes. Je suis également très impressionnée par les idées présentées en vue de la recherche future. Je vous félicite toutes et tous pour l'excellent travail que vous avez accompli.

Comme nous le savons, les petites entreprises détenues et dirigées par des femmes sont les entreprises qui connaissent la plus forte croissance dans le secteur de l'économie qui connaît, lui aussi, la plus forte croissance. Il existe ici un potentiel phénoménal d'éducation pour les exportatrices et exportateurs et pour les nouvelles exportatrices et les nouveaux exportateurs en pleine croissance. C'est mon domaine et c'est la raison pour laquelle ce qui se passe ici aujourd'hui m'intéresse. Nous sommes toutes et tous convaincus que les entreprises des femmes peuvent occuper une plus grande place dans le milieu des exportations au Canada.

Je travaille au sein des Affaires étrangères et du Commerce international depuis plus de 20 ans et, en tant qu'agente du service extérieur, j'ai occupé divers postes à Ottawa et à l'étranger. Les ministères font preuve d'un grand dévouement à l'égard des petites et moyennes entreprises, leurs principaux clients. À cet égard, tout au long de ma carrière, j'ai fourni de l'aide aux exportatrices et exportateurs canadiens sur les marchés internationaux et j'ai également appuyé les efforts d'exportation des femmes d'affaires. Je ne suis d'aucune manière une experte en la matière, mais je peux vous fournir quelques exemples de belles réalisations.

J'ai géré des projets visant à établir des catalogues pour les femmes d'affaires canadiennes et à les encourager à s'inscrire dans notre base de données pour que nos bureaux de commerce à l'étranger et le Centre des occasions d'affaires internationales puissent communiquer avec elles. Ainsi, nous pouvons leur transmettre les occasions d'affaires dans leur domaine. Notre système est un délégué commercial virtuel, et nous encourageons les femmes d'affaires qui ne sont pas inscrites à le faire à l'adresse <www.infoexport.gc.ca>.

Lorsque je travaillais au sein de la division des relations d'affaires avec les États-Unis, j'ai participé à la tenue d'un événement important, le Sommet commercial des femmes d'affaires Canada-États-Unis à Toronto. Le Sommet était tout à fait innovateur en ce sens qu'il réunissait des Canadiennes et des Américaines propriétaires d'entreprises qui désiraient former des partenariats afin de faire du commerce international. Le but visé : accroître les affaires réalisées par les femmes à l'étranger. La méthode : permettre aux petites et moyennes entreprises de faire de nouvelles affaires et d'accroître le commerce transfrontière. Cet événement a connu un très grand succès et il a atteint un sommet inégalé de participation puisque plus de 230 déléguées femmes d'affaires y ont participé. Des ententes commerciales ont été signées sur place. Le ministre du Commerce international coprésidait cet événement, en compagnie du secrétaire du Commerce des États-Unis et de la responsable de l'Administration des petites et moyennes entreprises des États-Unis. Le ministre de l'Industrie et la ministre de Condition féminine étaient également présents au Sommet.

Le Sommet fut le résultat d'une série d'initiatives dirigées par le ministre du Commerce international de l'époque, qui ont débuté vers la fin des années 90 et qui comprenaient le lancement de l'Initiative commerciale internationale pour les Canadiennes, la première Mission commerciale pour les femmes à Washington, DC, la Mission commerciale pour les femmes à Los Angeles, la publication du premier rapport sur les exportatrices canadiennes intitulé *Par-delà les frontières : Les femmes d'affaires canadiennes et le commerce international* et le lancement du site Web Les femmes d'affaires et le commerce.

La Coalition pour la recherche commerciale, à laquelle j'ai participé, a produit le rapport *Par-delà les frontières* et a été formée pendant une mission commerciale de femmes d'affaires canadiennes à Washington, mission couronnée de succès. Pour la première fois, on accordait une attention particulière aux défis uniques que doivent relever les femmes qui possèdent des petites et moyennes entreprises d'exportation. Ce rapport portait sur les questions auxquelles font face les femmes d'affaires qui font de l'exportation ou qui planifient faire du commerce international. Il présente le sommaire des résultats découlant de l'étude canadienne la plus complète réalisées sur les exportatrices. Il s'agissait seulement d'un premier pas dans la bonne direction, mais d'un pas de géant pour notre compréhension de la place des femmes sur le marché international.

Le secteur de l'exportation a connu une croissance remarquable au cours des dernières années, et il a offert des occasions énormes pour l'expansion des entreprises canadiennes et la croissance de l'emploi. Même aujourd'hui, les exportations représentent 40 % du PIB canadien. Le nombre d'entreprises détenues par des femmes continuent d'augmenter rapidement. Ces entreprises peuvent grandement contribuer à accroître les activités canadiennes sur le marché des exportations. Industrie Canada signale que le taux de

démarrage des entreprises détenues par des femmes est deux fois plus élevé que celui applicable aux hommes, et un tiers des travailleurs autonomes au Canada en 1996 étaient des femmes, comparativement à 19 % il y a 20 ans.

***Des opinions contradictoires sur les services de soutien aux exportations***
J'ai examiné les besoin des exportatrices et j'ai créé un cédérom de nos principaux programmes, Nouveaux exportateurs aux États frontaliers (NEEF), qui permet aux petites et moyennes entreprises de faire des affaires à l'étranger et qui leur fournit des renseignements importants sur les douanes, la distribution, l'entreposage, les agents et divers aspects de l'exportation pour que les femmes d'affaires qui n'ont pas pu participer à une mission du NEEF puissent tout de même avoir accès à tous les renseignements sur leur ordinateur personnel.

Ce furent tous des projets innovateurs. Ce que je tiens à vous dire, c'est qu'il reste beaucoup de travail à accomplir. Les documents qui nous ont été présentés aujourd'hui doivent nous encourager à poursuivre nos efforts. Ils doivent également nous inciter à développer des secteurs comme celui des femmes handicapées, des différences entre les sexes dans la politique commerciale du Canada et de l'analyse comparative entre les sexes dans les politiques des soins à domicile. Le message est clair. Je prends aussi note des recommandations touchant l'établissement de comités et de conseils consultatifs sur ces questions. Je dois également souligner qu'un des membres du Conseil consultatif ministériel des PME est une femme ayant un handicap. Pour conclure, je vous encourage à poursuivre vos efforts en vue de faire progresser ces questions afin que nous demeurions sur la bonne voie et que nous maintenions notre vitesse de croisière.

**LUCIE BAZINET**
**DIRECTION DES AMÉRIQUES**
**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL**

Je parle au nom d'un organisme de développement dont le mandat est la réduction de la pauvreté et qui reconnaît depuis longtemps l'importance d'appuyer l'égalité entre les sexes et le renforcement de l'autonomie des femmes dans le contexte des droits de la personne et parce que les progrès réalisés dans ces domaines sont essentiels à la réduction de la pauvreté.

Pourquoi l'ACDI se préoccupe-t-elle du commerce et plus particulièrement du commerce et de l'égalité entre les sexes, et quelle est la pertinence des études décrites par les spécialistes pour un organisme de développement comme l'ACDI?

En tant qu'organisme de développement, il est impossible pour l'ACDI de ne pas se préoccuper d'un processus comme la libéralisation du commerce étant donné l'incidence qu'il a et qu'il pourrait avoir sur la transformation de nos propres réalités et des réalités de nos pays partenaires. Cette incidence peut être positive et négative et, évidemment, elle touchera les femmes et les hommes de manière différente étant donné que la situation de ces deux groupes est habituellement différente. La cohésion des politiques en ce qui concerne

les objectifs de réduction de la pauvreté, d'égalité des sexes et de commerce exige que nous comprenions ce processus.

Dans ce contexte, les études décrites ici aujourd'hui sont importantes en ce sens qu'elles élargissent les recherches et les renseignements dont nous disposons sur les relations qui existent entre l'égalité entre les sexes et l'économie, y compris dans le secteur du commerce. Ces études nous aident également à comprendre l'impact différentiel potentiel produit sur les femmes et les hommes dans des secteurs et dans des groupes en particulier, tout en fournissant des renseignements utiles aux décisionnaires pour faire en sorte que certains groupes ne soient pas touchés de manière disproportionnée par les politiques élaborées. Elles définissent des stratégies et des changements qui peuvent être apportés aux politiques pour faire en sorte que ces groupes puissent également en bénéficier. Les résultats de ces études et de celles réalisées ailleurs en Amérique affichent de grandes similitudes. Elles montrent l'utilité des analyses comparatives entre les sexes pour le rapprochement entre les politiques et programmes publics, dans les secteurs de la santé et de l'équité en matière d'emploi, et les politiques de libéralisation du commerce. L'étude sur la mobilité de la main-d'oeuvre démontre que les femmes ne bénéficient pas nécessairement de la libéralisation du commerce puisque certaines barrières les empêchent de profiter des occasions qui pourraient s'offrir à elles. Cette étude montre également que les données ventilées par sexe au Canada ne sont pas suffisantes.

En Amérique, l'ACDI contribue au renforcement des compétences des parties intéressées du secteur public et de la société civile qui participent à l'élaboration des politiques commerciales. Parmi nos partenaires, nous comptons entre autres la Banque interaméricaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Organisation des États américains. Dans le cadre de nos travaux, nous mettons l'accent sur la nécessité d'accroître la capacité de mener des analyses comparatives entre les sexes comme partie intégrante du processus décisionnel. Nous avons conçu un outil sur l'égalité entre les sexes dans les projets liés au commerce et au renforcement des compétences, et nous appuierons la création de tout autre outil de la sorte. Nous espérons utiliser ces outils pour aider nos partenaires à mieux comprendre l'importance de l'analyse comparative entre les sexes dans l'élaboration des politiques commerciales. Nous avons entre autres appuyé la création d'un cours sur l'égalité entre les sexes et le commerce dans le cadre de la maîtrise en commerce international de l'University of West Indies. Les études décrites ici aujourd'hui augmenteront nos connaissances sur les répercussions différentielles des politiques commerciales sur les femmes et les hommes, ainsi que sur les stratégies requises pour régler ce problème. Je suis convaincue que nos partenaires se montreront très intéressés par ces études.

## INTÉGRATION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES ORGANISATIONS COMMERCIALES MULTINATIONALES : DÉFIS ET POSSIBILITÉS

### MOT D'OUVERTURE
ZEYNEP KARMAN

Nous poursuivons notre discussion en portant une attention particulière aux défis et possibilités de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les organisations commerciales multinationales. Bon nombre d'entre vous présents aujourd'hui qui travaillent dans le domaine international et qui représentent les intérêts du Canada au sein de différentes organisations internationales savent quels sont les défis reliés à la mise en oeuvre des engagements internationaux du Canada.

Comme Florence l'a mentionné ce matin, Condition féminine Canada a pris les devants en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'intégration de l'égalité entre les sexes au sein des différentes organisations multinationales, comme la Coopération économique Asie-Pacifique, l'Organisation des États américains, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Commonwealth.

Ayant occupé le poste de directrice de la Direction internationale de Condition féminine Canada pendant quatre ans, j'ai eu l'occasion de relever certains de ces défis et de participer à des initiatives d'intégration de l'égalité entre les sexes. Les choses sont certainement plus faciles lorsque vous recevez l'aide de collègues d'autres ministères gouvernementaux.

L'un des plus grands défis représente peut-être la transformation des engagements internationaux canadiens en matière d'égalité des sexes, lesquels sont clairement stipulés dans les instruments internationaux tels que la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et le Programme d'action de Beijing, pour que ces engagements deviennent des organisations et des accords commerciaux multinationaux, cette transformation étant effectuée par les conseillères et conseillers et par les négociatrices et négociateurs en matière de politiques commerciales. Mais je laisserai nos spécialistes, Charles LaSalle de Commerce international Canada, Heather Gibb de l'Institut Nord-Sud et Dana Peebles de Kartini International vous parler avec plus en détail de cette question. Aujourd'hui, nous avons aussi parmi nous Alan Bowman, directeur des Opérations de la Division de la politique sur l'Asie-Pacifique, de Commerce international Canada. Il a gentiment accepté de répondre à quelques questions et de présenter ses commentaires lors de la période de discussion.

CHARLES LASALLE
DIRECTION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE MULTILATÉRALE
COMMERCE INTERNATIONAL CANADA

- La Déclaration de Beijing et le Programme d'action stipulent que « les États s'efforcent de faire en sorte que des politiques nationales relatives aux accords commerciaux

internationaux et régionaux n'aient pas une incidence négative sur les activités traditionnelles et nouvelles des femmes ». (Objectif stratégique F.1.165, 4e Conférence mondiale sur les femmes)

- Objectif 3 des OMD : « Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ». Indicateur 11- Pourcentage de salariés dans le secteur non agricole qui sont femmes.

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : « Prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abroger toute loi, disposition réglementaire, coutume ou pratique qui constitue une discrimination à l'égard des femmes. » (Article 2)

Ces déclarations et conventions sont en vigueur.

- Les niveaux d'éducation des femmes ont considérablement augmenté. En 2000, l'écart mondial entre le nombre de filles inscrites à l'école primaire était de cinq points de pourcentage par rapport à celui des garçons, tandis qu'en 1975, il était de 16 points.

- Depuis 1970, l'espérance de vie moyenne pour les femmes a augmenté de 15 à 20 ans dans les pays en développement.

- Depuis les années 70, la participation des femmes à la main-d'oeuvre a augmenté en moyenne de 15 % dans les pays de l'Extrême-Orient et de l'Amérique latine. Entre 1990 et 2002, 81 des 111 pays étudiés affichaient une hausse du pourcentage des femmes travaillant dans des secteurs non agricoles.

- Certains pays (dont le Brésil, le Chili, l'Inde, la Jordanie, la Malaisie, les Philippines, l'Afrique du Sud et la Thaïlande) ont modifié leur codes du travail pour établir un traitement plus équitable des hommes et des femmes dans la main-d'oeuvre.

- Depuis l'accord de Beijing, certaines améliorations ont été apportées aux droits de propriété et d'héritage des femmes dans plusieurs pays d'Amérique latine et d'Asie.

La Banque mondiale accorde également plus d'attention à l'égalité entre les sexes et au développement.

- 1977 : nomination de la première conseillère pour l'intégration des femmes dans le développement.

- 1984 : la directive 2.20 du Manuel opérationnel traite de l'incidence sur les femmes de l'aide accordée par la Banque dans le cadre du processus d'évaluation des projets.

- 1986 : création de la Section de l'intégration des femmes dans le développement.

- 1990 : une directive opérationnelle recommande que les questions des femmes soient prises en ligne de compte pour l'élaboration des programmes de réduction de la pauvreté.

- 1994 : la directive opérationnelle 4.20 est émise : la Banque mondiale établit les objectifs de réduction des écarts entre les sexes et d'amélioration de la participation des femmes.

- 1996 : le groupe consultatif extérieur sur les rapports femmes-hommes (External Gender Consultative Group) est créé.

- 1997 : la commission sur l'égalité entre les sexes et de développement (Gender and Development Board) est créée.

- 1998 : le poste de chef de la commission sur l'égalité entre les sexes et le développement devient un poste de direction.

**Défis : intégration de l'égalité entre les sexes à l'OMC?**

***Opérations***
Une recherche sur le Web sur le « statut social des femmes et des hommes et sur l'égalité entre les sexes » a produit 16 573 documents. Le Secrétariat produit une seule statistique sur le statut social des femmes et des hommes : le nombre d'employés femmes et hommes en 2004. Sur les 601 employés de 2004, 298 étaient des hommes et 303 étaient des femmes. Sur les 27 postes de direction générale, de direction générale adjointe et de haute direction, 24 étaient occupés par des hommes et deux étaient occupés par des femmes. Les groupes spéciaux chargés d'examiner les différends comptaient 147 hommes et 12 femmes.

**Défis**
- Mandat : (établi par les membres sur consensus).

- Modus operandi : (mentalité de « secrétariat »).

- Dynamique d'organisation internationale : nominations à des postes clés.

- Dynamique interne : recrutement : postuniversitaire, plus de 10 à 15 ans d'expérience.

- Environnement de travail de Genève : (époux /conjoints?).

***Orientation stratégique***
- L'intégration de l'égalité entre les sexes dans la politique commerciale de l'OMC est à l'état naissant.

- L'OMC ne voit aucune discrimination entre les hommes et les femmes au sens large – au niveau macroéconomique, la politique commerciale et l'intégration économique ne font

aucune discrimination. Mais, on craint que la politique commerciale ou l'intégration économique puisse renforcer ou amplifier les tendances et structures existantes.

- Au niveau microéconomique (par exemple, la répartition des hommes et des femmes dans la main-d'oeuvre), les répercussions peuvent être différents. Certains ajustements doivent être faits. Les secteurs du textile et de l'habillement sont des secteurs dans lesquels les différences entre les sexes peuvent être évidentes.

**Progrès? Reculs?**

L'exemple de la déclaration Beijing +5 suggère que des leçons peuvent être tirées à l'échelle multinationale.

- Les évaluations systématiques peuvent grandement contribuer à augmenter le niveau de sensibilisation.
- Le processus d'évaluation ajoute de la rigueur et peut servir à établir des jalons.
- Les données ventilées par sexe demeurent insuffisantes. C'est un objectif des Nations Unies depuis les années 70.
- En 1993, le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali a établi des cibles internes en matière d'égalité des sexes aux Nations Unies pour 2000. Ces cibles n'ont pas été atteintes.
- Le rôle des réseaux de partage des connaissances.
- La participation de la société civile au processus.
- Intégration d'un point de vue qui tient compte de l'égalité entre les sexes.
- Le rôle des évaluations de l'incidence sur les femmes et les hommes.
- Des recherches et des analyses continues sont nécessaires, tant fondamentales qu'appliquées.

**Stratégies potentielles pour l'avenir**

- Adopter une stratégie d'intégration de l'égalité entre les sexes.
- Surveiller la mise en œuvre de la stratégie.
- Utiliser des cibles en matière d'égalité des sexes.
- Produire des statistiques ventilées par sexe.
- Appuyer la recherche fondamentale et les travaux d'analyse appliquée.

- Améliorer les liens complémentaires avec les autres organismes.
- Déterminer le rôle potentiel des évaluations des répercussions sur les femmes et les hommes.
- Continuer à appuyer, financièrement et autre, dans les réseaux de partage des connaissances.
- Renforcer l'influence et le pouvoir des femmes.
- Améliorer l'accès des femmes aux ressources.

**HEATHER GIBB**
**INSTITUT NORD-SUD**

Vingt-et-un pays entourant l'océan Pacifique font partie du forum de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC). L'objectif double de l'APEC — la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement (LFCI) et la coopération économique et technique (ECOTECH) — est parfois caractérisée comme étant un objectif nord-sud, se jouant dans un autre secteur des politiques de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cet objectif à deux volets rend possible l'établissement reliant les deux idéologies des politiques sociales et économiques. Le cadre d'intégration de l'égalité entre les sexes de l'APEC offre des outils importants pour comprendre et relever non seulement les défis de l'égalité entre les sexes dans ces secteurs stratégiques, mais également les problèmes d'inégalité systémique qui affectent le développement et la croissance économique.

Les personnes qui défendent l'égalité entre les sexes ont établi des liens directs entre le renforcement de l'autonomie des femmes et l'amélioration des résultats économiques et commerciaux. En effet, lors de leurs rencontres annuelles, les chefs de gouvernement consacrent souvent leur attention à l' « importante contribution » des femmes et à la « nécessité d'éliminer les inégalités entre les sexes de tous les aspects de la vie sociale et économique ». En préparant mes notes d'allocution pour ce groupe de spécialistes, je me suis demandée si je devais comparer l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC à un verre à moitié plein ou à un verre à moitié vide, ou alors à un verre à moitié plein grâce aux occasions saisies ou à un verre à moitié vide à cause de l'inertie?

**Intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC : une rétrospective**

En mars 1996, avec l'appui du bureau régional de la science et de la technologie de l'UNESCO à Jakarta, l'Institut indonésien de la science et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), un petit groupe de femmes scientifiques, médecins et ingénieures de l'Asie du Sud-Est et quatre personnes du Canada se sont rencontrés pour lancer un réseau offrant des compétences spécialisées en ce qui concerne les dimensions liées aux sexes dans le commerce, l'investissement et la coopération de développement. Voici quelques préoccupations définies lors de cette rencontre :

- l'exode des cerveaux des travailleuses et travailleurs hautement spécialisés des pays en développement et la déqualification de ces travailleuses et travailleurs lorsqu'ils ne peuvent pas exercer leur profession dans les pays hôtes;
- les répercussions sur l'environnement et la santé qui accompagnent la production grandissante de matériaux toxiques et de déchets dangereux;
- les « fossés entre les sexes » qui persistent en formation scientifique et en perfectionnement des compétences dans le contexte de la mondialisation et qui sont alimentés par le changement technologique rapide;
- l'eau, l'air et la biodiversité, l'équilibre entre les préoccupations environnementales, l'abondance et les nouvelles règles du commerce;
- les aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle, y compris le brevetage des variétés de semences et le brevetage des connaissances indigènes, l'incidence de l'application plus stricte et plus coûteuse des droits de propriété intellectuelle pour la diffusion de la nouvelle technologie, surtout pour les personnes pauvres, dont la majorité sont des femmes;
- l'incidence de la libéralisation du commerce sur la santé, y compris la santé au travail, les préoccupations au sujet de la « réification » des femmes et de la hausse de la prostitution et du commerce sexuel des enfants, les conséquences du VIH/sida.

L'APEC et d'autres organisations se proposent d'étudier bon nombre de ces questions, même si elles ne tiennent pas toujours compte de l'intégration de l'égalité entre les sexes.

La rencontre de Jakarta a été suivie de réunions à Manille avec le ministère de la Science et de la Technologie et avec le Conseil national sur le rôle des femmes philippines. Ces réunions ont permis, plus tard au cours de l'année, la tenue de la première réunion du Réseau des femmes dirigeantes (RFD) de l'APEC et la mise en place d'une collaboration solide entre les personnes qui défendent l'égalité entre les sexes à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement. Cette réunion et cette collaboration ont produit d'excellents résultats : cette même année, la Déclaration des dirigeants de l'APEC était la première déclaration à demander la reconnaissance du rôle des femmes à l'APEC. Depuis, plusieurs initiatives liées à l'égalité entre les sexes ont été mises en œuvre à l'APEC.

- Des projets et des stratégies d'intégration de l'égalité entre les sexes ont été mises en oeuvre par le Groupe de travail sur le développement des ressources humaines, le Groupe de travail sur la science et la technologie industrielle, le Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises et autres. Le Réseau des femmes dirigeantes a rencontré les ministres de l'APEC responsables des petites et moyennes entreprises et les ministres du commerce afin de défendre les programmes et politiques qui appuient les femmes entrepreneures et le secteur des très petites et petites entreprises.

- Deux réunions ministérielles sur les femmes (1998 et 2002) ont porté sur les questions liées aux femmes dans l'économie et sur les préoccupations relatives aux différences entre les sexes et au commerce.

- Le *Cadre d'intégration des femmes dans l'APEC*, une politique officielle pour l'intégration de l'égalité entre les sexes, a été élaboré en 1998-1999. Des « guides » en langage simple pour l'analyse comparative entre les sexes, la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe et la participation des femmes ont été produits et présentés aux ateliers auxquels participaient la plupart des comités et groupes de travail de l'APEC.

**Évaluation des progrès**

En 2002, Condition féminine Canada a commandé une évaluation dans le cadre de sa participation à la deuxième Réunion ministérielle de l'APEC sur les femmes. Cette évaluation a montré que des progrès avaient été réalisés dans l'établissement des bases de l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC (élaborer des mécanismes institutionnels et des outils pour l'intégration de l'égalité entre les sexes, rehausser le niveau de sensibilisation sur la question de l'égalité entre les sexes dans de nombreux comités de l'APEC) et qu'un certain nombre d'initiatives prometteuses étaient à l'étude pour des groupes de travail. Des plans étaient également en cours pour établir le Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes pour que l'APEC remplace le Groupe consultatif spécial pour l'intégration des sexes qui avait été chargé d'établir le cadre d'égalité des sexes de l'APEC. Les activités proposées pour le Réseau comprenait une réunion annuelle au cours de laquelle on discuterait des idées des comités et des groupes de travail de l'APEC au sujet des tâches à accomplir, de la formation sur la coordination des questions liées à l'égalité entre les sexes et de la concentration des efforts sur les questions prioritaires de sorte que les ressources limitées puissent être affectées d'une manière efficace. Une réunion ministérielle tenue tous les deux ou trois ans fournirait également une tribune pour discuter des questions découlant des travaux des groupes de travail et des comités de l'APEC.

Ces défis ne sembleront pas inconnus à ceux qui sont chargés de faire en sorte que les cadres stratégiques et les efforts de sensibilisation relatifs à l'intégration de l'égalité entre les sexes soient concrètement mis en oeuvre. L'évaluation a montré que la réussite de l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC était freinée par des facteurs de gestion plus vastes étrangers à l'organisation, dont le très haut taux de roulement chez les personnes clés, le mandat en expansion de l'APEC et de la documentation encombrante dont s'occupe un très petit secrétariat. Les lourdes responsabilités confiées à la présidence des comités et des groupes de travail avaient pour effet que « l'égalité entre les sexes » devenait une priorité secondaire.

Le Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes a été conçu de manière à ce qu'il soit présidé par une personne du ministère de la condition féminine du pays hôte de l'APEC. Ainsi, la présidence change chaque année, ce qui rend la continuité extrêmement difficile. Le membre du personnel chargé de l'égalité entre les sexes au Secrétariat n'avait aucune expérience sur les questions liées à l'égalité entre les sexes et cette personne a été nommée au sein de plusieurs comités, ce qui a eu pour résultat que les questions liées à l'égalité entre les sexes n'ont reçu que très peu d'appui. Un nombre restreint de groupes de travail a déterminé des centres de coordination des rapports entre les sexes, laissant ainsi les processus et les travaux importants aux ministères de la condition

féminine, qui tendent à être marginalisés, peu financés et à la limite de leur capacité. (Toutefois, un des objectifs de la stratégie d'égalité entre les sexes de l'APEC était de nouer des liens entre les mécanismes de la condition féminine et le commerce, les ministères des affaires étrangères et du développement économique.)

Certaines activités intéressantes liées à l'égalité entre les sexes ont été menées par plusieurs comités de l'APEC. Il est important de noter que ces travaux se dirigent vers des secteurs non traditionnels. Par exemple :

- Le Comité du commerce et de l'investissement (CCI) a récemment terminé le projet *Appui au potentiel des femmes exportatrices*, qui a présenté des recommandations au CCI en vue d'établir des liens plus efficaces entre ses activités de renforcement des compétences commerciales et de facilitation du commerce et les besoins des petites entreprises détenues ou dirigées par des femmes.

- Le Groupe d'experts pour la coopération technique en agriculture (GECTA) a entrepris l'étude régionale de l'APEC sur l'égalité entre les sexes et la mondialisation de l'agriculture.

- Une initiative du Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, appelée Contributions des femmes et des hommes aux économies des pays de l'APEC : nécessité des données désagrégées selon le sexe (*The Economic Contributions of Women and Men in APEC Economies*), a recueilli des données économiques ventilées par sexe pour les pays membres de l'APEC.

- En 2003, le Groupe de travail pour la promotion du commerce (GTPC) a tenu un séminaire et a publié un rapport d'analyse sur l'égalité entre les sexes dans les activités des organisations de promotion du commerce qui était intitulé *Gender Analysis in Trade Promotion Organizations' Activities*.

Nous constatons une érosion continue de l'infrastructure de soutien de l'APEC à l'égard de l'intégration de l'égalité entre les sexes qui, il y a cinq ans, était plutôt dynamique. Le soutien organisationnel et la coordination de l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC se sont beaucoup affaiblis depuis le démantèlement du Groupe consultatif spécial sur l'intégration de l'égalité entre les sexes. Par exemple :

- En 2004, les membres du Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes se sont rencontrés en septembre, trop tard au cours de l'année de l'APEC pour avoir un effet quelconque sur les objectifs de l'année. Cette année encore, les membres du Réseau se sont une fois de plus réunis en septembre, le résultat d'une mauvaise organisation et d'une planification de dernière minute qui pourraient nuire aux résultats de 2006. Le Réseau n'a présenté aucun rapport à la réunion de la haute direction de l'APEC en mars 2005. Le Réseau des femmes dirigeantes de l'APEC a aussi perdu son dynamisme.

- Conformément au plan d'origine du Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, une troisième réunion des ministres responsables de la Condition féminine de l'APEC aurait dû avoir lieu en 2004 ou en 2005. Bien que les réunions ministérielles n'utilisent pas toujours les ressources de la manière la plus efficace possible, elles constituent tout de même un mécanisme de responsabilisation pour les organisations. Toutefois, l'horizon de planification en vue d'une réunion de haut niveau pour 2006 s'estompe rapidement.

- Une mise à jour timide des possibilités stratégiques en vue de faire progresser l'égalité entre les sexes a été présentée. La Déclaration ministérielle de l'APEC faite en novembre 2004 soulignait le projet du CCI, *Appui au potentiel des femmes exportatrices,* et demandait à la haute direction de l'APEC de faire rapport sur le suivi des recommandations du projet au sein de l'APEC avant la réunion des ministres du commerce de l'APEC, prévue pour juin 2005. Il est malheureux de constater que le rapport du CCI à la première réunion de la haute direction de cette année indiquait seulement que le Comité prendrait en considération les recommandations et qu'il les étudierait pour déterminer si une liste plus courte de recommandations pouvait être mise en vigueur en 2005. Le Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, qui a rencontré le CCI en septembre 2004 pour discuter des résultats des projets, n'a toujours pas présenté de recommandations au CCI sur les secteurs prioritaires qui doivent faire l'objet d'un suivi en 2005.

  L'étude sur l'égalité entre les sexes et la mondialisation de l'agriculture du Groupe d'experts pour la coopération technique en agriculture (GECTA), qui mettait l'accent sur le Vietnam et la Thaïlande, ne semble pas avoir été distribuée.

  Le Groupe de travail pour la promotion du commerce a lancé un projet, dirigé par la Chine, sur l'incidence de l'élimination progressive de l'Arrangement multifibres. Pour le moment, on ne sait pas comment la dimension de l'égalité entre les sexes sera traitée, mais la fin de l'Arrangement a des répercussions importantes sur les travailleuses dans les pays en développement et les pays développés.

- Les responsables des initiatives complémentaires de l'APEC en matière d'égalité des sexes ne semblent pas se transmettre mutuellement de l'information ni tenir de discussions significatives par l'entremise des groupes de travail visés ou du Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes. Par exemple, l'étude du GECTA comble des lacunes dans des secteurs définis par le projet du CCI sur les femmes exportatrices; les recommandations du projet du CCI sur la promotion des très petites et petites entreprises de femmes devraient faire l'objet de discussions avec le Groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises de l'APEC et avec les ministres nationaux responsables de la promotion des petites et moyennes entreprises.

- De plus, les résultats des travaux de l'APEC dans les domaines de l'égalité entre les sexes et du commerce ne semblent pas être systématiquement transmis à d'autres organisations multilatérales ou régionales qui veulent améliorer leurs compétences dans ces secteurs.

Les gouvernements doivent répondre de leurs politiques et engagements en matière d'égalité des sexes, ainsi que de leurs obligations en matière de commerce et d'investissement, mais l'APEC ne semble pas vouloir répondre de sa politique en matière d'égalité des sexes. C'est pourquoi un organisme consultatif du secteur privé, le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (ABAC), peut s'avérer efficace : l'ABAC a formé son propre comité en vue de surveiller les mesures prises par l'APEC en réponse aux recommandations déjà formulées par l'ABAC. Ce rôle de « chien de garde » pourrait également être assumé par le Réseau des femmes dirigeantes et le Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes.

Le Conseil a aussi contribué au processus du plan d'action individuel (PAI) de l'APEC. (Les PAI constituent les engagements spécifiques pris par les membres de l'APEC pour réaliser les objectifs de libéralisation du commerce et de l'investissement de l'APEC.) À la suite de recommandations de l'ABAC, les membres de l'APEC ont rendu facilement accessibles (site Web de l'APEC) leurs rapports annuels sur les mesures prises, ce qui crée un document à jour et transparent. Les responsables du projet *Appui au potentiel des femmes exportatrices* du CCI a suggéré que les membres de l'APEC soient également tenus de présenter un rapport sur les démarches prises pour cerner et résoudre les problèmes d'égalité des sexes de leurs PAI.

Le Conseil a récemment présenté un certain nombre de suggestions en vue d'améliorer la participation du milieu des affaires au processus d'évaluation par les pairs du PAI, y compris par la participation des membres de l'ABAC aux réunions d'instruction des spécialistes de l'évaluation par les pairs de leur pays lorsqu'une évaluation est en cours, ainsi que par la participation à la séance d'évaluation. Nous pouvons imaginer l'incidence d'un tel processus si des spécialistes en matière d'égalité des sexes y participaient!

**Points d'entrée en 2005**

- Les ministères de la Condition féminine qui sont membres du Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes de l'APEC, dont Condition féminine Canada, doivent réagir rapidement et présenter un rapport sur le suivi des recommandations du projet du CCI avant la date limite de juin établie par les ministres de l'APEC.

- Le suivi des résultats et des recommandations présentés par le projet *Appui au potentiel des femmes exportatrices* du CCI doit être fait auprès du Groupe de travail sur les PME alors qu'il entreprend ses discussions sur le réseautage et le regroupement pour les petites et moyennes entreprises innovatrices cette année. La promotion de ces entreprises est une priorité du Canada pour l'APEC en 2005, et il existe un ensemble considérable de travaux au Canada et à l'APEC sur les besoins et préoccupations des femmes entrepreneures.

- Intégrer les préoccupations soulevées dans le projet du CCI relativement à l'accès au financement pour les très petites et petites entreprises, en particulier pour les femmes entrepreneures, à la libéralisation de l'investissement dans le cadre du projet LFCI du

Comité économique portant sur la libéralisation et la facilitation des investissements de l'APEC (Japon).

- Intégrer l'égalité entre les sexes et le développement du secteur privé au deuxième dialogue en table ronde APEC/IFI sur la coopération économique et technique (ECOTECH).

- Tenir compte de la suggestion du projet du CCI d'inclure une évaluation des répercussions sur les sexes de la libéralisation du commerce dans la région de l'APEC en tant que composante de l'inventaire à mi-parcours des progrès réalisés relativement aux objectifs de Bogor.

- Assurer l'intégration complète des dimensions touchant l'égalité entre les sexes au symposium de l'APEC, en août 2005, sur le renforcement des filets de sécurité sociale en période de changements socioéconomiques rapides.

- Le Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes pourrait profiter de sa réunion annuelle pour tenir un dialogue stratégique sur l'objectif prioritaire de l'APEC. Cette année, le Réseau pourrait miser sur l'inventaire à mi-parcours des progrès réalisés relativement aux objectifs de Bogor de l'APEC (une priorité de l'hôte de l'APEC, la Corée) pour examiner les conséquences de la libéralisation du commerce sur les femmes de la région de l'APEC. Cette évaluation pourrait comprendre une discussion sur les résultats et recommandations clés des récentes activités menées en matière d'égalité des sexes par les groupes de travail de l'APEC, ainsi que sur les principaux messages découlant des échanges au sujet des femmes et de l'économie qui ont eu lieu lors des dernières réunions de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies sur l'évaluation de dix ans de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action.

- Outre toutes les mesures que peut prendre le Réseau de coordination sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, le Canada pourrait réagir à la politique d'intégration de l'égalité entre les sexes de l'APEC en incluant dans son propre PAI toutes les évaluations des répercussions sur les femmes et les hommes découlant des accords commerciaux ou les mesures prises par le gouvernement du Canada pour protéger et faire progresser les objectifs en matière d'égalité des sexes par l'entremise d'accords commerciaux. Le gouvernement du Canada pourrait ainsi inclure la liste des études commandées par CFC sur l'égalité entre les sexes et le commerce dans les sections pertinentes de son PAI, ainsi que les consultations concernant les répercussions potentielles sur les deux sexes des nouveaux accords commerciaux ou des accords commerciaux existants, le nomination de spécialistes en matière d'égalité des sexes au sein des mécanismes consultatifs gouvernementaux sur le commerce, etc. Le Canada pourrait également veiller à ce que toutes les activités de l'APEC qui reçoivent des fonds publics se conforment pleinement à la politique en matière d'égalité des sexes de l'APEC et du gouvernement du Canada.

Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide? Plusieurs occasions nous seront offertes cette année pour remplir ce verre, mais pour ce faire, il faut agir en temps opportun, il doit exister une certaine volonté politique et certaines ressources doivent être mises en place.

**DANA PEEBLES**
**KARTINI INTERNATIONAL**

En général, la politique commerciale internationale a des répercussions différentes sur les femmes et les hommes en raison de leurs conditions socioéconomiques différentes. L'Organisation mondiale du Commerce (OMC) négocie des accords commerciaux qui pourraient avoir d'importantes répercussions positives et négatives sur différents groupes d'hommes et de femmes au Canada. Même si le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada a établi un processus consultatif en vue d'obtenir le point de vue des Canadiennes et des Canadiens sur la politique commerciale du Canada et sur la position de négociation du Canada au sein de l'OMC, l'attention accordée à la question de l'égalité entre les sexes dans le processus de négociation commerciale du Canada à l'OMC était plutôt minime lorsque cette politique a été élaborée en 2002. Depuis que cette recherche est terminée, Affaires étrangères et Commerce international Canada a commencé à fournir de la formation à son personnel sur la sensibilisation à l'égalité entre les sexes et sur l'analyse comparative entre les sexes. Toutefois, à ce jour, il n'a pas établi de processus qui tient compte de manière explicite et systématique de la nécessité d'inclure la dimension des différences entre les sexes dans la politique commerciale du Canada et dans l'élaboration des positions de principe du Canada à l'OMC.

Pour diverses raisons, les organisations de femmes, en particulier, ont de la difficulté à avoir accès aux différents processus de consultation, et les responsables du commerce au sein du gouvernement n'ont pas établi de liens de consultation avec ces groupes. En partie, il s'agit d'apprendre à parler le même langage et à collaborer de manière efficace. Les organisations féminines font face à un défi important quand il s'agit de trouver les ressources dont elles ont besoin pour acquérir les connaissances approfondies nécessaires pour comprendre les complexités de l'OMC et les façons les plus efficaces d'influencer les processus de négociation commerciale multilatéraux. Il existe également de nombreux malentendus sur la manière dont l'OMC fonctionne. Les responsables du commerce doivent, pour leur part, apprendre à analyser l'incidence du Canada et des accords actuels et futurs de l'OMC en tenant compte des différences entre les sexes, et ce, en examinant les multiples groupes qui forment la société canadienne et en s'engageant à ce que ce soit fait.

Par conséquent, il est important de trouver un terrain neutre où les différentes parties intéressées peuvent se rencontrer et discuter de leurs préoccupations relativement aux répercussions sur les deux sexes des accords de l'OMC. Pour relever ce défi, Kartini International a élaboré un projet de modèle de défense des droits axé sur le commerce et les sexes ainsi qu'un outil d'analyse comparative entre les sexes et la politique commerciale. Ce modèle de défense des droits a été adapté au contexte canadien à partir du modèle utilisé par le Réseau des femmes dirigeantes lorsqu'il a convaincu l'APEC d'intégrer les préoccupations relatives à l'égalité entre les sexes à ses politiques et programmes commerciaux et s'inspire des leçons tirées grâce à ce processus. Il s'agit d'établir un organisme consultatif formés des porte-parole des différentes parties intéressées, lesquels fourniraient de l'information sur l'égalité entre les sexes, des résultats de recherches et des analyses de données appuyant

l'intégration de l'égalité entre les sexes dans la position de négociation du Canada en matière de commerce. Cet organisme de défense des droits partagerait les analyses et ferait rapport aux principaux organismes du secteur public canadien chargés de l'élaboration de positions de négociation du Canada à l'OMC ou qui influent sur ce processus. Il s'agit notamment du MAECI, d'Industrie Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), ainsi que de Condition féminine Canada (CFC) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le modèle de défense des droits axé sur le commerce et les sexes prendrait la forme d'un comité conjoint formé de porte-parole des secteurs public et privé, de la société civile et du milieu universitaire. Son objectif serait double : travailler pour faire en sorte que le gouvernement canadien fasse la promotion de l'intégration systématique des questions liées à l'égalité entre les sexes dans les politiques et accords commerciaux à l'OMC et permettre aux femmes de faire connaître leur point de vue sur les facteurs pris en ligne de compte dans l'élaboration de la politique commerciale canadienne à l'OMC. Pour être efficace, ce comité devrait avoir des pouvoirs semblables à ceux du conseil consultatif d'Équipe Canada inc. Ainsi, tous les renseignements qu'il donne au gouvernement du Canada formeraient un processus bidirectionnel qui comporterait un certain niveau de reddition de comptes. Des ressources suffisantes devraient également être attribuées à ce comité pour que sa participation soit efficace.

Le comité et toutes les organisations qui veulent faire des présentations au sujet du processus d'élaboration de la politique commerciale devront être en mesure d'exécuter des analyses comparatives entre les sexes. Puisque la majorité de ces organisations et parties intéressées n'ont pas d'analystes commerciaux de grande expérience au sein de leur personnel, il est important pour elles d'avoir accès à un outil d'analyse comparative entre les sexes qui peut facilement être utilisé par des personnes autres que des économistes, mais qui porte toute de même sur les questions clés que les responsables du commerce doivent prendre en considération. Kartini International a conçu un outil d'analyse comparative entre les sexes et la politique commerciale en tenant compte de ces facteurs. Cet outil vise à aider les différents groupes démographiques ou d'intérêt du Canada à évaluer l'incidence possible et réelle des accords commerciaux existants et futurs de l'OMC sur des groupes précis de femmes et d'hommes. Ces groupes pourraient ensuite fournir des renseignements dans le cadre du processus d'élaboration de la politique commerciale du Canada, qui tiennent compte des différences liées au sexes.

En ce qui concerne l'outil d'analyse comparative entre les sexes, la première étape consiste à identifier les principaux groupes démographiques qui seront touchés par des politiques ou accords commerciaux spécifiques et à évaluer cette incidence du point de vue des femmes comme des hommes. La deuxième étape consiste à analyser l'incidence de la politique commerciale sur les femmes et les hommes compte tenu des différents rôles assumés par chaque groupe dans la société canadienne, par exemple, en tant que consommatrices et consommateurs, soignantes et soignants membres de la famille, employées et employés, entrepreneures et entrepreneurs, et productrices et producteurs.

Afin de vérifier l'efficacité du modèle de défense des droits et de l'outil d'analyse comparative entre les sexes, Kartini International a mis deux processus en place. D'abord, on a obtenu des renseignements et commentaires sur le modèle de défense des droits axé sur le commerce et les sexes et sur l'outil d'analyse comparative entre les sexes en menant un

projet pilote sur le terrain lors d'un atelier sur l'intégration de l'égalité entre les sexes offert au personnel chargé des politiques de l'Organisation des États américains. Ensuite, on a organisé un groupe de discussion bilingue en ligne à l'échelle du Canada. Environ 250 personnes et organisations travaillant dans le domaine de l'égalité entre les sexes et du commerce ont été invitées à participer à cet atelier. D'après leurs commentaires, des modifications ont par la suite été apportées au modèle de défense des droits et à l'outil d'analyse comparative entre les sexes.

Leurs commentaires se sont également avérés très utiles pour l'élaboration d'une série de recommandations sur les mesures futures que le secteur public canadien pourrait prendre pour intégrer la question de l'égalité entre les sexes de manière plus systématique dans ses processus d'élaboration de la politique commerciale en général et dans le cadre du processus stratégique de l'OMC en particulier.

Pour mieux comprendre le contexte relié au modèle de défense des droits et à l'outil d'analyse comparative entre les sexes, il est également important de comprendre les différents rôles assumés par les femmes canadiennes dans le commerce international et certains des principaux défis auxquels elles font face dans le processus de la mondialisation adopté par l'OMC et d'autres organismes de commerce multilatéraux. L'un de ces défis, et non le moindre, est que la plupart des entreprises détenues par des femmes au Canada font toujours partie de la catégorie des petites et moyennes entreprises et qu'elles font face à de nombreux défis dans le processus de mondialisation. Pour ces entreprises, la mondialisation du commerce international présente des avantages et des inconvénients.

Il est aussi essentiel d'acquérir une compréhension plus approfondie du fonctionnement de l'OMC, de l'importance qu'elle occupe en tant qu'organe qui est principalement gouvernemental et du fait qu'à ce jour, cet organisation a principalement été dirigée par des hommes. Bien qu'il soit nécessaire d'encourager une meilleure représentation des femmes aux différents niveaux de l'OMC, il est également important de reconnaître que la « féminisation » de l'OMC est un processus qui pourrait prendre des décennies. Par conséquent, il est urgent d'encourager une sensibilisation accrue à l'égard de l'égalité entre les sexes au sein de l'OMC, peu importe le sexe des responsables du commerce et des représentants gouvernementaux concernés.

Dans le cadre de ce processus, il sera important pour le Canada et d'autres gouvernements ayant la même mentalité d'exécuter des analyses comparatives entre les sexes des principaux accords commerciaux déjà en place à l'OMC, ainsi que de l'incidence sur les deux sexes des accords futurs proposés ou des modifications apportées aux accords. Le comité mixte ou l'organe de défense des droits canadien pourrait jouer un rôle important dans ce processus puisqu'il pourrait permettre aux multiples parties intéressées de faire connaître leur point de vue à ce sujet. À tout le moins, une meilleure collaboration doit être mise en place entre les organisations de femmes et les responsables du commerce du Canada afin de permettre la détermination des secteurs prioritaires en vue d'analyses qui pourraient être utilisées pour fournir des renseignements efficaces dans le cadre du processus d'élaboration de la politique commerciale du Canada à l'OMC.

## MOT DE LA FIN

**ZEYNEP KARMAN**

Je tiens à vous remercier d'avoir participé à notre atelier d'aujourd'hui et d'avoir contribué à cette discussion extrêmement instructive et dynamique. Ce fut un plaisir et un honneur pour moi d'avoir pris part à cet événement. Nous avons tous beaucoup appris et j'espère sincèrement que nous aurons plus tard d'autres occasions de bâtir des ponts entre la politique et la recherche.

Nous publierons le compte rendu de l'atelier et le distribuerons à toutes celles et à tous ceux qui étaient présents et à d'autres personnes qui ont manifesté de l'intérêt à l'égard de cet atelier mais qui n'ont pas pu se joindre à nous.

Je vous souhaite toutes et tous un bel après-midi et je vous dis au revoir.

## ANNEXE A : PROGRAMME DE L'ATELIER

ÉGALITÉ DES SEXES ET COMMERCE :
Dialogue sur la recherche stratégique pour l'intégration de l'égalité des sexes dans les politiques commerciales

21 mars 2005 (lundi)
8 h 30 à 16 h

Discussion en groupe organisée par
Condition féminine Canada

Salon Pearson, Hôtel Lord Elgin
100, rue Elgin
Ottawa

**Avant-midi :**

| | |
|---|---|
| 8 h 30 à 9 h | Petit déjeuner |
| 9 h à 9 h 15 | Allocution inaugurale<br>Florence Ievers, coordonnatrice, Condition féminine Canada |
| 9 h 15 à 9 h 30 | Présentation du groupe d'experts<br>Zeynep Karman, directrice, Recherche, Condition féminine Canada |
| 9 h 30 à 11 h | Présentations des membres du groupe de spécialistes<br>Heather Gibb, chercheuse principale, Institut Nord-Sud<br>Deborah Stienstra, professeure et directrice, Programme de la maîtrise interdisciplinaire, Études de la condition des personnes handicapées, Université du Manitoba<br>Olena Hankivsky, professeure agrégée, Département de science politique, Université Simon Fraser et<br>Marina Morrow, adjointe de recherche, BC Centre of Excellence for Women's Health<br>Lori Curtis, Département d'économie, Université de Waterloo<br>Lucie Lamarche, professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal |
| 11 h à 11 h 15 | Pause-café |

| | |
|---|---|
| 11 h 15 à 11 h 45 | Remarques des participantes et participants à la discussion :<br>Paul Henry, Citoyenneté et Immigration Canada<br>Anne Argyris, Commerce international Canada<br>Lucie Bazinet, Agence canadienne de développement international |
| 11 h 45 à 12 h 30 | Dialogue entre les spécialistes, participantes et participants |
| 12 h 30 à 13 h 30 | Déjeuner (service de traiteur) |
| **Après-midi :** | |
| 13 h 30 à 14 h 30 | Intégration de l'égalité entre les sexes dans les organisations commerciales multinationales : défis et occasions<br>(Discussion en vue d'inclure l'expérience acquise par le Canada, p. ex. à l'APEC, l'OEA, l'OMC)<br>Spécialistes :<br>Charles LaSalle, Commerce international Canada, Direction de la politique commerciale multilatérale<br>Heather Gibb, Institut Nord-Sud<br>Dana Peebles, Kartini International |
| 14 h 30 à 14 h 45 | Pause-café |
| 14 h 45 à 15 h 45 | Dialogue entre les spécialistes, participantes et participants sur l'intégration de l'égalité entre les sexes |
| 15 h 45 à 16 h | Mot de la fin |

## ANNEXE B : BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIÈRES ET DES CONFÉRENCIERS

**Anne Argyris**
M^me^ Argyris est entrée au service du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international il y a plus de 20 ans. Jusqu'à l'été dernier, elle occupait le poste de consule générale au Consulat du Canada à Dubai, où elle a passé deux ans à rehausser le niveau de sensibilisation à l'égard des compétences du Canada et à encourager plus d'entreprises canadiennes à tirer profit des immenses occasions d'affaires offertes par le marché de Dubai. Auparavant, elle avait occupé des postes à New Delhi, en Inde, à Beijing, en Chine, puis à Hong Kong, où elle gérait le bureau commercial du Canada chargé de faciliter les relations du Canada avec le sud de la Chine et où elle a ouvert le Consulat du Canada à Canton. Elle a également occupé différents postes à Ottawa dans les domaines de la politique commerciale, de la formation en information commerciale, de l'amélioration du service à la clientèle et du développement de systèmes. Enfin, elle a travaillé dans les directions géographiques responsables du développement des entreprises aux États-Unis et des relations avec l'Asie du Sud. Actuellement, elle s'efforce d'augmenter la visibilité du Canada et d'améliorer son image de marque sur le marché mondial.

**Lucie Bazinet**
M^me^ Bazinet possède une grande expérience du développement international puisqu'elle a assumé des fonctions à long terme en Afrique et dans les Amériques. Elle se spécialise en égalité des sexes et a accompli de nombreuses tâches dans ce domaine auprès de ministères du gouvernement du Canada, ainsi qu'auprès de diverses d'organisations non gouvernementales et internationales, dont MATCH International, Citoyenneté et Immigration Canada et la Banque mondiale des femmes. Depuis 1986, elle a principalement travaillé pour l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à titre de consultante, puis à titre d'employée. Lorsqu'elle faisait partie de la Direction de l'égalité entre les sexes de l'ACDI, elle a coordonné la révision de la politique d'égalité entre les sexes de l'ACDI. Depuis 1999, elle est la spécialiste de l'égalité entre les sexes pour la Direction générale de l'Amérique latine et des Antilles de l'ACDI. Son travail consiste à faire progresser les objectifs de la politique canadienne en matière d'égalité des sexes dans les mécanismes de l'hémisphère, notamment le Sommet des Amériques, ainsi que par l'entremise de tous les programmes de l'ACDI en Amérique centrale, en Amérique du Sud et dans les Antilles. M^me^ Bazinet a activement participé au comité interministériel dirigé par Condition féminine Canada, lequel appuie la participation du Canada à la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains.

**Cathy Blacklock**
M^me^ Blacklock détient un doctorat en science politique de l'Université Carleton (1996). Ses domaines de spécialisation comprennent la mondialisation et le développement international. Elle offre des services de consultation à Ottawa dans le secteur des politiques et de la recherche. Outre Condition féminine Canada, elle fournit également des services à Santé Canada, au Centre de recherches pour le développement international et à l'Agence canadienne de développement international.

**Lori Curtis**
M^me^ Curtis travaille dans le secteur de la santé et des soins de santé depuis plus de 25 ans, et elle détient actuellement une chaire de recherche du Canada en économie et technologie de la santé à l'Université de Waterloo. À titre d'infirmière autorisée, elle a accompli du travail clinique (période pendant laquelle elle a fait des études universitaires de premier cycle, de maîtrise et de doctorat en économie). Depuis, elle a occupé un poste de professeure à l'Université Dalhousie, où elle a reçu un prix de recherche clinique et où elle a dirigé la section de recherche en économie de Santé Canada. Ses intérêts de recherche courants comprennent la recherche sur les relations entre la politique publique et les inégalités et iniquités relativement au statut socio-économique, la recherche sur la santé et l'utilisation des soins de santé, surtout en ce qui concerne les femmes, les enfants et des groupes défavorisés, comme les Premières nations et les Inuit.

**Connie Dieter**
M^me^ Deiter est une Crise-des-Plaines de la Première nation Peepeekisis en Saskatchewan. Elle a travaillé pendant 25 ans dans les domaines de la justice, des questions touchant les femmes et des questions autochtones en milieu urbain. Elle est conférencière, journaliste et auteure. Elle détient un baccalauréat en droit de l'Osgoode Hall Law School et elle termine des études de maîtrise à l'Université de l'Alberta.

**Heather Gibb**
M^me^ Gibb est un chercheuse principale à l'Institut Nord-Sud, un institut de recherche indépendant situé à Ottawa, au Canada, qui étudie les relations entre les pays industrialisés et en développement. Ses intérêts de recherche actuels comprennent l'intégration de l'égalité entre les sexes, l'égalité entre les sexes et le commerce, ainsi que les droits des travailleuses et travailleurs. Elle coordonne l'examen des résultats d'une importante évaluation effectuée par le Programme des travailleurs agricoles saisonniers dans les collectivités agricoles de l'Ontario. M^me^ Gibb possède une grande expérience en matière d'égalité des sexes à l'APEC, puisqu'elle occupait jusqu'à récemment le poste de coordonnatrice d'un projet du Comité du commerce et de l'investissement de l'APEC, le projet d'*Appui au potentiel des femmes exportatrices*. Ce projet précisait un certain nombre de mesures que pouvait prendre l'APEC pour appuyer les très petites exportatrices marginalisées. En 2002, M^me^ Gibb a réalisé une étude sur l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC au nom du Groupe consultatif spécial pour l'intégration des sexes de cette organisation. De 1993 à 1999, elle était membre de la délégation canadienne auprès du Groupe de travail sur le développement des ressources humaines de l'APEC, et elle a coordonné divers projets sur l'égalité entre les sexes et le développement des ressources humaines, ainsi que sur l'intégration de l'égalité entre les sexes à l'APEC.

**Olena Hankivsky**
M^me^ Hankivsky, professeure agrégée du Département de science politique, et directrice par intérim de l'Institute for Critical Studies in Gender and Health de l'Université Simon Fraser, se spécialise en politique publique et en théorie politique. Elle a un intérêt particulier pour l'égalité entre les sexes, la politique sociale et la politique en matière de santé, et elle est l'auteure de *Social Policy and the Ethic of Care* (2004), ainsi que la corédactrice de la publication prochaine *Women's Health in Canada: Critical Theory, Policy and Practice*.

**Paul Henry**
M. Henry est conseiller en politique commerciale, Division de la politique et programmes économiques, Direction générale de la sélection, Citoyenneté et immigration Canada. Sa principale tâche se rattache au séjour temporaire des gens d'affaires au Canada. Il fournit des analyses et des conseils en matière de politiques à son propre secteur et à d'autres secteurs du ministères des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada. Il participe à la négociation des dispositions de séjour temporaire des accords commerciaux internationaux du Canada. Auparavant, M. Henry était agent du service extérieur du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et il a occupé des postes en Tunisie (deux ans) et au Japon (six ans), où il faisait la promotion des études, de la culture et des services d'éducation du Canada. De plus, il a travaillé dans les secteurs de la politique étrangère, de la propriété intellectuelle et de la politique concurrentielle. M. Henry détient une maîtrise en affaires internationales de l'Université Carleton.

**Florence Ievers**
Florence Ievers est coordonnatrice à Condition féminine Canada, l'organisation gouvernementale fédérale qui fait la promotion de l'égalité entre les sexes et de la pleine participation de toutes les femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada. M^me^ Ievers a occupé différents postes aux niveaux fédéral et provincial, ainsi que dans le secteur privé. Elle a entre autres pratiqué le droit à Québec, et elle a été conseillère principale du premier ministre du Canada, chef adjointe du personnel du ministre des Relations internationales et des Affaires intergouvernementales canadiennes, gouvernement du Québec, et secrétaire adjointe, Affaires intergouvernementales du Conseil privé du Canada. Elle a également occupé le poste d'ajointe exécutive au président du Conseil du Trésor. Pendant quelques années, M^me^ Ievers a été membre à temps partiel du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, membre du comité exécutif du Conseil et, pendant une courte période, secrétaire et conseillère juridique du Conseil. M^me^ Ievers est la principale déléguée du Canada à la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains. À l'automne 2002, elle a été élue vice-présidente de la Commission pour un mandat de deux ans. Elle détient un baccalauréat en droit de l'Université Laval (1975) et a été admise au Barreau du Québec en 1976.

**Zeynep Karman**
M^me^ Karman, directrice de la Recherche, est entrée au service du gouvernement fédéral en 1983, où elle a occupé des postes aux niveaux régional et national dans le domaine de l'amélioration de la condition de la femme. Elle est arrivée à Condition féminine Canada en 1990 à titre d'économiste principale, et elle occupe depuis des postes de cadre supérieure dans les domaines de l'analyse et de l'élaboration des politiques, des relations internationales et de la recherche. Elle a conçu et mis en place le Fonds de recherche en matière de politiques (FRP) de CFC et est directrice de la recherche depuis 1996. Elle détient un baccalauréat ès sciences en économie et statistique (METU, Ankara), et une maîtrise ès arts en économie (UNB.). M^me^ Karman participe activement au mouvement des femmes du Canada, est l'une des personnes qui ont fondé l'association nationale des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, des maisons de transition pour les femmes battues et des groupes de femmes immigrantes.

**Lucie Lamarche**
M^me^ Lamarche enseigne dans les domaines du droit social et du travail, du droit international en matière de droits de la personne et des études sur les sexes à l'Université du Québec à Montréal, au Canada. Elle est l'auteure de *Perspectives occidentales du droit international des droits économiques de la personne* (1995) et de *Un cadre de référence des droits humains pour le commerce dans les Amériques* (avec D. Bronson, 2001). Elle est également la directrice du Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM). Elle possède un doctorat de l'Université libre de Bruxelles (1994) et a reçu la bourse Jean Monnet (European University Institute, Florence) en 1998. Elle est membre du Barreau du Québec (1978).

**Charles LaSalle**
M. La Salle est conseiller principal en politiques à Commerce international Canada, où il examine les enjeux relatifs au commerce et au développement. Il a commencé à s'intéresser aux questions liées à l'égalité entre les sexes lorsque cinq femmes ont voulu obtenir justice pour toutes les femmes canadiennes et ont réussi à obtenir un jugement du Comité judiciaire du Conseil privé reconnaissant que les femmes étaient des personnes qualifiées qui pouvaient être nommées au Sénat du Canada. Au cours de ses travaux sur le commerce, M. LaSalle a constaté que les efforts de promotion de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les organisations commerciales internationales profitaient directement des travaux déjà réalisés par Condition féminine Canada à l'APEC. Ayant lui-même deux filles, il est personnellement intéressé à promouvoir l'intégration de l'égalité entre les sexes.

**Marina Morrow**
Marina Morrow est adjointe de recherche au BC Centre of Excellence for Women's Health et au BC Centre for Policy Alternatives. Elle enseigne dans le domaine de la condition féminine à l'Université de la Colombie-Britannique. M^me^ Morrow concentre ses recherches sur les femmes et la santé mentale, la politique en matière de santé, les analyses comparatives entre les sexes, l'engagement des citoyennes et des citoyens et la mondialisation. Sa dernière publication, intitulée *Mental Health Reform, Economic Globalization and the Practice of Citizenship*, a paru dans le *Canadian Journal of Community Mental Health*.

**Dana Peebles**
M^me^ Peebles est la directrice de Kartini International Consulting Inc., une entreprise qu'elle a créée en 1996. Elle possède plus de 26 années d'expérience dans les domaines du développement international, de l'égalité entre les sexes, de la formation de base des adultes et de la formation axée sur les compétences, ainsi que de l'appui aux programmes et politiques aux très petites, petites et moyennes entreprises détenues par des femmes. La spécialité de M^me^ Peebles est l'intégration de l'égalité entre les sexes au niveau institutionnel. Son travail dans ce domaine comprend des projets pour le Secrétariat général de l'Organisation des États américains, quatre années à titre de directrice technique canadienne pour le Réseau des femmes dirigeantes de l'économie de l'APEC et des travaux auprès du Bureau des Nations Unies du conseiller spécial sur l'avancement des femmes, sur diverses initiatives d'intégration de l'égalité entre les sexes, etc. M^me^ Peebles a été membre du conseil de l'Association canadienne des femmes et de l'Alliance des femmes d'affaires canadiennes et africaines. Elle a obtenu une maîtrise en développement international de l'Institute of Social Studies à La Haye.

**Darlene Rude**
M^me^ Rude a travaillé dans le domaine de l'égalité entre les sexes en Zambie, en Tanzanie et au Rwanda, aux niveaux des politiques locales et des politiques des Nations Unies. Elle travaille actuellement à des projets de guérison traditionnelle avec une collectivité des Premières nations de la Saskatchewan. Elle possède une maîtrise en analyse comparative entre les sexes de l'University of East Anglia, en Angleterre.

**Deborah Stienstra**
Deborah Stienstra est professeure et directrice du programme de maîtrise interdisciplinaire d'étude de la condition des personnes handicapées, Université du Manitoba. Récemment, elle a corédigé deux ouvrages : *Feminist Perspectives on Canadian Foreign Policy* et *Making Equality: History of Advocacy and Persons with Disabilities in Canada*, qui illustrent les deux volets de ses intérêts de recherche.

Elle dirige l'équipe de l'alliance de recherche sur les nouvelles technologies et les personnes handicapées, qui est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), et elle codirige l'équipe des nouveaux soins aux personnes vulnérables et en fin de vie, financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). De 2000 à 2003, M^me^ Stienstra a été titulaire d'une chaire de recherche de la Banque Royale en études sur les personnes handicapées au Canadian Centre on Disability Studies. Elle y a dirigé des projets sur l'accès aux soins primaires, sur la transition entre les études postsecondaires et le travail pour les étudiantes et étudiants handicapés, sur les liens existants entre la race ou l'origine ethnique et l'invalidité, ainsi que sur l'alphabétisation et l'invalidité. M^me^ Stienstra a aussi codirigé l'équipe qui a examiné et évalué les activités de la Banque mondiale sur les plans de l'invalidité et de l'intégration des personnes handicapées. Le rapport final de ce projet est intitulé *Baseline Assessment: Inclusion and Disability in World Bank Activities* (2002). Elle a en outre contribué à la production d'une importante étude nationale évaluant l'application des Normes d'égalisation des chances pour les personnes handicapées des Nations Unies au sein de tous les ordres de gouvernement du Canada, surtout dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et du soutien du revenu. M^me^ Stienstra est l'auteure de livres et d'articles sur les mouvements et organisations internationales de femmes, sur l'égalité entre les sexes et la politique étrangère du Canada, sur Internet et les organisations de femmes, ainsi que sur la prostitution.

## ANNEXE C : PROJETS FINANCÉS PAR L'ENTREMISE DE L'APPEL DE PROPOSITIONS DU FONDS DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUES DE CONDITION FÉMININE CANADA

### LES ACCORDS COMMERCIAUX ET LES FEMMES

**Accords commerciaux, soins à domicile et santé des femmes**
Olena Hankivsky et Marina Morrow avec la collaboration de Pat Armstrong, Lindsey Galvin et Holly Grinvalds

**Intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans la politique commerciale du Canada : Étude de cas sur la mobilité de la main-d'oeuvre dans les accords commerciaux**
Chantal Blouin, Heather Gibb, Maire McAdams et Ann Weston
Institut Nord-Sud

**Les accords commerciaux, le secteur des soins de santé et la santé des femmes**
Teresa Cyrus, Lori Curtis

**Les femmes handicapées et la libéralisation du commerce**
Deborah Stienstra, Colleen Watters, Hugh Grant, Hui-Mei Huang et Lindsey Troschuk

**Du commerce des fourrures au libre-échange : la foresterie et les femmes des Premières nations du Canada**
Darlene Rude et Connie Deiter

**Sauvegarder les mesures d'équité en matière d'emploi à l'heure des accords de commerce**
Lucie Lamarche

**Accroître l'apport des femmes dans les positions de principe sur le commerce international du Canada à l'OMC**
Dana Peebles
Kartini International

## ANNEXE D : QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ATELIER

### ÉVALUATION DE L'ATELIER

À la fin de l'atelier, on a demandé aux participantes et participants de remplir un formulaire d'évaluation. Vous trouverez ci-joint des exemplaires de l'annexe D dans les deux langues officielles.

L'analyse des résultats de l'évaluation montre que les participantes et participants qui ont répondu au questionnaire ont jugé que l'information présentée à l'atelier était très utile (50 % des personnes interrogées) ou excellente (14 % des personnes interrogées). La plupart des personnes interrogées (81 %) croient que ce genre d'information contribue à rehausser le niveau de sensibilisation et de compréhension à l'égard de l'égalité entre les sexes et du commerce au sein de leur organisation ou de leur ministère. La majorité des personnes interrogées (85 %) sont d'avis que les liens entre la recherche et la politique sur l'égalité entre les sexes et le commerce ont été clairement établis et que leur compréhension de la question s'est améliorée à la suite de cet atelier (87 %).

De nombreuses autres personnes qui ont participé à l'atelier ont indiqué dans leurs commentaires qu'elles voulaient que d'autres événements semblables soient tenus dans l'avenir pour rassembler le milieu de la politique et de la recherche.

Nous remercions toutes les participantes et tous les participants qui ont pris le temps de répondre au questionnaire d'évaluation de l'atelier et qui nous ont transmis leurs commentaires.

**Identification personnelle (facultative)**

Nom :_____ Adresse électronique :_____

Organisation/ministère :_____ Sexe : Homme☐ Femme☐

**Votre domaine de travail :**

1. Quel est votre domaine de travail? Analyse/élaboration de politiques☐ Recherche☐ Législation☐ Prestation de services☐ Prestation de programmes ☐ Autre (veuillez préciser)_____

2. Appliquez-vous l'analyse comparative entre les sexes ou l'intégration de l'égalité entre les sexes dans votre travail? Oui☐ Non☐ À l'occasion ☐

3. Travaillez-vous dans le secteur du commerce? Oui☐ Non☐

| **Veuillez nous aider à évaluer la qualité de l'information et l'utilité de l'activité.** | **Faible** | **Passable** | **Bon** | **Très bon** | **Excellent** |
|---|---|---|---|---|---|
| 4. Avant de participer à l'atelier, quel était votre degré de compréhension des enjeux propres à ce domaine? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 5. Après l'atelier, quel était votre degré de compréhension des enjeux relatifs à ce domaine? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6. Utilité de l'information fournie pour le travail que vous faites | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 7. Actualité de l'information fournie | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 8. Diversité des perspectives présentées—milieu de la recherche, décisionnaires, ONG | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 9. Liens établis entre les recommandations de la recherche et les politiques | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| **Veuillez nous aider à évaluer la qualité de l'information et l'utilité de l'événement.** | **Faible** | **Passable** | **Bon** | **Très bon** | **Excellent** |
| 10. Possibilité de poser des questions et de tirer parti des diverses expériences | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 11. Utilité de l'information reçue à l'atelier pour rehausser le niveau de sensibilisation et de compréhension de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans la politique commerciale | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

12. Connaissez-vous les publications du Fonds de recherche en matière de politiques?
Oui☐ Non☐

13. L'information que vous avez reçue à cet atelier contribuera-t-elle à rehausser le niveau de sensibilisation et de compréhension de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le commerce au sein de votre organisation ou de votre ministère?

Très peu 1 2 3 4 5 Beaucoup

14. Veuillez décrire des façons dont vous-même ou votre organisation utiliserez l'information et les points de vue présentés à l'atelier d'aujourd'hui.

_____

_____

15. D'autres commentaires au sujet de cet atelier?

_____

_____

_____

16. Aimeriez-vous qu'on vous envoie les recherches du Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada ou qu'on vous tienne au courant de ces recherches?

Oui☐ Non☐

(Si vous préférez ne pas indiquer votre adresse électronique pour le moment, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse research@swc-cfc.gc.ca pour nous demander d'ajouter votre nom à la liste d'envoi des futurs rapports.)

**Nous vous remercions d'avoir assisté à l'atelier. Veuillez remettre ce questionnaire à la table d'inscription de l'atelier ou l'envoyer par télécopieur au (613) 995-4800.**

## Vos commentaires nous sont précieux

Vos commentaires et suggestions peuvent nous aider à conserver l'utilité de nos publications. Si vous avez un moment, auriez-vous l'amabilité de compléter le questionnaire suivant et de nous le retourner. Merci.

**Titre du rapport**_____

1. Le rapport vous était-il utile? 1 2 3 4 5
   *Pas très utile* *extrêmement utile*

a) Quelle partie du rapport avez-vous trouvé la plus utile?

_____

_____

b) Comment aurait-on pu le rendre plus utile?

_____

_____

_____

2. Comment avez-vous utilisé le rapport? Comme outil dans :

☐ l'élaboration de politique ☐ la recherche en matière de politique ☐ le plaidoyer

☐ autre :_____

3. Êtes-vous affilié(e) avec:

☐ un organisme de femmes ☐ le gouvernement fédéral

☐ un autre organisme non-gouvernemental ☐ un gouvernement provincial/territorial

☐ un gouvernement provincial/territorial ☐ un gouvernement municipal

☐ autre:_____

Prière de retourner ce questionnaire par la poste ou par télécopieur à l'adresse suivante:

Condition féminine Canada
Direction de la recherche
Édifice McDonald
123,rue Slater, 10ième étage
Ottawa (Ontario)
K1P lH9

Télécopieur : (613) 995-4800